Impacts de la baisse des prix du pétrole de 2014-2016 sur le bien-être des enfants au Tchad : Analyse à l'aide d'un modèle EGC dynamique avec microsimulations totalement intégrées

RAPPORT FINAL

Janvier 2019

REMERCIEMENTS

Christian Arnault Emini, Consultant, adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui l'ont aidé, de quelque façon que ce soit, dans la réalisation de cette étude. Il exprime particulièrement sa gratitude à Mme Viviane Van Steirteghem, M. Philippe Barragne-Bigot, Mme Aïssata Ba Sidibe, Mme Mariana Stirbu et M. Hamid Ahmat (UNICEF Tchad) ; à M. Saleh Idriss Goukouni et M. Bady Ebe (Direction des Etudes et de la Prévision, Ministère des Finances et du Budget – Tchad) et à tous les participants au Séminaire de Restitution du draft préliminaire du présent rapport, tenu le 21 décembre 2018 à l'Hôtel Résidence, à N'Djaména.

SOMMAIRE

RESUME EXECUTIF **5**
SIGLES ET ABREVIATIONS **14**
LISTE DES TABLEAUX **15**
LISTE DES GRAPHIQUES **17**
1. INTRODUCTION **20**
2. DEUX CHOCS PÉTROLIERS MAJEURS SUBIS PAR LE TCHAD DEPUIS LE DÉBUT DE SON EXPLOITATION PÉTROLIÈRE **21**
3. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES **23**
3.1. PRINCIPE GENERAL D'ANALYSE 23
3.2. DEFINITION ADOPTEE DANS L'ETUDE POUR LE TERME « ENFANT » 23
3.3. DIMENSION ET MESURE DE LA PAUVRETE DES ENFANTS CONSIDEREES DANS L'ETUDE 24
3.3.1. Dimension monétaire de la pauvreté des enfants *24*
3.3.2. Mesure de la pauvreté monétaire des enfants *24*
3.4. LE MODELE EGC DYNAMIQUE DE MICROSIMULATIONS 25
3.5. LES PRINCIPALES DONNEES DU MODELE 27
3.6. LES SCENARIOS SIMULES 27
3.6.1. Scénario 1 : scénario de référence ou scénario « sans crise » *28*
3.6.2. Scénario 2 : scénario avec crise *29*
3.6.3. Scénario 3 : scénario de crise + Programmes pilotes de filets sociaux du Tchad *29*
3.6.4. Scénario 4 : scénario de crise + annulation des droits de douane appliqués sur les importations de produits alimentaires *32*
3.6.5. Scénario 5 : scénario de crise + annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires *32*
3.6.6. Scénario 6 : scénario de crise + Extension du champ d'application des transferts en espèces à tous les ménages abritant des enfants pauvres, avec une enveloppe globale équivalente à 1% du PIB de 2018 au titre des transferts distribués en 2019 ..... *32*
3.6.7. Scénario 7 : scénario de crise + Extension du champ d'application des transferts en espèces à tous les ménages abritant des enfants pauvres, avec une enveloppe globale équivalente à environ 3% du PIB de 2018 au titre des transferts distribués en 2019 ..... *33*
4. PAUVRETE DES ENFANTS EN 2011, ANNEE DE LA DERNIERE ENQUETE AUPRES DES MENAGES AVANT LE CHOC PETROLIER DE 2014 ..... **33**
4.1. ANALYSE SPATIALE DE LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS EN 2011 34
4.2. PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS EN 2011 SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE : SEXE, STATUT MATRIMONIAL, GROUPE D'AGES ET NIVEAU D'INSTRUCTION 40
4.2.1. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le sexe du chef de ménage *40*
4.2.2. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le statut matrimonial du chef de ménage *41*
4.2.3. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon l'âge du chef de ménage *42*
4.2.4. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le niveau d'instruction du chef de ménage *44*
4.3. PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS EN 2011 SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES DU MENAGE : TYPE ET TAILLE DU MENAGE, SITUATION DE PAUVRETE CALORIQUE, SITUATION DE PAUVRETE MONETAIRE 49
4.3.1. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon la taille du ménage *49*
4.3.2. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le type de ménage *50*
5. INCIDENCES DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE **55**
5.1. IMPACTS DE LA CRISE SUR L'EVOLUTION GENERALE DE LA PAUVRETE MONETAIRE POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION TCHADIENNE 55

5.2. IMPACTS DE LA CRISE SUR L'EVOLUTION GENERALE DE LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS 57
5.3. IMPACTS DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE 58
5.4. IMPACTS DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS SELON LE STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE 59
5.5. IMPACTS DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE 61
5.6. IMPACTS DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE 62
5.7. IMPACTS DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS SELON LA TAILLE DU MENAGE 64
5.8. IMPACTS DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DES ENFANTS SELON LA SITUATION DE PAUVRETE MONETAIRE DU MENAGE EN 2011 65

6. EFFETS DES POLITIQUES DE REPONSE SUR LA PAUVRETE 66

6.1. EFFETS DES TRANSFERTS MONETAIRES ALLOUES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES PILOTES DE FILETS SOCIAUX 66

6.1.1. Effets des filets sociaux sur la consommation réelle par tête 66
6.1.2. Effets des filets sociaux sur la pauvreté sans distinction d'âges 68
6.1.3. Effets des filets sociaux sur la pauvreté des enfants 71

6.2. EFFETS D'UNE ANNULATION TOTALE DES DROITS DE DOUANE APPLIQUES SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTES 72

6.2.1. Impact sur la consommation réelle par tête 72
6.2.2. Impacts sur la pauvreté de l'ensemble des citoyens, d'une annulation des droits de douane appliqués sur les importations alimentaires 73
6.2.3. Impacts sur la pauvreté des enfants, d'une annulation des droits de douane appliqués sur les importations alimentaires 74

6.3. IMPACTS DE L'ANNULATION TOTALE DE LA TVA APPLIQUEE SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES 75

6.3.1. Impacts sur la consommation réelle par tête 75
6.3.2. Impacts sur la pauvreté de l'ensemble des citoyens, d'une annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires 76
6.3.3. Impacts sur la pauvreté des enfants, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires 77

6.4. IMPACTS DE POLITIQUES EXTENSIVES DES TRANSFERTS EN ESPECES : RESULTATS DES SIMULATIONS DES SCENARIOS D'UNE ENVELOPPE GLOBALE DE 1% VERSUS 3% DU PIB DEDIEE AUX TRANSFERTS 78

6.4.1. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces, sur la pauvreté monétaire des enfants pour l'ensemble des enfants pauvres au Tchad 78
6.4.2. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces sur la pauvreté monétaire pour l'ensemble de la population pauvre 81
6.4.3. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces, sur la pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence 84
6.4.4. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces sur la pauvreté monétaire des enfants selon le statut matrimonial du chef de ménage 87
6.4.5. Effets d'une couverture étendue des politiques de transferts en espèces, sur la pauvreté monétaire des enfants selon le sexe du chef de ménage 91
6.4.6. Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur la pauvreté monétaire des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage 92

7. CONCLUSION 96

8. BIBLIOGRAPHIE 98

RESUME EXECUTIF

La présente étude évalue les impacts, sur le bien-être et la pauvreté des enfants au Tchad, de la crise économique engendrée par l'effondrement des cours du pétrole brut survenu à partir de la mi-2014. Par ailleurs, elle s'attèle à explorer quelques mesures de politique de réponse qui permettraient de juguler les effets pernicieux que ladite crise aurait causés en termes d'aggravation de la pauvreté en général et de la pauvreté des enfants en particulier. L'évaluation est faite à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (EGC) de dynamique récursive, avec microsimulations totalement intégrées.

C'est essentiellement la dimension monétaire de la pauvreté qui est examinée dans l'étude, comme contribution à la compréhension du phénomène de pauvreté des enfants au Tchad et des effets de la crise sur celle-ci.

Dans la perspective de cette compréhension, l'étude montre tout d'abord la tendance de la prévalence de la pauvreté en général et de la pauvreté des enfants en particulier, dans un scénario de référence, représentatif de l'évolution de l'économie au cas où la crise pétrolière ne serait pas survenue (A). Par la suite, les impacts de ladite crise sont estimés sur la base de ce scénario de référence (B). Cinq politiques de réponse sont proposées dans la perspective de mitiger les effets de la crise ou, plus généralement, pour réduire la pauvreté (C). L'analyse des effets de ces politiques de réponse tend à recommander la mise en œuvre d'un système de transferts monétaires à large champ d'action et tenant compte du nombre d'enfants dans les ménages bénéficiaires (D à I).

A. Sans la survenue de la crise pétrolière, et en l'absence d'intervention spéciale, le nombre de pauvres aurait continué à augmenter au fil des années, malgré la baisse de la proportion de pauvres par rapport à l'effectif de la population

En considérant l'évolution de l'économie de 2011 à 2013, des taux de croissance du PIB élevés enregistrés en de 2014 et 2015 malgré le début de la crise, et en faisant l'hypothèse d'une croissance annuelle du PIB de 5,5% jusqu'en 2025 dans le scénario de référence au cas où il n'y aurait pas eu de crise, il résulte du modèle que le taux de pauvreté (incidence de la pauvreté), pour l'ensemble de la population, aurait considérablement baissé en 15 ans dans ce scénario, en passant de 46,7% en 2011 à 31,9% en 2025. Cet indicateur aurait aussi chuté au niveau des enfants, partant de 48,9% en 2011 à 34,4% en 2025.

Toutefois, le nombre de pauvres aurait continué à augmenter. Egal à 4,7 millions en 2011 tous âges considérés, ce nombre se serait accru jusqu'à 5,2 millions en 2025. Quant au nombre d'enfants pauvres, il serait passé de 2,9 millions en 2011 à 3,3 millions en 2025.

B. La crise pétrolière engendre un nombre additionnel *important et croissant* de pauvres au Tchad

Par rapport à l'évolution de la pauvreté dans le scénario de référence, sans crise, la crise fait augmenter la prévalence de la pauvreté au Tchad dès 2014, avec une amplification dans le temps.

Au niveau de l'ensemble de la population tchadienne, le nombre additionnel de pauvres que la crise génère s'élève d'abord à seulement 62.633 en 2014 ; il atteint rapidement 1.146.025 individus en 2018 et continue de croitre par la suite, jusqu'à 1.506.177 personnes en 2025. Il représente respectivement au cours des années susmentionnées, un accroissement de 1,3%, 23,1% et 28,8%, par rapport au nombre total de pauvres dans le scénario sans crise.

La part des enfants dans ce surcroît de pauvreté est prépondérante : entre 55 et 59%, selon les années, de 2014 à 2025.

En effet, le nombre supplémentaire d'enfants pauvres est égal à 37.042 en 2014. Il augmente ensuite jusqu'à 884.528 en 2025, en passant par 628.427 en 2018. Ainsi, à titre d'illustration, à cause de la crise, le nombre total d'enfants pauvres s'élèverait à 3,7 millions en 2018 au lieu de 3,1 millions dans le scénario sans crise ; cet effectif grimperait jusqu'à 4,2 millions en 2025, contre 3,3 millions dans le scénario sans crise.

C. Les cinq politiques de réponse simulées

Cinq politiques de réponse sont simulées, dans la perspective de juguler partiellement ou totalement les effets de la crise. Au-delà de l'objectif de mitiger les effets néfastes de la crise, le but général est, en tout cas, de réduire autant que possible la très forte et grandissante prévalence de la pauvreté au Tchad. Les effets bénéfiques de ces politiques sur les enfants seraient plus ou moins immédiats et directs, selon qu'elles représentent des mesures ciblées ou non : ***(1)*** transferts monétaires alloués à certains ménages pauvres des Régions de Barh-El-Gazel, du Logone Occidental et de N'Djaména, dans le cadre des Programmes pilotes de filets sociaux récemment adoptés par le Gouvernement tchadien avec l'aide de Partenaires Techniques et Financiers ; ***(2)*** annulation des droits de douane prélevés sur les importations de produits alimentaires compensée par un appui budgétaire extérieur ; ***(3)*** annulation de la TVA compensés par un appui budgétaire extérieur ; ***(4)*** extension du champ d'application des transferts en espèces, à tous les ménages abritant des enfants pauvres, avec une enveloppe budgétaire globale de départ, en 2019, équivalente à 1% du PIB nominal de 2018 ; ***(5)*** une politique analogue à la précédente, mais où l'enveloppe globale de départ en 2019 serait plutôt d'environ 3% du PIB nominal de 2018. En réalité, il s'agit ici d'un scénario qui vise à allouer un ***montant optimal*** du budget global des transferts, qui permettrait de sortir de la pauvreté, à l'horizon 2025, un nombre d'enfants égal (ou presque) à celui des enfants devenus pauvres à cause de la crise.

Par hypothèse, toutes ces politiques de réponse sont financées par un appui budgétaire extérieur, accordé au Gouvernement ; ne serait-ce qu'à titre transitoire pour la période de l'étude, compte tenu des tensions de trésorerie très fortes, dont le pays fait face depuis la survenue de la crise.

D. Les programmes pilotes de filets sociaux induisent une amélioration remarquable de la consommation par tête au sein des ménages bénéficiaires, mais ils ne réduisent la pauvreté monétaire que dans la région de N'Djaména

Impacts sur la consommation par tête. Les programmes pilotes de filets sociaux ont un impact positif notable sur la consommation des ménages bénéficiaires. A N'Djaména, dès la première année d'application de cette politique, en 2018, la dépense moyenne par tête de ces ménages augmente de 4,8% par rapport au scénario où il n'y aurait eu aucune politique de réponse. La même année, l'augmentation de la dépense par tête est encore plus forte au sein des ménages bénéficiaires de Barh-El-Gazel (39,2%) et du Logone Occidental (37,0%). Ces embellies sont enregistrées pendant toute la période d'analyse ; mais elles s'effritent progressivement avec le temps, le montant des transferts monétaires par an et par ménage bénéficiaire étant constant, quelle que soit l'évolution de la taille du ménage d'une année à l'autre. Cette baisse est plus prononcée dans le Logone Occidental où, parmi les trois régions pilotes, la densité de la population par ménage est plus grande. Ainsi, au terme la période d'analyse, en 2025, l'accroissement de la dépense par tête, dû aux filets sociaux, s'élève respectivement à 3,9%, 30,1% et 20,2% dans les ménages récipiendaires de N'Djaména, Barh-El-Gazel et du Logone Occidental.

Impacts sur la pauvreté : des trois régions pilotes et sur toute l'étendue du territoire, seule la région de N'Djaména enregistre une réduction de la pauvreté monétaire. En effet, tous les individus sortis de la pauvreté sur le plan national appartiennent à certains ménages de N'Djaména qui bénéficient du programme « argent contre travail ». Le nombre de ces personnes qui s'affranchissent, grâce aux filets sociaux, du statut de la pauvreté s'élève à 926 en 2018. Il passe à 2332 en 2019 et augmente ensuite plus lentement jusqu'à 3747 en 2025. L'accroissement de ce nombre dans le temps s'explique, dans une large mesure, par l'hypothèse de croissance soutenue du PIB réel, d'environ 5,5% par an à partir de 2019.

Parmi les 926 personnes qui sortent de la pauvreté à n'Djaména en 2018, 525 sont des enfants. Le nombre d'enfants qui échappent de la pauvreté passe à 1144 en 2019 et atteint 1796 en 2025.

Ainsi, non seulement la réduction de la pauvreté n'est circonscrite qu'à N'Djaména, mais aussi, même dans cette contrée, elle reste très faible. Les rescapés de la pauvreté, enfants et adultes confondus, représentent en 2018 1,1% de l'effectif total des personnes vivant dans les ménages récipiendaires de N'Djaména, 2,6% en 2019 et progressivement jusqu'à 3,4% en 2025. Par rapport à l'ensemble des pauvres de N'Djaména, ils représentent une proportion encore plus infime : 0,8% en 2018, 1,9% en 2019, jusqu'à 2,8% en 2025. Comparativement au nombre total de pauvres à l'échelle nationale, cette proportion est pratiquement nulle.

Les proportions des enfants sortis de la pauvreté se situent dans les mêmes ordres de grandeur que pour l'ensemble des citoyens, par rapport à l'effectif total d'enfants vivant dans les ménages bénéficiaires de N'Djaména (1,0% en 2018, 2,1% en 2019 et jusqu'à 2,7% en 2025), ainsi que par rapport à l'ensemble des enfants pauvres de ladite région (0,8% en 2018, 1,6% en 2019, jusqu'à 2,4% en 2025) ou comparativement au nombre total d'enfants pauvres au Tchad (près de zéro).

Il convient de relever que les effets des filets sociaux pilotes sur la pauvreté contrastent fortement avec l'incidence sur la consommation par tête, où ces programmes ont plutôt un effet positif *moins significatif* à N'Djaména que dans les deux autres régions pilotes. Cette contradiction n'est qu'apparente, car le biais en faveur de N'Djaména sur le plan de la réduction de la pauvreté, s'explique clairement, au moins par deux facteurs : tout d'abord, le niveau de la dépense par tête avant la mise en œuvre des filets sociaux est de loin plus élevé et, par conséquent, plus proche de la ligne de pauvreté dans les ménages récipiendaires de N'Djaména. En effet, sans filets sociaux, la dépense moyenne par tête en 2018 représente 72% du seuil de pauvreté dans les ménages récipiendaires de N'Djaména, alors que, dans ceux de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental, elle ne représente respectivement que 22% et 15% dudit seuil. Il est donc compréhensible que la hausse de la dépense réelle par tête dans ces deux autres groupes régionaux de ménages, aussi forte soit-elle, n'a pas été suffisante pour réduire la pauvreté prévalant en leur sein, à cause de l'écart initial très grand entre leurs revenus réels par tête et le seuil de pauvreté.

En outre, le programme de filets sociaux « argent contre travail », qui s'applique à N'Djaména, couvre une plus large proportion des pauvres de cette région, par rapport aux taux de couverture relativement faibles des programmes mis en œuvre dans les deux autres régions pilotes. En effets, les 9000 ménages bénéficiaires du programme « argent contre travail » abritent 70,3% des pauvres qui résident dans la région de N'Djaména, alors que les ménages bénéficiaires dans les régions de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental ne représentent respectivement que 17,8% et 8,8% du nombre total de pauvres desdites régions. Or, la logique des programmes pilotes consiste à faire bénéficier les transferts monétaires d'abord aux plus pauvres. Il est par conséquent plus probable que les pauvres les plus proches du seuil de pauvreté (et donc susceptibles de sortir

plus rapidement de la pauvreté) n'en bénéficient que si la couverture du programme est plus large, comme c'est le cas pour N'Djaména.

Au demeurant, les filets sociaux pilotes entraînent une amélioration du niveau de vie des récipiendaires, mais ce niveau reste encore très en-deçà du seuil de pauvreté dans l'ensemble.

Outre les facteurs explicatifs liés au taux de couverture des programmes et à l'écart initial existant entre le niveau de dépense par tête des récipiendaires et le seuil de pauvreté, il y a lieu de souligner une autre caractéristique des programmes actuels de filets sociaux, qui hypothèque la réduction de la pauvreté.

Il s'agit de la non prise en compte dans la distribution des transferts monétaires aux ménages, ni de la taille du ménage, ni du nombre d'enfants qui y habitent, car le montant des transferts par ménage est le même quel que soit le nombre de personnes constituant le ménage. Cela représente donc un facteur qui défavorise davantage les ménages de grande taille en général et, en particulier, ceux abritant un plus grand nombre d'enfants. Or, il est montré que plus la taille d'un ménage est grande, plus élevée est la probabilité qu'elle vive dans la pauvreté.

De ce qui précède, il apparaît que l'amélioration du système actuel de filets sociaux passerait par l'élargissement de son champ de couverture, mais aussi par la mise en œuvre d'un mécanisme de proportionnalité, consistant à allouer les transferts monétaires aux ménages bénéficiaires, selon le nombre d'enfants qu'ils abritent.

E. L'annulation des droits de douane sur les importations de produits alimentaires profite moins à la consommation des ménages pauvres. Bien qu'elle permette de sortir de la pauvreté un nombre plus élevés de personnes que dans le cas des programmes pilotes des filets sociaux, à terme, elle est cependant moins efficiente que ces derniers au regard du rapport coûts/avantages.

Bien que positif, l'impact de cette politique sur la consommation réelle par tête pour l'ensemble de la population est très marginal et diminue avec le temps. En plus, il y a un biais en défaveur des pauvres : le montant supplémentaire de la dépense réelle par tête dans les ménages non pauvres est d'environ 9,5 fois supérieur à celui des ménages pauvres. Cela s'explique essentiellement par la légère contre-performance des produits alimentaires domestiques, étant donné le gain de compétitivité des produits importés concurrents. Or, la branche des produits alimentaires domestiques emploie majoritairement les pauvres. Par ailleurs, en réaction à cette situation, la rémunération du travail baisse, tout aussi légèrement, mais beaucoup plus pour le travail non qualifié, principalement offert par les pauvres.

Le nombre de personnes affranchies de la pauvreté grâce à cette politique décroit dans le temps et est faible au regard du coût global de ladite politique. Au total, 14 249 personnes, dont 8732 enfants, sortent du statut de pauvres en 2019, première année d'annulation des droits de douane dans le modèle. Ce nombre chute graduellement tout au long de la période d'analyse, jusqu'en 2025 ou il s'élève à 10 047 citoyens dans l'ensemble, dont 5 925 enfants.

Le ratio du nombre total de citoyens affranchis de la pauvreté, sur le nombre total de pauvres d'une part et, d'autre part, sur le nombre de personnes devenues pauvres à cause de la crise, décroît aussi avec le temps, en passant respectivement de 0,23% à 0,16% et de 1,24% à 0,88%. Concernant les enfants, ces ratios s'échelonnent respectivement de 0,23% en 2019 à 0,14% en 2025 et de 1,23% à 0,67% dans la même période.

Ce qui témoigne d'une efficacité plutôt faible, ainsi qu'évanescente avec le temps. A terme, la politique d'annulation des droits de douanes sur importations alimentaires est plus coûteuse, donc moins efficiente. En effet, pour chaque personne à affranchir de la pauvreté, le coût de revient moyen de ladite politique représente, en 2019, 76,3% du coût analogue dans le scénario des filets sociaux. Ce ratio s'élève à 91,9% en 2020, 125,6% en 2021 et continue d'augmenter pour atteindre 194,5% en 2025. Cela implique que, toutes proportions gardées, avec une enveloppe globale de filets sociaux égale au coût total consenti à travers l'annulation des droits de douane, un nombre bien plus élevé de personnes sortiraient de la pauvreté.

F. La politique d'annulation de la TVA sur les produits alimentaires s'avère plus efficace et plus efficiente à réduire la pauvreté que celle de l'annulation des droits de douane sur les importations alimentaires, ainsi que par rapport aux programmes pilotes de filets sociaux ; Mais elle reste insuffisante au regard de l'ampleur de la pauvreté.

Impact sur la consommation réelle par tête. Pour l'ensemble de la population, la consommation réelle par tête n'augmente que légèrement, dans le même ordre de grandeur (0,2%) que dans le cas du scénario d'annulation des droits de douanes. Mais, contrairement à ce cas, l'annulation de la TVA est relativement pro-pauvres. Le taux d'accroissement de la consommation réelle dans les ménages pauvres représente, chaque année, plus du double de la valeur du taux d'augmentation de cette variable dans les ménages non pauvres. Certes, en valeur absolue, le montant de la dépense supplémentaire par tête dans les ménages non pauvres est toujours plus élevé, mais ce supplément représente ici seulement 1,4 à 1,7 fois celui des pauvres, alors que dans le scénario d'annulation des droits de douane, il représente 9,5 fois la valeur de la dépense supplémentaire par tête des pauvres.

Le caractère relativement pro-pauvres de la politique d'annulation de la TVA sur les produits alimentaires, provient du fait qu'elle n'introduit pas de distorsion entre les biens alimentaires domestiques et ceux importés. En revanche, en incitant la consommation de ces biens, elle booste leur production et accroit légèrement la rémunération réelle du travail, surtout du travail non qualifié intensivement utilisé dans l'économie. En outre, la variation de la rémunération du capital est positive dans toutes les branches.

Impacts sur la pauvreté. Le nombre de personnes qui sortent de la pauvreté grâce à cette politique est grandissant, de 15 742 en 2019 à 27 270 en 2025. Ce qui correspond à une proportion du nombre total de pauvres, qui évolue entre 0,26% en 2019 et 0,45% en 2025. Au terme de la période d'analyse, ces personnes représentent 2,38% des individus devenus pauvres à cause de la crise.

Au niveau des enfants, le nombre de ceux qui sortent de la pauvreté grâce à la politique d'annulation de la TVA sur produits alimentaire passe de 9 818 en 2019 à 16 258 en 2025. Au terme de la période d'analyse, il ne représente que 0,39% du nombre total d'enfants pauvres et 1,84% des enfants devenus pauvres à cause de la crise.

Comparativement aux politiques de réponse précédente, l'annulation de la TVA sur les produits alimentaires est plus efficace et plus efficiente à réduire la pauvreté. En effet, avec un coût implicite cumulé, pour la période 2019-2025, égal à seulement 73% de celui encouru dans le scénario d'élimination des droits de douane, elle permet de sortir 2,7 fois plus de personnes de la pauvreté au bout de cette période.

De même, son coût de revient moyen par individu sorti de la pauvreté représente seulement 48,5% à 55% du coût analogue supporté dans le cas des programmes pilotes de filets sociaux.

Toutefois, la réduction de la pauvreté reste faible, au regard de l'ampleur du phénomène de pauvreté. Cette politique doit donc être associée, ou simplement remplacée, par une qui permettrait de réduire substantiellement la pauvreté avec un coût de revient le plus bas possible, par personne affranchie de la pauvreté. C'est dans la recherche d'un tel mécanisme de réponse qu'ont été conçus et simulés les deux scénarios de transferts monétaires universels aux ménages pauvres en fonction du nombre d'enfants d'ils abritent.

G. L'extension du système de transferts monétaires avec un budget global initial de 1% du PIB permettrait de *réduire substantiellement* la pauvreté avec un coût de revient plus bas par personne affranchie de la pauvreté, par rapport aux politiques de filets sociaux et de réduction de droits et taxes présentées ci-dessus

Il s'agit ici de la première version d'une politique qui consisterait à améliorer le système de filets sociaux pilotes actuellement mis en œuvre au Tchad, à travers : (a) l'extension du champ d'application des transferts monétaires, à tous les ménages abritant des enfants pauvres en 2019 ; (b) une allocation proportionnelle au nombre d'enfants dans le ménage bénéficiaire, ce qui revient à un montant constant de transferts par enfant, plutôt que par ménage ; (c) une enveloppe budgétaire globale de départ, en 2019, équivalente à 1% du PIB nominal de 2018 et qui s'accroitrait au rythme de croissance de la population des enfants, de manière à maintenir le même montant de transferts par enfant chaque année.

Impacts sur la pauvreté en général. Grâce à cette politique, la proportion de personnes pauvres baisse par rapport à sa valeur dans le scénario de crise. Cette baisse se situe entre 2,4 et 3,5 points de pourcentage, selon les années. Ainsi, la valeur de cet indicateur de pauvreté serait de 44,8% en 2019, suite aux transferts monétaires, au lieu de 47,3% dans le scénario de crise. Elle s'établirait à 38,3% en 2025 au lieu de 41,0%.[1]

Le nombre total de pauvres au Tchad continuerait néanmoins d'augmenter progressivement au fil des ans, de 5,96 millions en 2019 à 6,29 millions en 2025, malgré la baisse de l'indicateur d'incidence de la pauvreté. Cela implique que l'effet de cette baisse est moins fort que celui de la croissance de la population. Ces effectifs sont, toutefois, nettement plus bas que ceux ayant cours dans le scénario de crise sans politique de réponse, où on passe de 6,28 millions de pauvres en 2019 à 6,74 millions en 2025.

Ainsi, le nombre net de personnes qui sortent du statut de pauvre grâce à un transfert global de 1% du PIB aux pauvres est de 323 mille en 2019, 406 mille en 2020 et se situe entre 450 mille et 480 mille par an dans la période 2021-2025. Cela représente entre 6,3% et 7,9% du nombre total de pauvres au Tchad et entre 30,0% et 33,6% du nombre de personnes devenus pauvres à cause de la crise, selon les années, de 2020 à 2025.

Cette politique est de loin plus efficace et plus efficiente pour réduire la pauvreté, en comparaison avec celle des programmes pilotes de filets sociaux et celles consistant à annuler les droits de douane ou la TVA sur les biens alimentaires. En effet, à l'horizon 2025, elle permet de sortir 120 fois plus de personnes de la pauvreté par rapport à ce que permettraient les programmes de filets sociaux, 45 fois par rapport aux effets de l'annulation des droits de douanes sur importations alimentaires et 20 fois par rapport à ceux de l'annulation de la TVA. Par contre, à

[1] La tendance baissière des valeurs de cet indicateur (incidence de la pauvreté) à partir de 2018 dans les deux scénarii (« crise : 44,8% en 2019 à 41,0% en 2025 » et « crise + transferts : 44,8% en 2019 à 38,3% en 2025 ») est largement due à l'hypothèse d'une reprise de la croissance du PIB réel, à un taux annuel de 5,5% à partir de 2019.

terme, son coût de revient par personne affranchie de la pauvreté représente, respectivement, seulement 41%, 21% et 76% de ceux résultant de ces autres politiques de réponse.

Impacts sur la pauvreté des enfants. La baisse de l'indicateur d'incidence de la pauvreté, par rapport à la valeur de celui-ci dans le scénario de crise, se situe autour de 3 points de pourcentage chaque année de 2019 à 2025. Ainsi, l'incidence de la pauvreté des enfants, qui est de 46,8% en 2019 baisserait progressivement jusqu'à 40,8% en 2025 sous hypothèse de croissance annuelle de 5,5% du PIB réel sur cette période, alors qu'avec la même hypothèse dans le scénario de crise, cet indicateur s'élève à 49,5% en 2019 et ne diminuerait que jusqu'à 43,6% en 2025.

De 3,7 millions en 2018, le nombre d'enfants pauvres baisse à 3,3 millions en 2019 sous l'effet des transferts monétaires, puis remonte graduellement à 3,9 millions en 2025 sous l'effet de la pression démographique relativement plus forte. Cela représente pourtant une embellie considérable par rapport au scénario de crise où le nombre d'enfants pauvres s'élève à 3,8 millions en 2019 et augmente jusqu'à 4,2 millions en 2025. Par conséquent, 204 mille enfants sortent de la pauvreté en 2019 grâce aux transferts monétaires alloués dans ce scénario. Ce nombre augmenterait les années suivantes et se stabiliserait autour de 275 mille en 2025 ; soit 7% de l'effectif total d'enfants pauvres au Tchad la même année s'il n'y avait aucune intervention spéciale, et 31% du nombre d'enfants devenus pauvres à cause de la crise.

H. L'extension du système de transferts monétaires avec un budget global initial de 3% du PIB permettrait une *réduction massive* de la pauvreté en général et *annihilerait totalement*, en 7 ans, le nombre supplémentaire d'enfants pauvres engendré par la crise

Les résultats du scénario d'une enveloppe globale de 1% du PIB montrent que, malgré les effets bénéfiques et considérables de cette politique, le nombre de pauvres en général et d'enfants pauvres en particulier continue d'augmenter sensiblement d'une année à l'autre, à cause d'un impact plus fort de la croissance démographique, comparativement à l'impact de la baisse de la proportion de pauvres dans la population.

Le scénario actuel est une tentative d'explorer une politique optimale qui permettrait de réduire la pauvreté au Tchad à telle enseigne que le nombre de pauvres se stabilise à un niveau constant d'une année à l'autre, à défaut de diminuer. Ce scénario coïncide aussi dans cette étude à une politique qui permettrait, au bout de 7 ans de mise en œuvre, de sortir de la pauvreté le même nombre d'enfants que celui des enfants devenus pauvres à cause de la crise. Il est similaire à la politique d'amélioration du système de filets sociaux pilotes dont les caractéristiques et les résultats sont présentés ci-dessus ; à la seule différence que, au lieu de 1%, l'enveloppe globale des transferts monétaires alloués au départ en 2019 représente 3% du PIB nominal de 2018.

Impacts sur la pauvreté en général. Avec un tel scénario, le nombre total de pauvres au Tchad se stabiliserait autour de 5,3 millions de personnes chaque année dès 2020 s'il est mis en œuvre à partir de 2019, alors qu'il atteindrait 6,7 millions en 2025 si aucune intervention spéciale n'est mise en œuvre.

La proportion de pauvres dans la population totale baisserait radicalement de 47,7% en 2018 à 40,8% en 2019, puis plus modérément jusqu'à 32,5% en 2025, niveau proche de 31,9% qui est la valeur de cet indicateur au cas où il n'y aurait pas eu de crise pétrolière et que l'économie aurait poursuivi son trend de croissance soutenue du PIB.

Le nombre de personnes qui sortiraient de la pauvreté grâce à cette politique serait plus massif : de 859 mille en 2019 à 1,1 million en 2020, jusqu'à 1,4 millions en 2025 ; soit, en 2025,

21% du nombre total de pauvres dans le scénario de crise et 94% de l'effectif total des personnes devenues pauvres à cause de la crise.

Cela implique que cette politique permettrait, au terme de la période d'analyse, de sortir 377 fois plus de personnes de la pauvreté par rapport à ce que permettraient les programmes de filets sociaux, 140 fois par rapport aux effets de l'annulation des droits de douanes sur importations alimentaires, 52 fois par rapport à ceux de l'annulation de la TVA et 3 fois en comparaison avec les effets du scénario d'une enveloppe initiale de transferts monétaires égale à 1% du PIB. Par contre, à terme, son coût de revient par personne affranchie de la pauvreté représente, respectivement, seulement 39%, 20%, 72% et 94% de ceux résultant de ces autres politiques de réponse.

Impacts sur la pauvreté des enfants. Cette politique permet de stabiliser le nombre d'enfants pauvres au Tchad autour de 3,3 millions d'individus dès 2019, jusqu'au terme de la période d'analyse en 2025, alors que ce nombre augmenterait jusqu'à 4,2 millions en 2025 si aucune intervention spéciale n'est mise en œuvre.

La valeur de l'indicateur d'incidence de la pauvreté des enfants chuterait d'emblée de 49,9% en 2018 à 42,3% en 2019, puis plus légèrement jusqu'à rattraper en 2025, la valeur de 34,4% que cet indicateur aurait affiché dans le scénario de référence, sans crise.

Par conséquent, 555 mille enfants sortent de la pauvreté en 2019 grâce à cette politique, 658 mille en 2020 et progressivement jusqu'à 882 mille enfants en 2025 ; soit, en 2025, 21% du nombre total d'enfants pauvres dans le scénario de crise et pratiquement 100% du nombre total d'enfants devenus pauvres à cause de la crise.

Malgré le montant relativement élevé de l'enveloppe globale à consacrer pour une telle politique, la simulation de celle-ci a au moins l'intérêt de montrer qu'il est possible de juguler de manière décisive la pauvreté en général et la pauvreté des enfants en particulier.

I. Recommandations : pour un système de transferts monétaires avec un budget global initial d'au moins égal à 1% du PIB, avec possibilité de couplage avec une annulation temporaire de la TVA sur les produits alimentaires

En définitive, cette étude montre que la crise pétrolière est venue sortir le Tchad d'un trend économique qui devait, en une décennie, lui permettre de réduire substantiellement la proportion de pauvres dans le pays. Cette baisse n'aurait cependant pas suffi à réduire le nombre de pauvres en général et le nombre d'enfants pauvres en particulier. Mais, eu égard à la croissance démographique, ce nombre aurait plutôt continué à augmenter d'une année à l'autre.

En conséquence, les effets de la crise n'en ont été que plus drastiques en propulsant le nombre de pauvres et d'enfants pauvres à des niveaux de plus en plus alarmants, malgré l'hypothèse de reprise d'une croissance soutenue du PIB réel à partir de 2019.

Parmi les politiques de réponse simulées, il apparaît que celles consistant à élargir le champ d'application des transferts monétaires aux ménages abritant des enfants pauvres s'avèrent plus efficaces et plus efficientes pour réduire la pauvreté de manière consistante.

Cette étude recommande donc l'adoption d'un tel programme avec une enveloppe budgétaire globale ***d'au moins 1% du PIB nominal*** *de l'année précédant la mise en œuvre effective dudit programme. Les transferts devront être distribués aux ménages proportionnellement au nombre d'enfants qui y vivent et en tenant compte de la croissance*

démographique, afin de maintenir le même taux d'allocation par enfant d'une année à une autre, pendant un certain nombre d'années. Il faudrait toutefois concevoir un dispositif de ciblage efficient et qui permette une implémentation aussi facile que possible.

En plus du problème de ciblage, l'un des principaux défis d'un programme de transferts monétaires de cette envergure est celui de son financement et de sa viabilité dans le temps. Au regard des tensions budgétaires dont le Gouvernement fait face depuis l'avènement de la crise, il serait opportun que les différents partenaires techniques et financiers du Tchad constituent un fonds pour financer une telle initiative, **à titre transitoire***, et travaille avec le Gouvernement sur les modalités de financement domestique au-delà de la période probatoire. Dans cette veine, un accent devra être mis sur la recherche d'une autonomisation des récipiendaires, de manière à favoriser leur sortie du programme dans le futur avec une probabilité faible de les voir se plonger à nouveau dans la pauvreté. Les options analogues à celle « d'argent contre travail » seraient dans ce sens à encourager.*

Par ailleurs, bien qu'à une échelle plus basse, les résultats intéressants du scénario d'annulation de la TVA sur les produits alimentaires conduisent à penser que cette politique peut être associée avec profit à celle des programmes extensifs des transferts monétaires.

Enfin, ***en dehors des simulations****, il ressort clairement de l'analyse statistique des profils de pauvreté, à partir de la base de données ECOSIT3, que l'éducation est un déterminant fondamental du niveau de pauvreté : plus le niveau d'instruction du chef de ménage ou d'une conjointe est élevé, mieux vivent les membres du ménage. Il y a donc lieu d'encourager particulièrement les efforts faits pour promouvoir l'éducation nationale jusqu'au supérieur, d'inciter les citoyens à atteindre au moins le niveau secondaire, de promouvoir et diversifier la formation professionnelle et technique, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, puisque la prévalence de la pauvreté chute particulièrement à partir du niveau d'instruction secondaire et/ou si la conjointe ou le conjoint est diplômé(e).*

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASP	:	Adaptive Social Protection ;
CHIP	:	Childhood Poverty Research and Policy Centre ;
CIDE	:	Convention internationale des droits de l'enfant ;
ECOSIT2	:	Deuxième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad ;
ECOSIT3	:	Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad ;
EGC	:	Equilibre général calculable ;
FCFA	:	Franc de la Coopération Financière en Afrique dans les pays de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Franc de la Communauté Financière Africaine dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine) ;
FGT	:	Indice de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke ;
FGT_0	:	Incidence de la pauvreté ;
FGT_1	:	Profondeur (ou intensité) de la pauvreté ;
FGT_2	:	Sévérité de la pauvreté ;
IDA	:	International Development Association (Association internationale de développement) ;
IDH	:	Indice de développement humain ;
INSEED	:	Institut National de la Statistique, des Etudes économiques et Démographiques (du Tchad) ;
MCS	:	Matrice de comptabilité sociale ;
MDTF	:	Multi-Donor Trust Fund ;
ONG	:	Organisation non gouvernementale ;
ONU	:	Organisation des Nations Unies ;
PEP-1-t	:	Modèle EGC standard uni-pays de dynamique récursive développé par B. Decaluwé, A. Lemelin, V. Robichaud et H. Maisonnave ;
PIB	:	Produit Intérieur Brut ;
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNPS	:	Stratégie Nationale de Protection Sociale ;
TCEI	:	Tableau des Comptes Economiques Intégrés ;
TRE	:	Tableau Ressources-Emplois ;
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée ;
UNDP	:	United Nations Development Program ;
UNICEF	:	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) ;
USD	:	Dollar des Etats-Unis d'Amérique (United-States Dollar).

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel dans le scénario de référence, sans crise pétrolière 29

Tableau 2 : Données annualisées des cours mondiaux du pétrole brut introduites dans le scénario avec crise 29

Tableau 3 : Taux de couverture des programmes pilotes de filets sociaux en 2018 31

Tableau 4 : Taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants en 2011 selon la répartition spatiale des ménages (en %) 37

Tableau 5 : Profondeur de la pauvreté monétaire (FGT_1) des enfants en 2011 selon la répartition spatiale des ménages (en %) 38

Tableau 6 : Sévérité de la pauvreté monétaire (FGT_2) des enfants en 2011 selon la répartition spatiale des ménages (en %) 39

Tableau 7 : Taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques / socioéconomiques du chef de ménage : sexe, statut matrimonial, groupe d'âges et niveau d'instruction (%) 46

Tableau 8 : Profondeur (intensité) de la pauvreté monétaire (FGT_1) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques du chef de ménage (%) 47

Tableau 9 : Sévérité de la pauvreté monétaire (FGT_2) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques du chef de ménage (%) 48

Tableau 10 : Taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques des ménages (%) 52

Tableau 11 : Profondeur de la pauvreté monétaire (FGT_1) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques des ménages (%) 53

Tableau 12 : Sévérité de la pauvreté monétaire (FGT_2) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques des ménages (%) 54

Tableau 13 : Impacts sur l'évolution générale du taux de pauvreté monétaire (FGT_0) pour l'ensemble de la population tchadienne de 2011 à 2020 56

Tableau 14 : Impacts sur l'évolution générale du taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants de 2011 à 2025 par cohortes 58

Tableau 15 : Proportion (%), dans la population pauvre au plan monétaire (FGT_0), des personnes en état de pauvreté à cause de la crise, de 2014 à 2025 selon le milieu de résidence des ménages 59

Tableau 16 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon le statut matrimonial du chef de ménage 60

Tableau 17 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT0) des enfants selon le sexe du chef de ménage 61

Tableau 18 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage 63

Tableau 19 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon la taille du ménage 65

Tableau 20 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon la situation de pauvreté monétaire du ménage en 2011 66

Tableau 21 : Effets des programmes pilotes de filets sociaux sur la dépense réelle par tête, de 2018 à 2025 67

Tableau 22 : Effets des programmes pilotes de filets sociaux sur la pauvreté, tous âges confondus, de 2018 à 2025, par région bénéficiaire et au niveau national 69

Tableau 23 : Effets des programmes pilotes de filets sociaux sur la pauvreté des enfants, de 2018 à 2025, par région bénéficiaire et au niveau national 72

Tableau 24 : Effets, sur la consommation réelle par tête, de l'annulation des droits de douanes prélevés sur les importations alimentaires, de 2019 à 2025 73

Tableau 25 : Effets, sur la pauvreté pour l'ensemble des citoyens, de l'annulation des droits de douanes prélevés sur les importations alimentaires, de 2019 à 2025 74

Tableau 26 : Effets, sur la pauvreté des enfants, de l'annulation des droits de douanes prélevés sur les importations alimentaires, de 2019 à 2025 75

Tableau 27 : Effets, sur la consommation réelle par tête, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires, de 2019 à 2025 76

Tableau 28 : Effets, sur la pauvreté de l'ensemble des citoyens, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires, de 2019 à 2025 77

Tableau 29 : Effets, sur la pauvreté des enfants, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires, de 2019 à 2025 78

Tableau 30 : Effets des politiques extensives des transferts en espèces, sur la pauvreté des enfants pour l'ensemble des enfants, de 2019 à 2025 81

Tableau 31 : Effets des politiques extensives des transferts en espèces, sur la pauvreté pour l'ensemble de la population tchadienne de 2019 à 2025 84

Tableau 32 : Effets d'une couverture étendue des transferts en espèces sur la pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence, de 2019 à 2025 86

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours mondiaux du pétrole brut et du PIB par tête au Tchad de 2003 à 2018 22

Graphique 2 : Evolution du PIB réel de 2003 à 2017 23

Graphique 3 : Taux de pauvreté monétaire (FGT0) des enfants (versus ensemble de la population) en 2011 par région (en %) 36

Graphique 4 : Contraste entre les indicateurs de pauvreté des enfants par tranches d'âges selon que le chef de ménage est un homme ou une femme 41

Graphique 5 : Profil de pauvreté des enfants vs ensemble de la population, selon le groupe d'âges du chef de ménage 42

Graphique 6 : Contribution relative des ménages à la pauvreté des enfants par tranches d'âges des enfants : contrastes selon le groupe d'âges du chef de ménage 43

Graphique 7 : Indicateurs de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage 45

Graphique 8 : Indices de pauvreté en 2011 selon la taille du ménage 50

Graphique 9 : Indicateurs de pauvreté des enfants en 2011 selon le type de ménage (%) 51

Graphique 10 : Indicateurs de pauvreté en 2011, enfants et adultes pris ensemble, selon le type de ménage (%) 51

Graphique 11 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) pour l'ensemble de la population tchadienne dans les scénarios avec et sans crise 55

Graphique 12 : Impacts de la crise sur l'évolution du nombre total de pauvres au Tchad 56

Graphique 13 : Evolution du taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants dans les scénarios avec et sans crise 57

Graphique 14 : Impacts de la crise sur le nombre d'enfants pauvres 58

Graphique 15 : Enfants en état de pauvreté monétaire à cause de la crise, selon le milieu de résidence, en pourcentage du nombre total d'enfants pauvres dans le milieu indiqué (%) 59

Graphique 16 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT0) des enfants selon le sexe du chef de ménage 62

Graphique 17 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces, sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire des enfants (FGT0) dans l'ensemble 79

Graphique 18 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces, sur l'évolution du nombre total d'enfants pauvres 80

Graphique 19 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces, en termes d'atténuation de l'impact négatif de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants 81

Graphique 20 : Effets des politiques de transferts en espèces sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT0) pour l'ensemble de la population tchadienne 82

Graphique 21 : Effets des politiques de transferts en espèces sur l'évolution du nombre total de pauvres au Tchad 83

Graphique 22 : Effets des politiques de transferts en espèces en termes d'atténuation de l'impact négatif de la crise sur la pauvreté monétaire en considérant l'ensemble de la population tchadienne 83

Graphique 23 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant en milieu urbain, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 85

Graphique 24 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant en milieu rural, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 86

Graphique 25 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est marié, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 87

Graphique 26 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est en union libre, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 88

Graphique 27 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est célibataire, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 89

Graphique 28 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est veuf, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 89

Graphique 29 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est séparé, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 90

Graphique 30 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est divorcé, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 90

Graphique 31 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dirigés par une personne de sexe masculin, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....91

Graphique 32 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dirigés par une personne de sexe féminin, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....92

Graphique 33 : Effets d'une couverture étendue des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef est sans instruction, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....92

Graphique 34 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction coranique, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....93

Graphique 35 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction primaire, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus) 93

Graphique 36 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....94

Graphique 37 : Effets d'une couverture étendue des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction professionnel, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....95

Graphique 38 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus).....95

1. INTRODUCTION

Depuis 2003 et surtout avec l'entrée en service du pipeline Doba-Kribi en mi-2004, le Tchad fait désormais partie des pays producteurs et exportateurs du pétrole brut. Depuis lors jusqu'en 2014, malgré les différentes oscillations des cours et, même, nonobstant la crise financière et économique mondiale de 2008/2009, le pays a connu une période de boom pétrolier. L'impact positif de cette décennie glorieuse s'est fait ressentir sur la plupart des indicateurs économiques et socioéconomiques.

Ainsi, la croissance annuelle du PIB réel, négative en 1999 (-0,68%) et en 2000 (-0,88%), était redevenue positive dès 2001 (+11,66%) avec les travaux d'installation, de forage et de construction du pipeline susdit, avant d'atteindre le pic de 2004 (+33,63%) lors de la première exportation à travers ce canal d'exportation (The World Bank, 2018a). Bien que toujours faible comparativement à la moyenne des pays à faible revenu, l'indice de développement humain (IDH) a également suivi une courbe ascendante passant de 0,299 en 2000 à 0,403 en 2014 et même 0,407 en 2015 (PNUD, 2018). On note également la réduction du taux de pauvreté, qui se situe à 46,67% en 2011 alors qu'il était de 54,80% en 2002 ; ce qui est cohérent dans une certaine mesure avec l'accroissement de 67% du PIB per capita dans la même période.

Cependant, depuis mi-2014, les cours du pétrole brut ont entamé une chute drastique qui s'est traduite par une baisse de 80% environ de juin 2014 à janvier 2016. Ce choc pétrolier a lourdement compromis les efforts de croissance et de réduction de la pauvreté entrepris par le pays durant son boom pétrolier de 2003-2014.

En effet, à la faveur de l'effondrement des cours du pétrole brut, l'économie tchadienne est entrée dans une phase de récession avec, entre autres, une baisse du PIB per capita dès 2015, un taux de croissance négatif du PIB réel en 2016 (-6,26%) et 2017 (-2,95%) et une stagnation, voire une tendance baissière de l'IDH après 2015[2].

Les effets négatifs d'une telle crise sont susceptibles d'hypothéquer le bien-être des populations en général, et des populations les plus vulnérables comme les enfants en particulier, comme le montrent plusieurs auteurs (Lundberg et Wuermli, 2012).[3] La plupart de ces effets sont d'abord transmis aux ménages, puis répercutés aux enfants.

La présente étude vise par conséquent à analyser les effets potentiels de l'apathie des cours du pétrole observée depuis juin 2014 et des options de politiques de réponse sur le bien-être et la pauvreté des enfants au Tchad. Il s'agit particulièrement ici de la pauvreté monétaire et de la pauvreté calorique.

La suite de cette étude s'articule en six sections. Une brève présentation des deux chocs pétroliers subis par le Tchad depuis le début de son exploitation pétrolière est faite dans la section 2. L'approche méthodologique est résumée dans la section 3. Quant à la section 4, elle donne une photographie de la pauvreté monétaire des enfants au Tchad en 2011. Par la suite, les résultats des simulations des scénarios de référence et avec crise sont présentés dans la section 5, alors que la

[2] La valeur de l'IDH du Tchad s'élève à 0,407 en 2015, 0,405 en 2016 et 0,404 en 2017 (PNUD, 2018).

[3] Comme le dit un proverbe africain, « quand vient la disette, les éléphants maigrissent, mais les gazelles et les antilopes meurent ».

section 6 fait étalage des résultats des simulations des politiques de réponse. Les conclusions et les esquisses de recommandations de l'étude sont consignées dans la section 7.

2. DEUX CHOCS PÉTROLIERS MAJEURS SUBIS PAR LE TCHAD DEPUIS LE DÉBUT DE SON EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Depuis le début de l'exploitation pétrolière au Tchad en 2003, l'économie mondiale a enregistré deux chocs pétroliers majeurs, en juillet 2008 et en juin 2014.[4]

Comme le montre le Graphique 1, dans le premier cas, le cours moyen du baril de pétrole brut a drastiquement chuté en passant de 133 dollars US (USD) en juillet 2008 à 41 USD en décembre de la même année, avec la crise économique mondiale de 2008 ; soit une baisse de 69% en cinq mois, à un taux de croissance moyen de −21% le mois.

Le récent choc survient après quasiment quatre années de stabilité relative des prix du pétrole aux alentours de 100 dollars US le baril, de janvier 2011 à pratiquement septembre 2014. Il s'agit de la plus longue période euphorique du pétrole brut jamais enregistrée dans l'histoire à un prix moyen aussi élevé.

Cependant, partant des 108 USD enregistrés en juin 2014, le prix du baril a entamé un glissement qui s'est avérée irrésistible et vertigineuse par la suite. Il diminue d'abord de 57% environ pour s'établir à 41 USD en janvier 2015. Après une brève remontée partielle à près de 63 USD en mai 2015, il subit de nouveau une glissade de plus de 50%, en tombant à moins de 30 USD en janvier 2016, son plus bas niveau depuis décembre 2003.

Ainsi, du début du choc pétrolier en juin 2014 à janvier 2016, le prix du baril de pétrole brut chute de 73% environ.

Certes, chacun de ces chocs a profondément bouleversé le trend de croissance de plusieurs pays, particulièrement ceux dont l'économie est fortement dépendante de l'industrie pétrolière. Toutefois, contrairement à la situation vécue en 2008/2009, la période d'atonie des cours du pétrole est plus longue et la remontée des prix plus lente dans le cas du dernier choc.

En effet, le prix moyen du baril, qui se situe à 75 USD en septembre 2018, est remonté à ce niveau, dans le premier cas, en onze mois après avoir atteint le plancher de 41 USD en décembre 2008. En revanche, dans le cas du dernier choc dont les rémanences se font encore ressentir aujourd'hui, il a fallu attendre 44 mois depuis la descente au premier taux plancher de 47 USD en janvier 2015 et 32 mois après l'atteinte du second taux plancher de 30 USD en janvier 2016 ; soit, respectivement, une période quatre et trois fois plus longue que celle expérimentée à la suite de l'effondrement du prix du baril en juillet 2008.

Aussi, peut-on conjecturer que le récent choc est de nature à plomber encore plus fortement l'économie des pays producteurs de pétrole brut.

C'est notamment le cas pour le Tchad. Comme il ressort du Graphique 1, le PIB par tête a plus négativement été affecté suite au choc pétrolier qui a débuté en mi-2014. Il est quasiment resté inchangé de 2014 à 2015 autour de 965 USD constant de 2010, mais a chuté de 9% entre

[4] Pour une revue des causes et conséquences potentielles de ces chocs pétroliers, ainsi que des deux précédents survenus en 1985/86 et en 1990/91, voir : Baffes *et al.*, 2015 ; Baffes, Kose, et Ohnsorge, 2015.

2015 et 2016, puis de 6% en 2017 où il s'élève à 823 USD. Tenant compte des estimations de croissance positive mais modérée en 2018, il resterait stable autour de 820 USD en 2018, soit une baisse globale de 15% par rapport au sommet atteint en 2014. Ce qui représente un recul considérable de plus d'une décennie. En effet, le montant du PIB per capita estimé pour 2018 est assimilable à celui enregistré en 2005 et qui est resté quasiment stable jusqu'en 2009, avant d'amorcer une tendance haussière jusqu'en 2014 et de dégringoler ensuite.

Cette évolution du PIB per capita à la suite du choc pétrolier de 2014 augure notamment des implications drastiques pour l'ensemble du corps social et du tissu économique au Tchad. Elle reflète le trend du PIB réel qui trahit lui aussi la plus grande vulnérabilité du pays face à une plus longue période de morosité des prix du baril de pétrole.

Le Graphique 2 montre qu'en 2014 et 2015, le pays a tout d'abord résisté face au choc pétrolier, comme en 2008/2009, en affichant des taux de croissance positifs du PIB réel. Mais, la lenteur de la remontée du prix du baril, combinée à la prégnance des manques à gagner déjà accumulés en 2014 et 2015, a contribué à faire chuter le taux de croissance du PIB réel en-dessous de zéro les deux années suivantes : à -6,26% en 2016 et -2,92% en 2017. Ce qui explique la forte déliquescence susmentionnée du PIB par tête au cours desdites années.

Graphique 1 : Evolution des cours mondiaux du pétrole brut et du PIB par tête au Tchad de 2003 à 2018

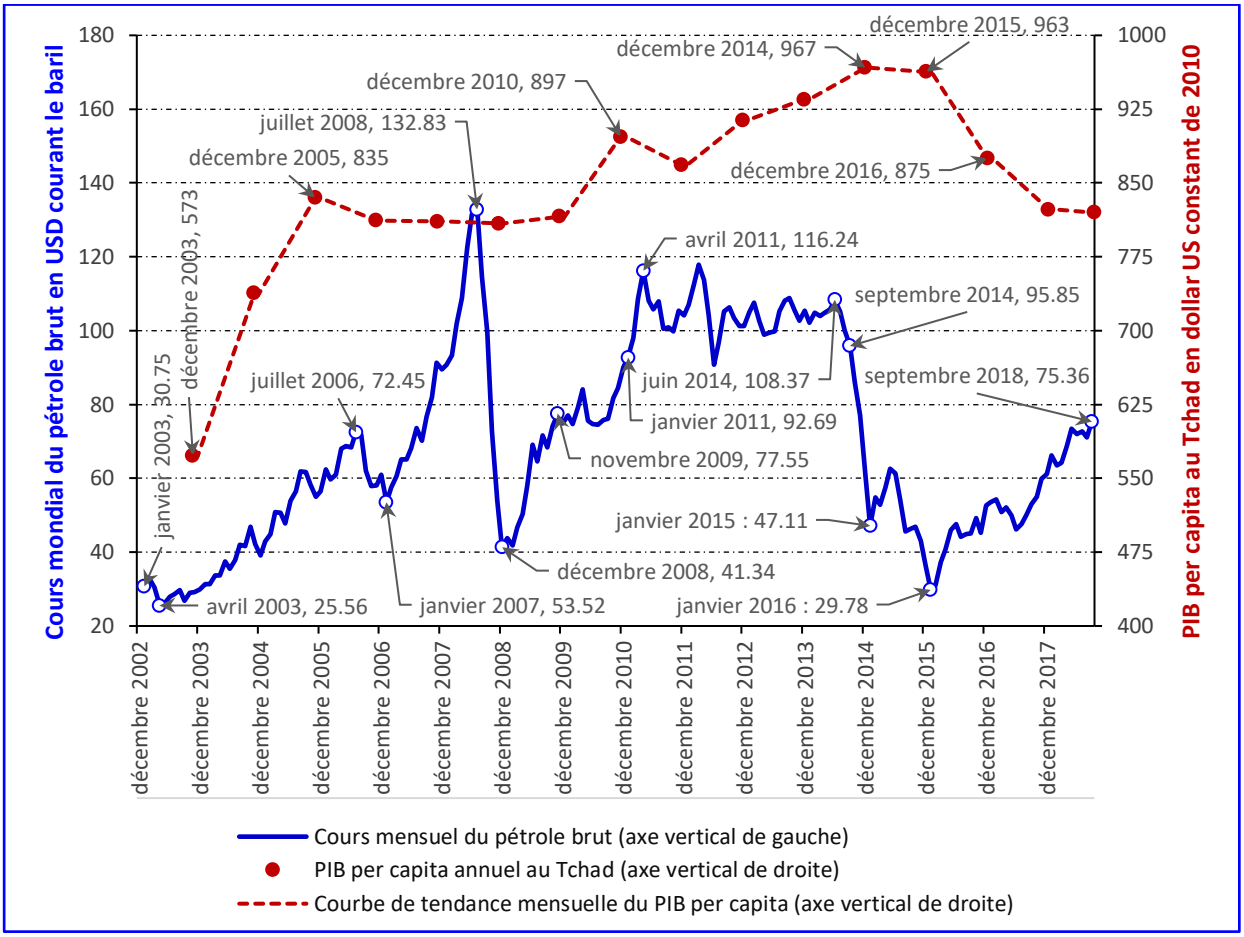

Source : Conception de l'auteur à partir des données de : (1) Pour les cours du pétrole brut : The World Bank (2018a), moyenne simple de trois prix au comptant du pétrole brut : Brent daté, West Texas Intermediate et le Fateh Dubaï, en USD courant le baril ; (2) Pour le PIB par tête : The World Bank (2018b), en USD constant de 2010.

Graphique 2 : Evolution du PIB réel de 2003 à 2017

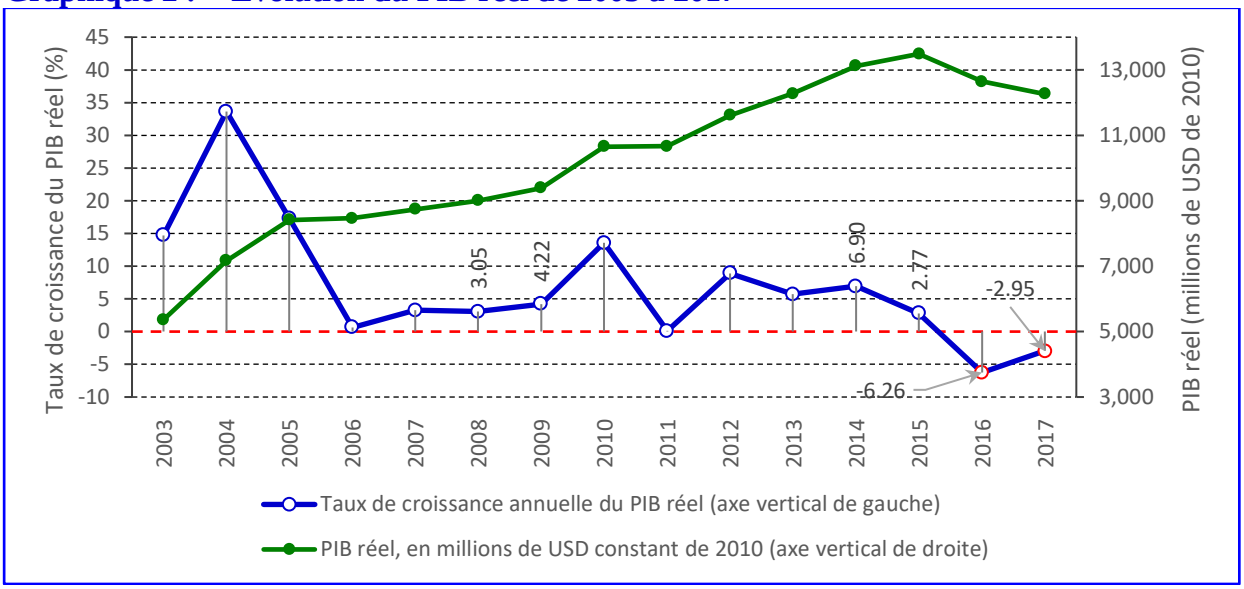

Source : Conception de l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale (The World Bank, 2018b).

3. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

La présente section donne des indications sur le principe général d'analyse, le modèle utilisé et les données y relatives, de spécifier la notion d'enfant et les dimensions de la pauvreté des enfants considérées dans l'étude.

3.1. Principe général d'analyse

Pour estimer les impacts, sur la pauvreté des enfants, de la crise économique subie par le Tchad depuis la baisse des prix du pétrole en mi-2014, nous utilisons un modèle d'équilibre général calculable (EGC) dynamique avec microsimulations. A l'aide de cet instrument méthodologique, deux principaux scénarios sont simulés : d'une part, un scénario « sans crise » ou du « business as usual » et, d'autre part, le scénario « avec crise ». L'analyse contrefactuelle consiste par la suite à comparer les résultats des deux scénarios, pour chaque variable macro ou microéconomique d'intérêt, à l'instar des indicateurs de pauvreté des enfants.

3.2. Définition adoptée dans l'étude pour le terme « enfant »

Dans cette étude, sauf indication spécifique, le terme « enfant » s'entend au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui définit en son article 1er un enfant comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable » (Organisation des Nations Unies (ONU), 1989).

Bien que la définition de l'enfant et de l'enfance soit beaucoup plus complexe et qu'elle soit susceptible de varier selon que l'on considère les acceptions généalogiques, filiales, affectives, physiologiques ou sociales, la définition de la CIDE a le mérite de fournir aujourd'hui une référence commune aux organisations internationales, aux ONG et aux gouvernements dans le cadre d'études et programmes sur les enfants.

En plus de considérer l'ensemble des enfants de moins de 18 ans, certaines analyses dans cette étude sont faites par tranches d'âges : de 0 à 5 ans, de 6 à 10 ans, de 11 à 14 ans, de 15 à 17 ans, ainsi que de 0 à 14 ans.[5]

3.3. Dimension et mesure de la pauvreté des enfants considérées dans l'étude

3.3.1. Dimension monétaire de la pauvreté des enfants

Il est largement reconnu que la pauvreté des enfants diffère de la pauvreté des adultes, non pas simplement parce qu'elle est circonscrite à la population des enfants *per se*, mais encore plus en cela qu'elle a des causes et des effets différents et que l'impact de la pauvreté pendant l'enfance a des conséquences permanentes sur les enfants et l'avenir de la société. (UNDP - International Poverty Centre, 2004, p. 3 ; Childhood Poverty Research and Policy Centre (CHIP), 2004, p. 3 & 4).[6]

La pauvreté des enfants, comme la pauvreté en général, a bien des visages et comporte de multiples dimensions. Le Rapport sur la situation des enfants dans le monde de 2005 propose la définition suivante de la pauvreté des enfants : *« les enfants vivant dans la pauvreté sont privés des ressources dont ils ont besoin sur les plans matériel, spirituel et affectif pour survivre, se développer et s'épanouir, ce qui les empêche de jouir de leurs droits, de donner la pleine mesure de leurs capacités ou de participer à la vie de la société en tant que membres à part entière et à parts égales »* (UNICEF, 2005, p. 18). Il s'agit là d'une définition holistique, qui a le mérite de reposer aussi bien sur le volet 'privation des besoins fondamentaux' que sur les principes des droits de l'Homme.[7]

Le cadre de la présente étude se limite à la seule dimension monétaire de la pauvreté des enfants. Cette approche, aussi restrictive soit-elle, participe bien à la mesure de la pauvreté des enfants en se basant sur l'argument des « droits minimaux à la satisfaction des besoins d'ordre monétaire », selon lequel il existe un certain revenu monétaire et une certaine dépense alimentaire de base, qui sont considérés comme des seuils minima respectifs, pour que les individus ou les ménages aient la liberté de vivre une vie décente. En somme, il s'agit d'une contribution à la compréhension de la situation et de l'évolution de la pauvreté des enfants au Tchad.

3.3.2. Mesure de la pauvreté monétaire des enfants

Un enfant est considéré ici comme monétairement pauvre s'il fait partie d'un ménage pauvre en termes monétaires. Comme le soulignent Balma *et al.* (2010, p. 1), la plupart des effets des chocs exogènes ou endogènes sont d'abord transmis aux ménages, puis répercutés aux enfants. Ainsi, la situation des enfants peut changer par suite des changements du bien-être monétaire et non monétaire des ménages dont ils dépendent.

---

[5] Cette dernière tranche d'âges est utilisée dans plusieurs études pour circonscrire la population des enfants.

[6] « La pauvreté pendant l'enfance est une cause première de la pauvreté à l'âge adulte. Les enfants appauvris deviennent souvent des parents appauvris, qui élèvent leurs propres enfants dans la pauvreté. Pour rompre ce cycle générationnel, la réduction de la pauvreté doit commencer avec les enfants » (UNICEF, 2005, p. 15).

[7] Pour revue les différentes définitions et mesures de la pauvreté des enfants et les divers cadres conceptuels y afférents, voir : Minujin *et al.*, 2005 ; Minujin *et al.*, 2006 ; Ortiz, Moreira Daniels et Engilbertsdóttir, 2012 ; UNICEF Innocenti Research Centre, 2012.

De manière conventionnelle, un ménage est considéré comme étant monétairement pauvre si sa consommation par équivalent-adulte, déflatée par des indices de prix temporels et spatiaux propres, se situe en-dessous du seuil de pauvreté absolue officielle.

Pour mesurer et analyser la pauvreté monétaire des enfants, nous utilisons les indicateurs pauvreté de classe P_α ou FGT_α de Foster, Greer et Thorbecke (1984), appliqués à la population des enfants ou à des tranches de ladite population selon les cas, α prenant alternativement les valeurs 0, 1 ou 2.

La formule synthétique de cette classe d'indicateurs est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left(\frac{z-y_i}{z}\right)^\alpha$$

avec :

n, le nombre total d'individus/ménages dans la population ;

q, le nombre d'individus/ménages pauvres dans la population ;

z, le seuil de pauvreté ;

y_i, le montant de la variable monétaire (revenu ou dépense) de l'individu i ; et

α, le paramètre d'aversion vis-à-vis de la pauvreté.

Lorsque les individus/ménages sont regroupés dans des classes avec des poids w_i différents dans la population étudiée, leurs observations respectives sont pondérées par ces poids. La formule est alors réécrite comme suit :

$$P_\alpha = \frac{1}{\sum_{i=1}^{n} w_i}\left(\sum_{i=1}^{q} w_i\left(\frac{z-y_i}{z}\right)^\alpha\right)$$

Pour une population d'enfants donnée, l'indicateur FGT_0 mesure donc le pourcentage des enfants monétairement pauvres par rapport au nombre total d'enfants compris dans cette population, alors que les indicateurs FGT_1 et FGT_2 mesurent respectivement l'intensité (ou profondeur) et la sévérité de la pauvreté parmi ces enfants pauvres.

3.4. Le modèle EGC dynamique de microsimulations

L'outil analytique principal utilisé dans l'étude est un modèle d'équilibre général calculable (EGC) dynamique de microsimulations. Il a pour socle le modèle PEP-1-t de Decaluwé *et al.* (2013) qui est un modèle EGC standard uni-pays de dynamique récursive.

Le modèle PEP-1-t a été adapté pour cadrer avec l'étude, notamment en y apportant toutes les spécifications nécessaires pour l'ajuster à la structure particulière de la matrice de comptabilité sociale (MCS) du Tchad utilisée et dont les grandes lignes sont présentées au paragraphe 3.5.

La nature dynamique du modèle s'est imposée, car les phases du choc pétrolier simulé s'étalent dans le temps, mais aussi pour permettre une analyse dynamique de l'impact de ce choc d'année en année depuis 2014.

La période couverte par le modèle part de 2011 à 2025 inclusivement. La sous-période 2014-2025 est celle où les effets de la crise sont effectivement évalués, l'année 2014 étant dans cette sous-période celle au cours de laquelle la chute tendancielle des cours du pétrole a été déclenchée. L'analyse intègre l'année 2018 et s'étend jusqu'en 2025, respectivement pour avoir les estimations actualisées de l'incidence du choc, y compris au regard de la remontée des cours observées depuis 2016, et pour avoir une idée prospective de cette incidence au-delà de 2018.

L'année 2011 est utilisée comme année de référence pour l'ensemble de la période, car elle est celle à laquelle la dernière enquête auprès des ménages a été faite ; étant entendu que dans ce contexte où le choc n'est pas très éloigné de la date de conduite de l'enquête, il est préférable de démarrer le modèle avec les informations les plus fiables possibles sur la pauvreté.

Un autre volet de modélisation spécifique par rapport au cadre séminal de PEP-1-t a consisté à entreprendre les travaux de microsimulations, la microsimulation étant la voie royale utilisée pour traiter des questions de pauvreté et, plus généralement, d'impacts distributifs des chocs exogènes ou de politiques économiques.

Dans la littérature, plusieurs approches sont utilisées pour effectuer des microsimulations à l'aide d'un modèle EGC.[8]

La présente étude fait usage de l'approche dite « totalement intégrée ». Elle consiste à incorporer directement dans le modèle EGC, un grand nombre ou la totalité des ménages d'une enquête auprès des ménages et non pas simplement des catégories de ménages représentatifs. Dans notre cas, tous les 9259 ménages enquêtés en 2011 ont été individuellement incorporés.

Comme le soulignent Cockburn, Savard et Tiberti (2015, p. 4), cette approche, rendue possible par l'amélioration des capacités des outils de traitement informatique, permet ainsi de saisir les effets distributifs intra-groupes, chaque ménage de l'enquête étant impacté en fonction de la structure spécifique de ses revenus et de celle de ses dépenses. Selon plusieurs auteurs et praticiens de modèles EGC, si l'objectif ultime est d'obtenir un cadre macro-micro totalement cohérent ou, en d'autres termes, si l'objectif est d'évaluer l'impact des chocs sur la pauvreté à partir de la base la plus solide possible des micro-observations, alors, un modèle de microsimulations totalement intégré devrait être privilégié (Bourguignon, Bussolo et Pereira da Silva, 2008b, p. 18-20). Ils observent dans ce sens qu'il s'agit là de l'approche la plus judicieuse sur le plan théorique pour la réalisation de microsimulations dans un cadre EGC.

Cette approche qui a été proposée pour la première fois par Decaluwé, Dumont et Savard (1999) est appliquée dans la littérature par de nombreux auteurs.[9]

---

[8] Pour une revue et une classification de différentes approches de microsimulations à l'aide de modèle EGC, voir : Cockburn, Savard et Tiberti (2015) ; Tiberti, Cicowiez et Cockburn (2017) ; Savard (2004) ; Bourguignon, Bussolo et Pereira da Silva (2008a) ; Colombo (2008).

[9] Voir, entre autres : Cockburn, Corong et Cororaton (2010) ; Boccanfuso et Savard (2008) ; Chitiga, Mabugu et Kandiero (2007).

3.5. Les principales données du modèle

Les données exigibles au fonctionnement du modèle et aux analyses subséquentes sont de deux principaux ordres : celles indispensables à l'élaboration de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) sous-jacente au modèle EGC et les bases de données des résultats d'enquête auprès des ménages requises pour conférer au modèle le statut d'outil de microsimulations.

Pour la construction de la MCS, nous avons utilisé des fichiers du Tableau Ressources-Emplois (TRE) 2011 et du Tableau des Comptes Economiques Intégrés (TCEI) 2010 construits par l'Institut National de la Statistique, des Etudes économiques et Démographiques (INSEED) du Tchad (INSEED, 2018a ; INSEED, 2018b). Concernant les bases de données d'enquête sus-évoquées, elles proviennent des résultats de la Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) réalisée par l'INSEED en 2011 (INSEED, 2013).

L'année 2011, qui est l'année de réalisation d'ECOSIT3 a été choisie comme année de base de la MCS et de démarrage du modèle, en vue de pouvoir utiliser les taux de pauvreté originaux de 2011 comme références dans l'analyse.

Les branches et produits de la MCS sont structurés de manière à épouser la nomenclature des produits d'ECOSIT3 classés par fonction de dépenses. Au regard des informations qui ressortent des bases de données disponibles, cette structuration s'est avérée comme la plus idoine, sinon l'approche unique, pour établir une correspondance correcte entre les branches/produits du TRE et les produits d'ECOSIT3. Par ailleurs, c'est sur la base de cette nomenclature que, pour chaque ménage enquêté, la computation des vecteurs de dépenses déflatées par équivalent-adulte a été faite, lesquels vecteurs servent à calculer les indicateurs de pauvreté, aussi bien pour la pauvreté monétaire standard que pour la pauvreté calorique qui correspond ici à la pauvreté alimentaire. L'utilisation de ces vecteurs in extenso dans la MCS permettent de reproduire les taux originaux de pauvreté de 2011 au démarrage du modèle. Après des opérations complémentaires de désagrégation/agrégation qui ont permis d'établir des comptes distincts de branches/produits pour le pétrole brut, le pétrole raffiné et l'administration publique, le format final de la MCS comporte 15 branches/produits.[10]

3.6. Les scénarios simulés

Cinq scénarios sont simulés dans la présente étude, parmi lesquels un représente le scénario de référence de l'évolution de l'économie, un autre est représentatif de la crise économique, les trois restants faisant office de politiques de réponse à ladite crise.

Le choix des politiques de réponse a été guidé par le souci de trouver des mesures dont les effets bénéfiques sur les enfants seraient le plus immédiats et directs possibles ; d'où la priorité donnée aux politiques pouvant assurer un coussin de sécurité à brève échéance pour les enfants, en rendant possible l'amélioration de leur consommation alimentaire ou, plus généralement, le pouvoir d'achat des ménages dont ils font partie.

---

[10] (1) Alimentation ; (2) Habillement et chaussures ; (3) Logement, eau, électricité et gaz domestique ; (4) Ameublement, articles de ménages et entretien courant ; (5) Extraction d'hydrocarbures ; (6) Raffinage de pétrole ; (7) Construction ; (8) Santé et hygiène ; (9) Education ; (10) Transport ; (11) Communication et télécommunication ; (12) Hôtels et restaurants ; (13) Commerce ; (14) Administration publique ; (15) Biens et services divers.

3.6.1. Scénario 1 : scénario de référence ou scénario « sans crise »

L'évaluation des incidences du choc pétrolier et des politiques de réponse sur les divers indicateurs de performance se fait ici à travers l'analyse du sens et de l'amplitude des variations ou déviations de ces indicateurs par rapport à leurs valeurs de référence respectives.

La simulation du scénario de référence permet alors au modèle de générer le trend que l'économie aurait suivi en cas de *'business-as-usual'*, c'est-à-dire au cas où l'économie aurait continué d'évoluer sans crise et sans application de politiques de réponse subséquentes à cette crise.

Les principales hypothèses ici concernent le calibrage dynamique du modèle, notamment en ce qui concerne le taux de croissance de la population et le taux de croissance du PIB réel.

Le taux de croissance de la population utilisé dans le modèle est de 3,6% l'an, valeur officielle, à ce jour, du *Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire* de la population tchadienne (INSEED, 2012).

Dans les modèles dynamiques, l'on fait généralement usage du taux de croissance de la population pour la mise à jour annuelle, dans la mécanique de modélisation, des valeurs des variables et paramètres supposés croître à ce rythme. L'offre de travail est une des principales variables dont on suppose qu'elle croît au même rythme que l'indice de la population. Parmi les autres variables considérées dans ce sens, il y a la consommation incompressible des ménages et les dépenses courantes des administrations publiques.

L'une des raisons pour laquelle il est intéressant de postuler que les constantes et les variables exogènes croissent au même rythme que l'offre de travail est de permettre au modèle de simuler une trajectoire de croissance équilibrée, bien que la simple trajectoire de croissance équilibrée ne soit pas a priori un scénario réaliste (Decaluwé *et al.*, 2013).

Pour rendre plus réaliste le modèle, en plus de la prise en compte de la croissance démographique comme sus-indiquée, l'on associe souvent des informations issues du cadrage macroéconomique du pays avec, notamment, la prise en compte des taux de croissance historiques et/ou estimés du PIB. Le passage d'une économie où le PIB évolue simplement au taux de croissance démographique à celle où les taux plus réalistes du PIB sont appliqués, se fait généralement par calibrage dynamique, à travers l'ajustement des paramètres de productivité totale des facteurs de production. C'est le cas pour cette étude.

Les taux de croissance du PIB réel dans ce scénario (sans crise) ont été établis ou estimés, selon les cas, de la manière suivante :

1. Pour la sous-période du modèle précédant le début de la crise pétrolière (2011-2013) : taux de croissance du PIB réel effectivement réalisés ;
2. Pour 2014 et 2015, années pendant lesquelles la croissance a continué à être forte malgré le début de la crise : estimation par calibration dynamique, à partir des taux de croissance effectivement observés au cours de ces années-là ;
3. De 2016 à jusqu'à la fin de la période considérée, en 2025 : projection d'un taux moyen de croissance à partir de la tendance des 10 dernières années avant la crise.

De ces hypothèses, il en ressort pour le scénario sans crise, les taux de croissance présentés au Tableau 1.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel dans le scénario de référence, sans crise pétrolière

Années	2012	2013	2014	2015	2016-2025
Taux de croissance	8,88	5,70	7,75	5,58	5,50

Source. Années 2012 et 2013 (The World Bank, 2018a) ; années 2014 et 2015, calibration à partir des taux de croissance effectifs de ces années respectives, publiés par la Banque Mondiale (The World Bank, 2018a) ; de 2016 à 2025 : taux de croissance moyen projeté à partir de la tendance des 10 dernières années avant la crise.

3.6.2. Scénario 2 : scénario avec crise

Ce scénario représente la crise économique endurée par le Tchad du fait du choc pétrolier déclenché en mi-2014, aussi bien à travers la chute proprement dite des cours du pétrole brut que par la morosité économique générale qui s'en est suivie.

Ce scénario consiste notamment à appliquer au scénario sans crise, les variations des cours du pétrole brut observées de 2014 à 2018[11]. Pour la sous-période 2019-2025, nous avons fait l'hypothèse prudente que les cours allaient se stabiliser ou osciller autour de leur niveau de 2018. Le Tableau 2 présente l'estimation des données annualisées des susdits cours, introduites dans le modèle.

Tableau 2 : Données annualisées des cours mondiaux du pétrole brut introduites dans le scénario avec crise

LIBELLES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 2018
A. Moyenne annuelle simple des cours mensuels du baril de pétrole brut *(en USD courant)*	104	96	51	43	53	67	67
B. Variation annuelle du cours moyen déterminé à la ligne A *(en pourcentage)*	-	– 8	– 47	–16	+23	+27	-
C. Indice, base 2013, des cours mondiaux du baril de pétrole brut : *2013=100*	100	92	49	41	51	65	65

Source : Calculs de l'auteur à partir des moyennes simples de trois prix au comptant du pétrole brut : Brent daté, West Texas Intermediate et le Fateh Dubaï (The World Bank, 2018b). Pour la

3.6.3. Scénario 3 : scénario de crise + Programmes pilotes de filets sociaux du Tchad

Ce scénario traduit une politique de réponse qui consiste à allouer des transferts monétaires à certains ménages pauvres. Il s'agit d'une politique récemment mise en place par le Gouvernement tchadien, avec le soutien de ses Partenaires Techniques et Financiers, à travers des programmes pilotes de filets sociaux, qui ont vocation de servir de base à l'institution d'un Système plus consolidé à l'avenir.

[11] Pour l'année 2018, seules les données des cinq premiers mois étaient disponibles au moment de la simulation de ce scénario.

En effet, le 1er septembre 2016, faisant suite à l'approbation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) du Tchad par le Gouvernement en juillet 2015, le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale avait accordé un don de 10 millions de dollars américains, pour aider le Tchad à développer et mettre en place un système pilote de filets sociaux devant directement bénéficier à 15 000 ménages pauvres (Banque Mondiale, 2016).

Ce système pilote comprend trois composantes :

- Composante 1 : des transferts monétaires inconditionnels et des activités d'argent contre travail, pour offrir des opportunités de revenus aux ménages pauvres de 3 régions pilotes du Tchad ;
- Composante 2 : appui au développement et à l'utilisation de nouveaux instruments et dispositifs institutionnels, notamment relatifs à l'identification, à l'enregistrement et aux modalités de paiement des bénéficiaires ;
- Composante 3 : établissement d'une Unité filets sociaux, disposant d'une solide capacité de mise en œuvre.

C'est la première composante qui est évaluée dans la présente étude. Effective depuis 2018, c'est notamment elle qui bénéficie directement aux ménages en termes de revenus monétaires, les deux dernières ayant surtout pour rôle de faciliter et de rendre efficace sa mise en œuvre.

Cette composante inclue deux sous-composantes :

- ***Sous-composante 1.1 : Programme pilote d'argent contre travail.*** Elle consiste à offrir à 9000 bénéficiaires des ménages pauvres des zones urbaines et périurbaines de N'Djamena, la Capitale, un emploi de 5 heures par jour, pour une durée susceptible d'aller jusqu'à 80 jours par an de 2018 à 2020, contre une rémunération journalière approximative de 1200 FCFA (2 dollars américains) ; soit un revenu annuel de 96 000 FCFA par ménage bénéficiaire, étant donné qu'un seul membre par ménage bénéficiaire y est éligible. Le susdit emploi se limite aux activités de nettoyage des rues, de collecte des ordures, de réhabilitation et de nettoyage des caniveaux et de ponceaux, de pavage des trottoirs et de restauration des berges du fleuve Logone. Cette sous-composante est financée par une aide de l'Association internationale de développement (IDA), une institution de la Banque mondiale, dont l'aide bénéficie généralement aux pays les plus pauvres de la planète.

- ***Sous-composante 1.2 : Programme pilote de transferts monétaires inconditionnels.*** Ce Programme consiste à verser un montant mensuel de 15 000 FCFA (25 dollars américains), payable tous les deux mois, de 2018 à 2020, soit 180 000 FCFA par an et par ménage bénéficiaire, au profit de 6200 ménages pauvres, particulièrement les ménages pauvres avec enfants de moins de 15 ans et/ou femmes enceintes, dont :

    - 1550 ménages les plus pauvres de la région de Bar-El-Ghazel, dans la bande sahélienne, grâce à un financement IDA ;

    - 4650 ménages les plus pauvres de la région du Logone Occidental, dans la zone soudanaise, avec un financement MDTF-ASP (Multi-Donor Trust Fund – Adaptive Social Protection).

Hypothèse complémentaire : L'accord de don entre la Banque Mondiale et le Gouvernement tchadien prévoit que le financement s'étale sur trois ans pour la Composante 1, soit de 2018 à 2020. Toutefois, dans le présent scénario, nous faisons l'hypothèse complémentaire qu'un financement analogue permet de continuer les programmes pilotes de filets sociaux, tels que présentés ci-dessus, jusqu'en 2025, qui est l'horizon temporel du modèle. Cette hypothèse n'empêche pas d'analyser les effets intrinsèques desdits programmes au cours de leur période effective de mise en vigueur (2018-2020), mais permet en plus de projeter l'incidence de leur viabilisation au-delà de la période initiale.

Sur la base des montants annuels ci-dessus, alloués aux ménages bénéficiaires des programmes pilotes de filets sociaux, ainsi que de la structure des ménages de ECOSIT-3 et en faisant l'hypothèse d'un taux de croissance annuelle de la population de 3,6%, nous estimons qu'en 2018, ces programmes ont engendré en moyenne une augmentation du revenu annuel par tête, dans les ménages bénéficiaires, de 10 036 FCFA à N'Djaména, 25 060 FCFA à Barh-El-Gazel et 13 270 FCFA au Logone Occidental (Tableau 3). Ces montants représentent respectivement 14,8%, 13,5% et 7,9% de l'écart entre le seuil de pauvreté et la dépense moyenne des ménages récipiendaires dans les régions concernées. L'impact des filets sociaux sur la pauvreté sera d'autant plus important que ces proportions sont élevées, mais dépendra aussi du montant initial du susdit écart par rapport au seuil de pauvreté.

En considérant le nombre de ménages les plus pauvres incorporés dans les programmes de filets sociaux pour chacune des trois régions concernées, et compte tenu de la population projetée de ces régions en 2018, il apparaît que le taux de couverture desdits programmes, par rapport au nombre total de pauvres de la région, est plus élevé pour N'Djaména où il s'élève à 70,3%. Dans les régions de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental, les transferts monétaires inconditionnels couvrent respectivement 17,8% et 8,8% des pauvres vivant dans ces régions.

Les personnes habitant les ménages bénéficiaires de N'Djaména représentent 1,4% du nombre total de pauvres au Tchad. Celles qui font partie des ménages bénéficiaires de Barh-El-Gazel et du Logone représentent respectivement 0,2% et 0,8% des pauvres u niveau national. Dans l'ensemble, les programmes bénéficient directement à 2,4% des individus pauvres au Tchad en début d'année 2018.

Tableau 3 : Taux de couverture des programmes pilotes de filets sociaux en 2018

LIBELLES	N'Djaména	Barh-El-Gazel	Logone Occidental	Ensemble des trois Régions
DONNEES SUR L'ACCROISSEMENT DES REVENUS GRACE AUX PROGRAMMES PILOTES DE FILETS SOCIAUX				
Augmentation du revenu annuel par tête grâce aux programmes pilotes de filets sociaux (FCFA)	10 036	25 060	16 105	13 270
TAUX DE COUVERTURE DES PROGRAMMES DE FILETS SOCIAUX				
Part du « Gap de pauvreté » (écart entre le seuil de pauvreté et le niveau de dépenses moyen) comblée par les transferts pilotes (%)	14,8	13,5	7,9	10,8
Pourcentage des individus habitant les ménages bénéficiaires des filets sociaux, par rapport au nombre total de pauvres de la Région	70,3	17,8	8,8	19,3
Pourcentage des individus habitant les ménages bénéficiaires des filets sociaux, par rapport au nombre total de pauvres au Tchad	1,4	0,2	0,8	2,4

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3 et des simulations du scénario de crise.

3.6.4. Scénario 4 : scénario de crise + annulation des droits de douane appliqués sur les importations de produits alimentaires

L'objectif de ce scénario est de baisser les prix des produits alimentaires importés, par le biais de l'annulation des droits de douane grevant lesdits produits. Les pertes de recettes douanières consécutives à cette mesure sont entièrement compensées, tout au moins à titre transitoire, par une aide publique extérieure accordée au gouvernement au titre d'appui budgétaire à caractère social ; ce, compte tenu des tensions de trésorerie dans les finances publiques, qui se sont accrues avec la survenue de la crise. Il s'agit d'une politique de réponse non ciblée, c'est-à-dire qui ne vise particulièrement ni les pauvres en général, ni les enfants pauvres en particulier.

On fait l'hypothèse que cette politique s'applique dès 2019. Son coût en termes de ***recettes douanières à compenser*** est d'environ 9 milliards de FCFA en 2019 dans le cadre du modèle et varieraient chaque année, en fonction de l'évolution des quantités importées de biens alimentaires. Ce montant représente environ 0,50% du budget total de l'Etat et 0,15% du PIB.

3.6.5. Scénario 5 : scénario de crise + annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires

Comme dans le cas du scénario précédent, il s'agit ici d'une politique de réponse non ciblée. Mais la présente vise à baisser les prix de tous les biens alimentaires, qu'ils soient importés ou issus de la production domestique, grâce à l'annulation de la TVA appliquée sur les produits en question.

Pour ne pas aggraver la situation des finances publiques, on fait l'hypothèse que les manques-à-gagner fiscaux causés par cette subvention sont, ne serait-ce qu'à titre transitoire, entièrement compensés par une aide publique extérieure accordée au gouvernement. On suppose aussi que cette subvention implicite sera effectivement répercutée jusqu'aux prix de détail des produits concernés.

En 2019, sans application de cette politique, le montant de la TVA sur les produits alimentaires s'élèverait à 6,5 milliards de FCFA, soit 0,36% du budget public et 0,11% du PIB. Probablement, le coût implicite global de ladite politique serait légèrement plus élevé après annulation de la TVA, étant donné l'augmentation de la demande de biens alimentaires qui en résulterait.

3.6.6. Scénario 6 : scénario de crise + Extension du champ d'application des transferts en espèces à tous les ménages abritant des enfants pauvres, avec une enveloppe globale équivalente à 1% du PIB de 2018 au titre des transferts distribués en 2019

Dans ce scénario, un montant global égal à 1% du PIB nominal estimé pour 2018 (année précédant la mise en œuvre de cette politique) est alloué au titre de transferts monétaires de l'Etat aux ménages pauvres. Comme dans les autres scénarios, on fait ici on fait l'hypothèse que cette politique est financée sur la période de l'étude, par une aide publique extérieure accordée au gouvernement.

Le champ de couverture de ces transferts s'étend sur l'ensemble des ménages dont les enfants sont prédits comme étant pauvres en 2018. Le montant alloué pour chaque enfant est fixe. Par conséquent, celui qui revient à au ménage varie selon le nombre d'enfants qu'il abrite.

Selon les projections faites à travers le modèle, à partir des données de la Comptabilité Nationale (INSEED, 2018a) et des taux de croissance du PIB réel (The World Bank, 2018c),

l'enveloppe globale dédiée aux transferts monétaires pour 2019, qui correspond à 1% du PIB nominal en 2018, s'élève à 79,5 milliards de FCFA. Etant donné que le montant alloué pour chaque enfant est fixe, cette enveloppe globale varie annuellement au taux de croissance de la population des enfants, assimilé ici par hypothèse au taux de croissance pour l'ensemble de la population. En 2019, l'enveloppe dédiée aux transferts représenterait environ 12,30% de l'écart moyen entre le seuil de pauvreté et le niveau moyen de dépenses des pauvres en 2019 dans le scénario avec crise et sans politique de réponse.

Sur la base de toutes ces hypothèses et au regard du nombre estimé d'enfants pauvres dans le scénario de crise, le montant estimatif alloué pour chaque enfant pauvre s'élève à 20780 FCFA par an, soit 1730 FCFA par mois. Mais comme on suppose que le montant total reçu par un ménage, même s'il dépend du nombre d'enfants dans le ménage, profite néanmoins à tous les membres du ménage, l'augmentation du revenu annuel par tête grâce à ces transferts, considérant tous les pauvres, est estimée à 12660 FCFA en moyenne, soit 1060 FCFA par mois.

3.6.7. Scénario 7 : scénario de crise + Extension du champ d'application des transferts en espèces à tous les ménages abritant des enfants pauvres, avec une enveloppe globale équivalente à environ 3% du PIB de 2018 au titre des transferts distribués en 2019

Il s'agit ici d'une variante du scénario 6 ci-dessus. La différence fondamentale par rapport à ce dernier réside sur le fait qu'au lieu d'une proportion de 1% du PIB nominal de 2018, l'enveloppe globale dédiée aux transferts monétaires en 2019 représente plutôt environ 3% dudit PIB. En fait, l'intérêt du présent scénario est de trouver un montant optimal qui permettrait de mitiger intégralement les effets négatifs de la crise sur la pauvreté des enfants à l'horizon 2025 ; tout au moins en sortant de la pauvreté à cet horizon le même nombre d'enfants devenus pauvres à cause de la crise.

Dans ce sens, le montant estimatif global à distribuer en 2019 s'élève à 233,2 milliards de FCFA. Il représenterait en cette année 36,07% de l'écart moyen entre le seuil de pauvreté et le niveau moyen de dépenses des pauvres dans le scénario avec crise et sans politique de réponse. L'augmentation du revenu annuel par tête grâce à ce scénario, au sein de toute la population des pauvres, est estimée à 37130 FCFA en moyenne, soit 3090 FCFA par mois.

4. PAUVRETE DES ENFANTS EN 2011, ANNEE DE LA DERNIERE ENQUETE AUPRES DES MENAGES AVANT LE CHOC PETROLIER DE 2014

Malgré la disponibilité des données d'enquêtes auprès des ménages en 2002 (ECOSIT2) et en 2011 (ECOSIT3), les indicateurs de la pauvreté monétaire ou calorique des enfants qui s'en dégagent n'ont pas été publiées. Pour évaluer l'impact de la crise sur cette pauvreté, il apparaît important que le niveau de référence des indicateurs de pauvreté des enfants en 2011 soit tout d'abord déterminé.

Les profils de pauvreté monétaire des enfants en 2011 sont ici présentés selon l'occupation spatiale des ménages, selon certaines caractéristiques du chef de ménage (sexe, statut matrimonial, groupe d'âges et niveau d'instruction), de même que suivant certaines caractéristiques du ménage (type, taille, etc.).

Comme il sera montré ci-dessous dans les sous-sections 4.1 à 4.3, la prévalence de la pauvreté est plus grande parmi les enfants que pour l'ensemble de la population tchadienne. Cela montre qu'avant le choc pétrolier étudié, les enfants partent d'une situation déjà plus précaire que

celle des autres couches de la société et pourraient donc subir plus durement les affres de ce choc pétrolier.

De l'exploitation des bases de données de l'enquête ECOSIT3, il ressort que 48,93% des enfants étaient pauvres en 2011, du point de vue monétaire. Ce taux est supérieur à celui estimé pour l'ensemble de la population (46,67%), quel que soit la tranche d'âges des enfants considérée : 48,88%, 47,38%, 50,19% et 49,99% respectivement pour les enfants de 0 à 15 ans, de 0 à 5 ans, de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans.

Cette plus grande prévalence chez les enfants, par rapport à celle existante dans la société prise dans son ensemble, est également notée au niveau de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. Alors que la profondeur de la pauvreté monétaire est de 19,70% pour toute la population, il s'élève à 20,94% au niveau des enfants, impliquant ainsi que le faussé qui sépare les enfants pauvres du seuil de pauvreté est plus profond que le gap moyen pour tous les citoyens, sans distinction d'âge. De même, l'indice de sévérité de la pauvreté monétaire parmi les enfants pauvres (11,68%) dépasse de 7% l'indice moyen pour l'ensemble des Tchadiens. Pour ces deux autres indicateurs de pauvreté, comme pour l'indice d'incidence de la pauvreté, les valeurs sont au-dessus du niveau général pour le Tchad pour chacune des tranches d'âges des enfants considérées.

4.1. Analyse spatiale de la pauvreté monétaire des enfants en 2011

La situation de la pauvreté des enfants en 2011 selon leur répartition spatiale est présentée à travers le Graphique 3 et les tableaux suivants : Tableau 4, Tableau 5 et Tableau 6.

Comme dans la plupart des pays dans le monde et particulièrement dans les pays en développement, la pauvreté est surtout un phénomène rural au Tchad. En considérant l'ensemble de la population tchadienne, 52,48% des personnes vivant en zones rurales étaient pauvres en 2011, contre 20,90% dans les zones urbaines, dont 10,99% à N'Djaména et 28,76% dans les autres localités urbaines. Au regard du poids de chaque milieu dans la population totale, il s'avère que 91,75% des pauvres se trouvent en milieu rural, alors que les pauvres vivant en milieu urbain ne représentent que 8,25% de l'ensemble des pauvres (1,92% dans la capitale N'Djaména et 6,33% pour dans les autres villes).

Cette ruralité de la pauvreté se reflète encore plus au niveau de la situation des enfants. Avec un taux de pauvreté des enfants de 54,49%, le milieu rural englobait 92,11% des enfants pauvres au Tchad en 2011. Pour ce qui est du milieu urbain, les taux de pauvreté monétaire des enfants sont aussi, certes, plus élevés comparativement aux taux relatifs à l'ensemble de la population ; mais sa contribution relative à la pauvreté des enfants est encore plus faible : 7,89% pour l'ensemble du milieu urbain, dont 1,79% et 6,10% respectivement pour N'Djaména et les autres villes.

Avec quelques exceptions, le palmarès des régions en termes de pauvreté des enfants est quasiment le même que pour la pauvreté dans l'ensemble de la population. Par rapport à la moyenne nationale en termes de pauvreté des enfants, neuf provinces ont une prévalence de la pauvreté des enfants plus élevée et onze une prévalence moins élevée. Les taux de pauvreté des enfants sont particulièrement très élevés dans cinq provinces : Mandoul (73,29%), Logone Occidental (69,42%), Guéra (68,40%), Tandjilé (68,34%) et Moyen Chari (65,19%). Au regard de leurs contributions à l'explication de la pauvreté des enfants, il apparaît que 40,41% des enfants pauvres au Tchad, c'est-à-dire 2 sur 5 enfants pauvres, vivaient en 2011 dans l'une ou l'autre de ces cinq provinces.

En plus de ces 5 provinces, il convient aussi de souligner la forte contribution de 6 autres provinces, due à leurs poids dans la population totale des enfants, malgré leurs taux de pauvreté relativement peu élevés et, dans certaines de ces provinces, en-dessous de la moyenne nationale. Il s'agit des provinces du Logone Oriental, Mayo Kebbi Ouest, Mayo Kebbi Est, Hadjer Lamis, Ouaddai et du Chari Baguirmi. Elles comptaient pour 36,6% des enfants pauvres en 2011 ; les 22,99% des autres enfants pauvres résidaient dans les 9 provinces restantes, considérées dans l'enquête.

De toutes les provinces, Barh El Gazel est celle qui contribue le moins dans la pauvreté en général et la pauvreté des enfants en particulier, avec une proportion de 1% du nombre total des enfants pauvres au Tchad. La prévalence de la pauvreté monétaire est plus élevée parmi les enfants que pour la population entière dans toutes les provinces, sauf dans les provinces de Sila, Barh El Gazel et Hadjer Lamis.

Graphique 3 : Taux de pauvreté monétaire (FGT0) des enfants (versus ensemble de la population) en 2011 par région (en %)

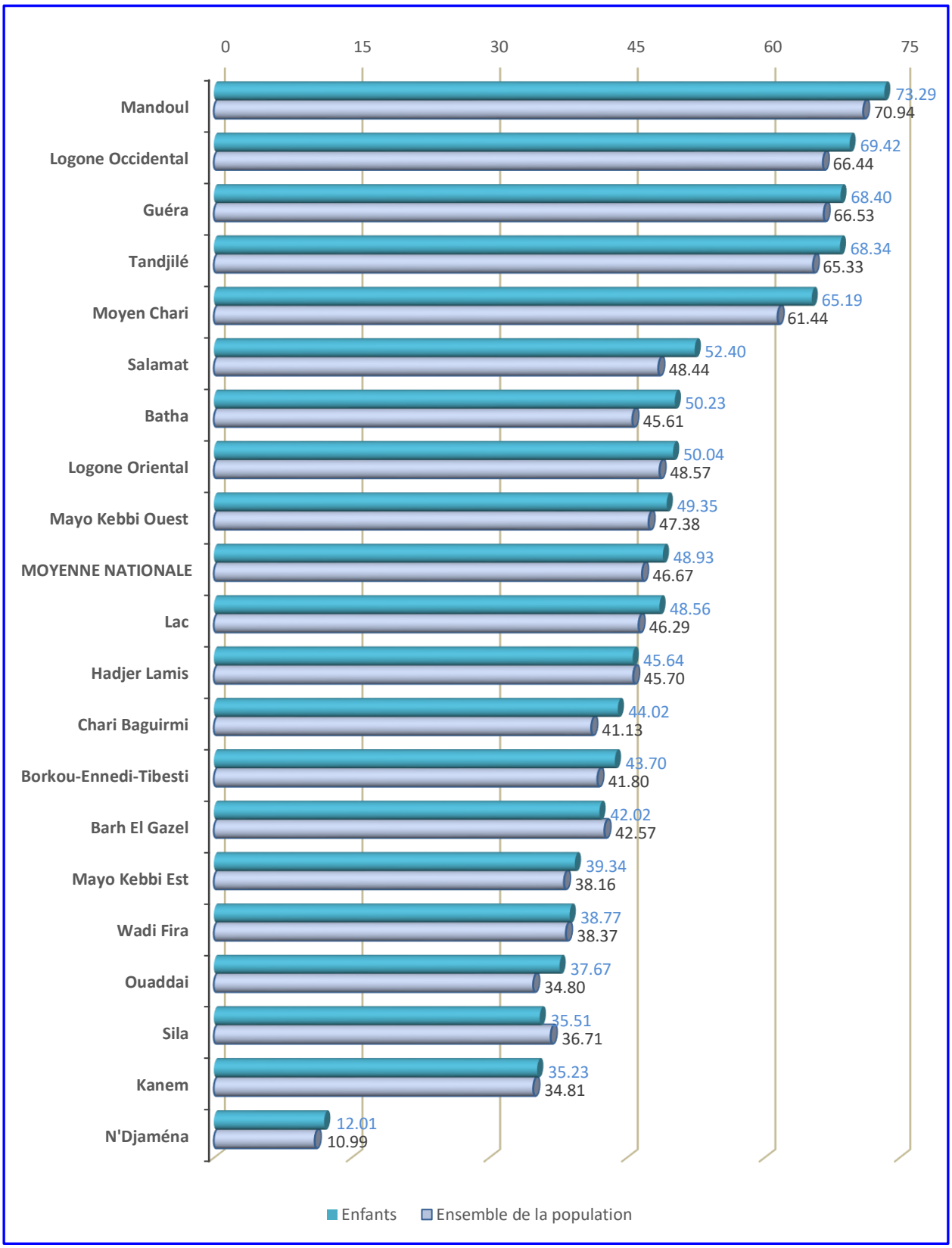

Source : Construction de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 4 : Taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants en 2011 selon la répartition spatiale des ménages (en %)

Critère de localisation spatiale des ménages	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_0	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
LIEU DE RESIDENCE																		
N'Djaména	10,99	*1,92*	*8,15*	12,01	*1,79*	*7,27*	11,80	*1,71*	*7,09*	11,87	*1,74*	*6,93*	12,55	*1,72*	*6,86*	11,69	*1,94*	*8,30*
Autres milieux urbains	28,76	*6,33*	*10,27*	29,81	*6,10*	*10,02*	29,73	*5,98*	*9,83*	28,38	*5,51*	*9,21*	31,64	*6,04*	*9,58*	29,88	*7,08*	*11,85*
Milieu rural	52,48	*91,75*	*81,58*	54,49	*92,11*	*82,71*	54,31	*92,31*	*83,08*	52,40	*92,75*	*83,86*	55,40	*92,24*	*83,55*	56,96	*90,98*	*79,86*
MILIEU DE RESIDENCE																		
Urbain	20,90	*8,25*	*18,42*	22,32	*7,89*	*17,29*	22,21	*7,69*	*16,92*	21,29	*7,25*	*16,14*	23,67	*7,76*	*16,45*	22,39	*9,02*	*20,14*
Rural	52,48	*91,75*	*81,58*	54,49	*92,11*	*82,71*	54,31	*92,31*	*83,08*	52,40	*92,75*	*83,86*	55,40	*92,24*	*83,55*	56,96	*90,98*	*79,86*
REGION DE RESIDENCE																		
Barh El Gazel	42,57	*1,00*	*1,09*	42,02	*1,00*	*1,17*	42,12	*0,99*	*1,15*	38,22	*0,86*	*1,07*	42,17	*1,04*	*1,24*	47,12	*1,18*	*1,26*
Batha	45,61	*3,62*	*3,71*	50,23	*3,92*	*3,82*	50,27	*3,89*	*3,78*	48,48	*4,06*	*3,97*	52,66	*3,94*	*3,76*	50,43	*3,68*	*3,65*
Borkou-Ennedi-Tibesti	41,80	*1,56*	*1,74*	43,70	*1,42*	*1,59*	43,39	*1,43*	*1,62*	48,26	*1,65*	*1,62*	38,54	*1,31*	*1,70*	42,43	*1,22*	*1,43*
Chari Baguirmi	41,13	*5,02*	*5,70*	44,02	*4,80*	*5,34*	44,41	*4,92*	*5,41*	39,06	*4,21*	*5,11*	45,80	*5,08*	*5,57*	49,49	*5,40*	*5,45*
Guéra	66,53	*6,97*	*4,89*	68,40	*6,91*	*4,94*	67,75	*6,80*	*4,90*	67,30	*6,77*	*4,76*	69,03	*6,76*	*4,92*	69,32	*7,31*	*5,27*
Hadjer Lamis	45,70	*5,93*	*6,06*	45,64	*5,87*	*6,30*	44,58	*5,84*	*6,41*	40,22	*5,86*	*6,91*	47,74	*6,08*	*6,39*	54,38	*5,66*	*5,20*
Kanem	34,81	*2,83*	*3,79*	35,23	*2,93*	*4,06*	34,82	*2,93*	*4,12*	33,46	*2,60*	*3,68*	34,06	*3,04*	*4,48*	39,21	*3,30*	*4,20*
Lac	46,29	*3,48*	*3,51*	48,56	*3,57*	*3,60*	48,60	*3,68*	*3,70*	45,15	*3,60*	*3,78*	49,59	*3,52*	*3,56*	53,58	*3,59*	*3,35*
Logone Occidental	66,44	*9,68*	*6,80*	69,42	*9,68*	*6,82*	70,66	*9,61*	*6,65*	73,92	*11,23*	*7,20*	71,68	*8,95*	*6,27*	59,27	*8,12*	*6,85*
Logone Oriental	48,57	*8,44*	*8,11*	50,04	*8,48*	*8,29*	50,74	*8,66*	*8,34*	53,85	*8,21*	*7,22*	50,40	*9,80*	*9,76*	44,11	*7,33*	*8,31*
Mandoul	70,94	*9,95*	*6,54*	73,29	*9,77*	*6,52*	74,08	*10,05*	*6,63*	72,85	*10,83*	*7,05*	75,56	*9,37*	*6,22*	71,37	*8,59*	*6,02*
Mayo Kebbi Est	38,16	*6,00*	*7,33*	39,34	*5,92*	*7,36*	37,74	*5,66*	*7,33*	33,92	*4,91*	*6,86*	39,51	*5,93*	*7,53*	46,76	*7,47*	*7,98*
Mayo Kebbi Ouest	47,38	*6,58*	*6,48*	49,35	*6,71*	*6,65*	49,17	*6,74*	*6,70*	48,04	*7,10*	*7,00*	49,34	*5,78*	*5,88*	51,51	*7,18*	*6,97*
Moyen Chari	61,44	*6,22*	*4,73*	65,19	*6,27*	*4,70*	65,62	*6,11*	*4,55*	63,36	*5,97*	*4,47*	68,37	*5,71*	*4,19*	64,80	*7,37*	*5,69*
N'Djaména	10,99	*1,92*	*8,15*	12,01	*1,78*	*7,27*	11,80	*1,71*	*7,09*	11,87	*1,74*	*6,93*	12,55	*1,72*	*6,86*	11,69	*1,94*	*8,30*
Ouaddai	34,80	*4,84*	*6,49*	37,67	*4,82*	*6,25*	37,07	*4,69*	*6,18*	31,99	*4,62*	*6,84*	44,68	*5,05*	*5,67*	40,54	*4,84*	*5,97*
Salamat	48,44	*2,97*	*2,86*	52,40	*3,24*	*3,02*	52,67	*3,27*	*3,04*	49,85	*3,20*	*3,04*	55,43	*3,55*	*3,21*	52,89	*2,93*	*2,77*
Sila	36,71	*2,03*	*2,58*	35,51	*2,01*	*2,77*	33,93	*1,94*	*2,80*	29,01	*1,76*	*2,88*	36,41	*2,20*	*3,03*	47,55	*2,17*	*2,28*
Tandjilé	65,33	*7,75*	*5,54*	68,34	*7,78*	*5,57*	69,37	*7,87*	*5,54*	64,45	*7,09*	*5,22*	72,48	*8,38*	*5,80*	69,23	*8,13*	*5,87*
Wadi Fira	38,37	*3,21*	*3,91*	38,77	*3,12*	*3,94*	38,61	*3,21*	*4,07*	40,02	*3,72*	*4,41*	35,42	*2,79*	*3,95*	40,80	*2,59*	*3,18*
TCHAD	**46,67**	*100,00*	*100,00*	**48,93**	*100,00*	*100,00*	**48,88**	*100,00*	*100,00*	**47,38**	*100,00*	*100,00*	**50,19**	*100,00*	*100,00*	**49,99**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 5 : Profondeur de la pauvreté monétaire (FGT_1) des enfants en 2011 selon la répartition spatiale des ménages (en %)

Critère de localisation spatiale des ménages	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_1	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
LIEU DE RESIDENCE																		
N'Djaména	2,93	*1,21*	*8,15*	3,17	*1,10*	*7,27*	3,11	*1,06*	*7,09*	3,10	*1,06*	*6,93*	3,25	*1,04*	*6,86*	3,20	*1,25*	*8,30*
Autres milieux urbains	9,58	*4,99*	*10,27*	9,91	*4,74*	*10,02*	9,88	*4,65*	*9,83*	9,38	*4,25*	*9,21*	10,59	*4,72*	*9,58*	9,94	*5,53*	*11,85*
Milieu rural	22,65	*93,80*	*81,58*	23,83	*94,16*	*82,71*	23,71	*94,30*	*83,08*	22,95	*94,70*	*83,86*	24,24	*94,24*	*83,55*	24,86	*93,22*	*79,86*
MILIEU DE RESIDENCE																		
Urbain	6,63	*6,20*	*18,42*	7,08	*5,84*	*17,29*	7,04	*5,70*	*16,92*	6,68	*5,30*	*16,14*	7,53	*5,76*	*16,45*	7,16	*6,78*	*20,14*
Rural	22,65	*93,80*	*81,58*	23,83	*94,16*	*82,71*	23,71	*94,30*	*83,08*	22,95	*94,70*	*83,86*	24,24	*94,24*	*83,55*	24,86	*93,22*	*79,86*
REGION DE RESIDENCE																		
Barh El Gazel	17,86	*0,99*	*1,09*	18,24	*1,02*	*1,17*	18,64	*1,02*	*1,15*	18,68	*0,98*	*1,07*	17,67	*1,02*	*1,24*	18,30	*1,08*	*1,26*
Batha	13,50	*2,54*	*3,71*	15,83	*2,89*	*3,82*	15,74	*2,85*	*3,78*	14,48	*2,83*	*3,97*	18,28	*3,20*	*3,76*	15,31	*2,62*	*3,65*
Borkou-Ennedi-Tibesti	15,40	*1,36*	*1,74*	16,23	*1,24*	*1,59*	16,32	*1,26*	*1,62*	17,76	*1,41*	*1,62*	13,65	*1,08*	*1,70*	16,99	*1,15*	*1,43*
Chari Baguirmi	16,52	*4,78*	*5,70*	17,65	*4,50*	*5,34*	17,75	*4,60*	*5,41*	16,36	*4,11*	*5,11*	18,17	*4,71*	*5,57*	19,01	*4,87*	*5,45*
Guéra	34,61	*8,59*	*4,89*	36,99	*8,73*	*4,94*	37,00	*8,69*	*4,90*	37,64	*8,82*	*4,76*	38,41	*8,79*	*4,92*	34,48	*8,54*	*5,27*
Hadjer Lamis	20,43	*6,28*	*6,06*	21,04	*6,33*	*6,30*	20,21	*6,20*	*6,41*	16,90	*5,74*	*6,91*	22,15	*6,58*	*6,39*	28,45	*6,95*	*5,20*
Kanem	13,83	*2,66*	*3,79*	13,89	*2,70*	*4,06*	13,59	*2,68*	*4,12*	13,09	*2,37*	*3,68*	13,30	*2,77*	*4,48*	15,77	*3,12*	*4,20*
Lac	15,52	*2,76*	*3,51*	16,34	*2,81*	*3,60*	16,51	*2,92*	*3,70*	16,20	*3,01*	*3,78*	16,00	*2,65*	*3,56*	17,00	*2,67*	*3,35*
Logone Occidental	32,38	*11,18*	*6,80*	33,86	*11,03*	*6,82*	34,00	*10,82*	*6,65*	35,69	*12,64*	*7,20*	34,66	*10,11*	*6,27*	29,88	*9,61*	*6,85*
Logone Oriental	19,46	*8,01*	*8,11*	20,20	*8,00*	*8,29*	20,48	*8,17*	*8,34*	21,51	*7,64*	*7,22*	20,63	*9,37*	*9,76*	17,76	*6,93*	*8,31*
Mandoul	36,41	*12,09*	*6,54*	38,36	*11,95*	*6,52*	38,84	*12,33*	*6,63*	38,34	*13,29*	*7,05*	39,18	*11,34*	*6,22*	37,42	*10,58*	*6,02*
Mayo Kebbi Est	15,48	*5,76*	*7,33*	16,19	*5,69*	*7,36*	15,41	*5,40*	*7,33*	14,55	*4,91*	*6,86*	15,14	*5,31*	*7,53*	19,66	*7,37*	*7,98*
Mayo Kebbi Ouest	16,71	*5,50*	*6,48*	17,34	*5,51*	*6,65*	17,04	*5,47*	*6,70*	16,45	*5,67*	*7,00*	17,32	*4,74*	*5,88*	18,84	*6,17*	*6,97*
Moyen Chari	28,66	*6,88*	*4,73*	31,10	*6,98*	*4,70*	31,37	*6,83*	*4,55*	30,94	*6,80*	*4,47*	33,61	*6,56*	*4,19*	29,13	*7,78*	*5,69*
N'Djaména	2,93	*1,21*	*8,15*	3,17	*1,10*	*7,27*	3,11	*1,06*	*7,09*	3,10	*1,06*	*6,93*	3,25	*1,04*	*6,86*	3,20	*1,25*	*8,30*
Ouaddai	12,27	*4,04*	*6,49*	13,54	*4,04*	*6,25*	13,07	*3,87*	*6,18*	11,09	*3,73*	*6,84*	15,80	*4,17*	*5,67*	15,62	*4,38*	*5,97*
Salamat	18,88	*2,74*	*2,86*	20,12	*2,91*	*3,02*	20,42	*2,97*	*3,04*	18,67	*2,79*	*3,04*	21,50	*3,22*	*3,21*	20,87	*2,72*	*2,77*
Sila	12,29	*1,61*	*2,58*	11,96	*1,58*	*2,77*	11,41	*1,53*	*2,80*	9,80	*1,39*	*2,88*	12,89	*1,82*	*3,03*	14,95	*1,60*	*2,28*
Tandjilé	28,81	*8,10*	*5,54*	30,53	*8,12*	*5,57*	31,19	*8,28*	*5,54*	28,57	*7,33*	*5,22*	32,90	*8,89*	*5,80*	30,63	*8,45*	*5,87*
Wadi Fira	14,70	*2,91*	*3,91*	15,21	*2,86*	*3,94*	15,74	*3,07*	*4,07*	15,99	*3,47*	*4,41*	14,38	*2,64*	*3,95*	14,63	*2,18*	*3,18*
TCHAD	**19,70**	*100,00*	*100,00*	**20,94**	*100,00*	*100,00*	**20,89**	*100,00*	*100,00*	**20,33**	*100,00*	*100,00*	**21,49**	*100,00*	*100,00*	**21,29**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 6 : Sévérité de la pauvreté monétaire (FGT_2) des enfants en 2011 selon la répartition spatiale des ménages (en %)

Critère de localisation spatiale des ménages	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_2	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
LIEU DE RESIDENCE																		
N'Djaména	1,12	*0,83*	*8,15*	1,20	*0,75*	*7,27*	1,19	*0,73*	*7,09*	1,24	*0,75*	*6,93*	1,17	*0,67*	*6,86*	1,18	*0,83*	*8,30*
Autres milieux urbains	4,53	*4,26*	*10,27*	4,69	*4,02*	*10,02*	4,67	*3,94*	*9,83*	4,45	*3,61*	*9,21*	5,04	*4,03*	*9,58*	4,66	*4,67*	*11,85*
Milieu rural	12,71	*94,91*	*81,58*	13,45	*95,23*	*82,71*	13,36	*95,33*	*83,08*	12,97	*95,64*	*83,86*	13,66	*95,30*	*83,55*	14,01	*94,51*	*79,86*
MILIEU DE RESIDENCE																		
Urbain	3,02	*5,09*	*18,42*	3,22	*4,77*	*17,29*	3,21	*4,67*	*16,92*	3,07	*4,36*	*16,14*	3,42	*4,70*	*16,45*	3,23	*5,49*	*20,14*
Rural	12,71	*94,91*	*81,58*	13,45	*95,23*	*82,71*	13,36	*95,33*	*83,08*	12,97	*95,64*	*83,86*	13,66	*95,30*	*83,55*	14,01	*94,51*	*79,86*
REGION DE RESIDENCE																		
Barh El Gazel	9,87	*0,99*	*1,09*	10,51	*1,05*	*1,17*	10,89	*1,07*	*1,15*	11,48	*1,07*	*1,07*	10,17	*1,05*	*1,24*	9,56	*1,01*	*1,26*
Batha	6,16	*2,09*	*3,71*	7,43	*2,43*	*3,82*	7,35	*2,39*	*3,78*	6,71	*2,34*	*3,97*	8,84	*2,77*	*3,76*	7,01	*2,16*	*3,65*
Borkou-Ennedi-Tibesti	7,37	*1,17*	*1,74*	7,91	*1,08*	*1,59*	7,89	*1,09*	*1,62*	8,23	*1,17*	*1,62*	6,50	*0,92*	*1,70*	9,29	*1,13*	*1,43*
Chari Baguirmi	8,06	*4,20*	*5,70*	8,49	*3,88*	*5,34*	8,55	*3,98*	*5,41*	8,26	*3,71*	*5,11*	8,65	*4,02*	*5,57*	8,64	*3,98*	*5,45*
Guéra	21,84	*9,77*	*4,89*	23,59	*9,98*	*4,94*	23,63	*9,95*	*4,90*	24,39	*10,21*	*4,76*	24,78	*10,17*	*4,92*	21,10	*9,40*	*5,27*
Hadjer Lamis	12,22	*6,77*	*6,06*	12,89	*6,95*	*6,30*	12,26	*6,75*	*6,41*	9,68	*5,87*	*6,91*	13,71	*7,31*	*6,39*	18,68	*8,21*	*5,20*
Kanem	7,80	*2,71*	*3,79*	7,84	*2,73*	*4,06*	7,69	*2,72*	*4,12*	7,42	*2,40*	*3,68*	7,38	*2,76*	*4,48*	9,01	*3,20*	*4,20*
Lac	7,39	*2,37*	*3,51*	7,90	*2,43*	*3,60*	7,98	*2,54*	*3,70*	8,10	*2,69*	*3,78*	7,57	*2,25*	*3,56*	7,93	*2,24*	*3,35*
Logone Occidental	19,87	*12,37*	*6,80*	20,83	*12,16*	*6,82*	20,71	*11,83*	*6,65*	21,65	*13,70*	*7,20*	21,76	*11,39*	*6,27*	18,42	*10,66*	*6,85*
Logone Oriental	10,24	*7,60*	*8,11*	10,58	*7,51*	*8,29*	10,74	*7,70*	*8,34*	11,40	*7,24*	*7,22*	10,68	*8,70*	*9,76*	9,28	*6,52*	*8,31*
Mandoul	21,80	*13,06*	*6,54*	23,13	*12,92*	*6,52*	23,41	*13,33*	*6,63*	23,40	*14,49*	*7,05*	23,10	*12,00*	*6,22*	22,67	*11,53*	*6,02*
Mayo Kebbi Est	8,32	*5,59*	*7,33*	8,67	*5,47*	*7,36*	8,30	*5,22*	*7,33*	7,95	*4,79*	*6,86*	7,93	*4,99*	*7,53*	10,52	*7,09*	*7,98*
Mayo Kebbi Ouest	8,27	*4,91*	*6,48*	8,53	*4,86*	*6,65*	8,33	*4,80*	*6,70*	7,94	*4,89*	*7,00*	8,52	*4,18*	*5,88*	9,53	*5,61*	*6,97*
Moyen Chari	16,90	*7,31*	*4,73*	18,62	*7,50*	*4,70*	18,79	*7,34*	*4,55*	18,52	*7,27*	*4,47*	20,34	*7,12*	*4,19*	17,26	*8,30*	*5,69*
N'Djaména	1,12	*0,83*	*8,15*	1,20	*0,75*	*7,27*	1,19	*0,73*	*7,09*	1,24	*0,75*	*6,93*	1,17	*0,67*	*6,86*	1,18	*0,83*	*8,30*
Ouaddai	5,91	*3,51*	*6,49*	6,55	*3,51*	*6,25*	6,31	*3,35*	*6,18*	5,48	*3,29*	*6,84*	7,54	*3,57*	*5,67*	7,46	*3,76*	*5,97*
Salamat	9,97	*2,61*	*2,86*	10,51	*2,72*	*3,02*	10,66	*2,78*	*3,04*	9,51	*2,54*	*3,04*	11,38	*3,05*	*3,21*	11,14	*2,61*	*2,77*
Sila	5,47	*1,29*	*2,58*	5,45	*1,29*	*2,77*	5,16	*1,24*	*2,80*	4,21	*1,07*	*2,88*	6,17	*1,56*	*3,03*	6,87	*1,32*	*2,28*
Tandjilé	16,12	*8,18*	*5,54*	17,24	*8,22*	*5,57*	17,68	*8,42*	*5,54*	16,03	*7,35*	*5,22*	18,88	*9,15*	*5,80*	17,11	*8,49*	*5,87*
Wadi Fira	7,40	*2,65*	*3,91*	7,63	*2,58*	*3,94*	7,97	*2,78*	*4,07*	8,10	*3,14*	*4,41*	7,15	*2,36*	*3,95*	7,25	*1,95*	*3,18*
TCHAD	**10,92**	*100,00*	*100,00*	**11,68**	*100,00*	*100,00*	**11,64**	*100,00*	*100,00*	**11,38**	*100,00*	*100,00*	**11,98**	*100,00*	*100,00*	**11,83**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

4.2. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques du chef de ménage : sexe, statut matrimonial, groupe d'âges et niveau d'instruction

Des informations chiffrées sur la pauvreté des enfants en 2011 selon le sexe, le statut matrimonial, le groupe d'âges et le niveau d'instruction du chef de ménage sont présentées dans les tableaux suivants : Tableau 7, Tableau 8, Tableau 9.

4.2.1. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le sexe du chef de ménage

Selon le sexe du chef de ménage, la proportion d'enfants pauvres est plus élevée dans le groupe d'enfants qui vivent dans un ménage dirigé par un homme (49,82%) que dans celui des enfants appartenant à un ménage dirigé par une femme (44,50%). Tenant compte du poids de chacun des deux groupes susmentionnés dans la population totale des enfants, respectivement 83,28% et 16,72%, il apparaît que 84,79% des enfants pauvres au Tchad à l'année de référence vivent dans les ménages dirigés par un homme et 15,21% dans ceux dirigés par une femme.

Au regard des valeurs de l'indicateur de profondeur de la pauvreté, l'on constate que, pour sortir les enfants de la pauvreté en termes monétaires, le montant à consentir est 21% plus élevé pour les enfants pauvres des ménages dont le chef est un homme que pour ceux des ménages dirigés par une femme. L'indicateur de sévérité de la pauvreté montre dans la même logique que le gap existant entre les plus pauvres et les moins pauvres parmi les enfants pauvres est de 25% plus grand pour les ménages dirigés par un homme que pour ceux dirigés par une femme.

Le Graphique 4 montre qu'il y a un véritable contraste entre les indicateurs de pauvreté des enfants d'une tranche d'âges à une autre, selon que le chef de ménage est un homme ou une femme. Ce contraste, qui est particulièrement marqué au niveau de la sévérité de la pauvreté, se manifeste lorsqu'on passe de la tranche 0-5 ans à 11-17 ans, par une tendance baissière des indicateurs de pauvreté chez les enfants vivant dans un ménage dirigé par une femme et, a contrario, par une tendance ascendante pour les enfants membres de ménages dirigés par un homme.

Ainsi, dans les familles dirigées par un homme, les valeurs des indicateurs de pauvreté des enfants sont moins élevées pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, comparativement au cas des enfants des tranches d'âges de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans, pour lesquelles les valeurs des mêmes indicateurs sont relativement plus élevées et quasiment similaires.

En revanche, concernant les enfants vivant dans un ménage dont le chef est une femme, c'est dans la tranche d'âges 11-17 ans que les valeurs des indicateurs de pauvreté des enfants sont relativement les plus faibles, alors que les plus élevées sont enregistrées parmi les enfants de 0 à 5 ans.

Graphique 4 : Contraste entre les indicateurs de pauvreté des enfants par tranches d'âges selon que le chef de ménage est un homme ou une femme

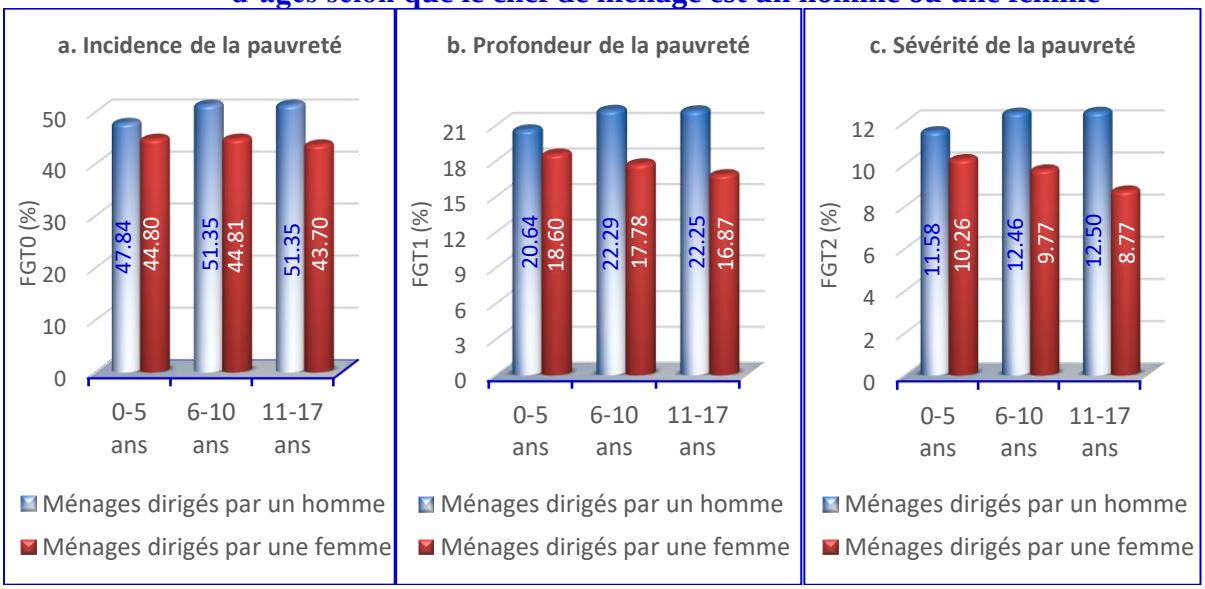

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

4.2.2. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le statut matrimonial du chef de ménage

L'analyse selon le statut matrimonial du chef de ménage fait apparaître que c'est dans la population des enfants vivant dans un ménage dont le chef est séparé, célibataire ou marié que la proportion d'enfants pauvres est plus élevée que la moyenne, avec les taux de pauvreté respectifs de 65,58%, 54,41% et 49,03%. Les proportions les plus faibles sont enregistrées dans la population des enfants appartenant à un ménage dont le chef est soit en union libre (36,72%), divorcé (41,99%) ou veuf (47,48%).

Quant à la profondeur et à la sévérité de la pauvreté, elles sont plus fortes parmi les enfants pauvres appartenant à des ménages dont le chef est séparé et ensuite dans la population des enfants membres d'un ménage dont le chef est marié, alors qu'elles sont les plus faibles dans le cas des ménages ayant pour chef un divorcé ou un célibataire.

Il y a lieu de remarquer que 89,34% d'enfants pauvres vivent dans les ménages dont le chef est marié, tandis que la plus faible proportion par rapport au nombre total d'enfants pauvres (0,55%) revient aux ménages à chef de famille célibataire. Dans cette dernière catégorie de ménages, il faut relever la grande disparité entre les valeurs des indicateurs de pauvreté pour l'ensemble des individus y vivant (enfants et adultes) et les valeurs correspondantes pour la population spécifique des enfants. Elles sont les plus faibles dans le premier cas et tandis qu'elles comptent parmi les plus élevées dans le second. Ainsi, l'incidence de la pauvreté est égale à 36,84% si l'on considère toute la population vivant dans ces ménages, alors qu'il s'élève jusqu'à 54,41% si l'on s'en tient seulement aux enfants vivant dans ces ménages.

La contribution dans la pauvreté des enfants, des ménages dont le chef est marié, reste élevée et largement prépondérante, quelle que soit la tranche d'âges des enfants. Elle est cependant décroissante au fur et à mesure qu'on passe d'un groupe d'enfants de très bas âge à un groupe d'âges plus élevés jusqu'à la limite des 17 ans. La contribution relative de ces ménages à l'incidence de la pauvreté des enfants baisse ainsi de 90,81% à 89,80%, puis à 86,52%, respectivement dans les groupes d'enfants de 0 à 5 ans, de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans.

C'est l'inverse de ce phénomène que l'on observe pour les enfants des ménages dont le chef est célibataire, veuf ou divorcé, où la contribution relative à la pauvreté des enfants est de moins en moins faible au fur et à mesure que l'on considère les tranches d'âges plus élevées des enfants qui y vivent.

4.2.3. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon l'âge du chef de ménage

L'analyse du point de vue de l'âge du chef de ménage permet de constater que, d'une manière générale, la pauvreté dans un ménage augmente avec l'âge du chef de ménage. Cette corrélation s'applique aussi chez les enfants, avec, de surcroit, des valeurs d'indices de pauvreté plus élevées (Graphique 5).

Ainsi, 39,80% des enfants appartenant aux ménages dont les chefs sont âgés de moins de 25 ans sont pauvres. Ce taux s'élève graduellement jusqu'à 58,28% au niveau des enfants qui habitent les ménages dont les chefs sont âgés de 65 ans ou plus, en passant par 46,44% et 52,54%, pour la population des enfants vivant dans les ménages dont l'âge des chefs est respectivement compris entre 25 et 44 ans et entre 45 et 64 ans, inclusivement. Le Graphique 5 montre que cette corrélation positive entre la pauvreté et l'âge du chef de ménage est également vérifiée si l'on considère les autres indicateurs de pauvreté, en l'occurrence la profondeur et la sévérité.

Les valeurs de l'indice d'incidence de la pauvreté chez les enfants dépassent de 2,15 à 2,84 points de pourcentage les valeurs analogues pour la totalité de la population. Ce surplus en défaveur des enfants se situe entre 1,25 et 1,86 point en ce qui concerne la profondeur de la pauvreté et entre 0,71 et 1,24 point de pourcentage concernant la sévérité de la pauvreté.

Graphique 5 : Profil de pauvreté des enfants vs ensemble de la population, selon le groupe d'âges du chef de ménage

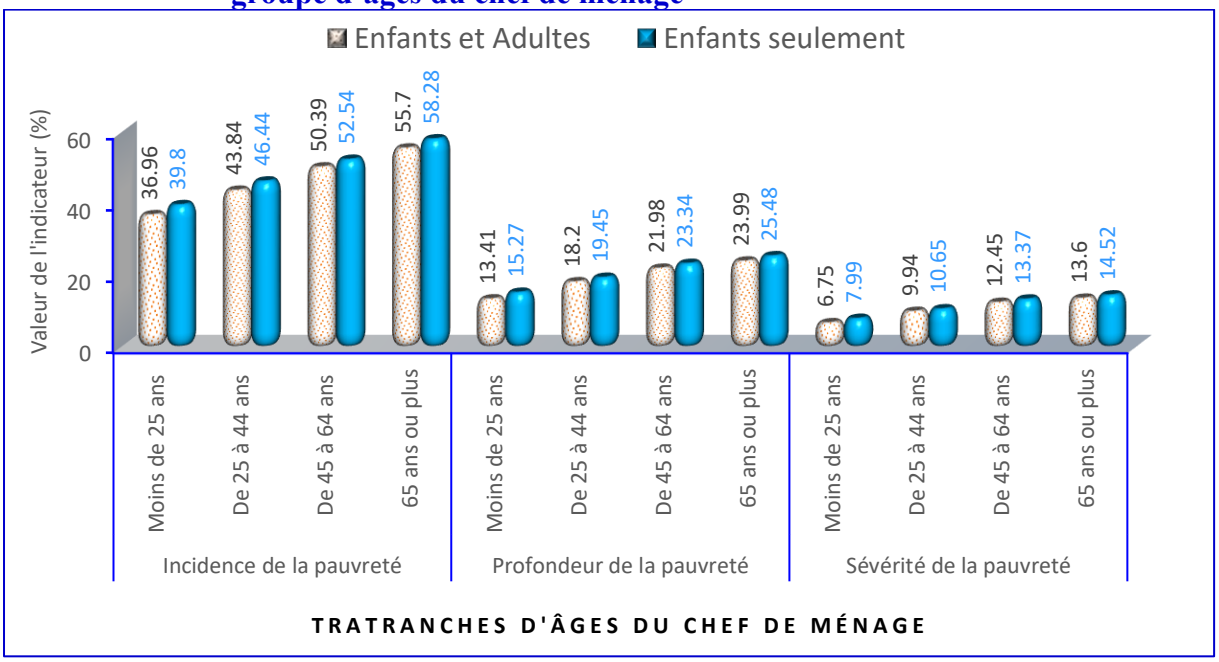

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

Il convient de souligner par ailleurs que, aussi bien pour les enfants que dans l'ensemble de la population, la pauvreté est plus fortement concentrée dans les ménages dont l'âge de chef se situe entre 25 et 44 ans ou entre 45 et 64 ans. En effet, la première catégorie de ménages susmentionnée contribue à hauteur de 53,60%, 52,45% et 51,50% respectivement, dans

l'explication de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté des enfants. Dans la même veine, la contribution relative des enfants pauvres vivant dans les ménages dirigés par une personne âgée de 45 à 64 ans, par rapport à la pauvreté totale des enfants, est de 35,07%, 36,40% et 37,37% pour ces mêmes indicateurs respectifs.

C'est dire que ces deux catégories de ménages concentrent à elles seules près de 90% de la pauvreté des enfants au Tchad.

Cependant, à la lumière du Graphique 6, on observe que cette contribution varie lorsqu'on distingue les enfants suivant diverses tranches d'âges. Ainsi, il apparaît que 61,80% des enfants pauvres âgés de 0 à 5 ans vivaient en 2011 dans des ménages dont le chef était âgé de 25 à 44 ans. La contribution de cette même catégorie de ménages diminue pour la tranche des enfants pauvres âgés de 6 à 10 ans (54,00%) et encore plus pour les enfants pauvres âgés de 11 à 17 ans (40,38%). Une telle évolution en sens inverse par rapport à l'accroissement de l'âge des enfants s'applique aussi lorsqu'on considère la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

Graphique 6 : Contribution relative des ménages à la pauvreté des enfants par tranches d'âges des enfants : contrastes selon le groupe d'âges du chef de ménage

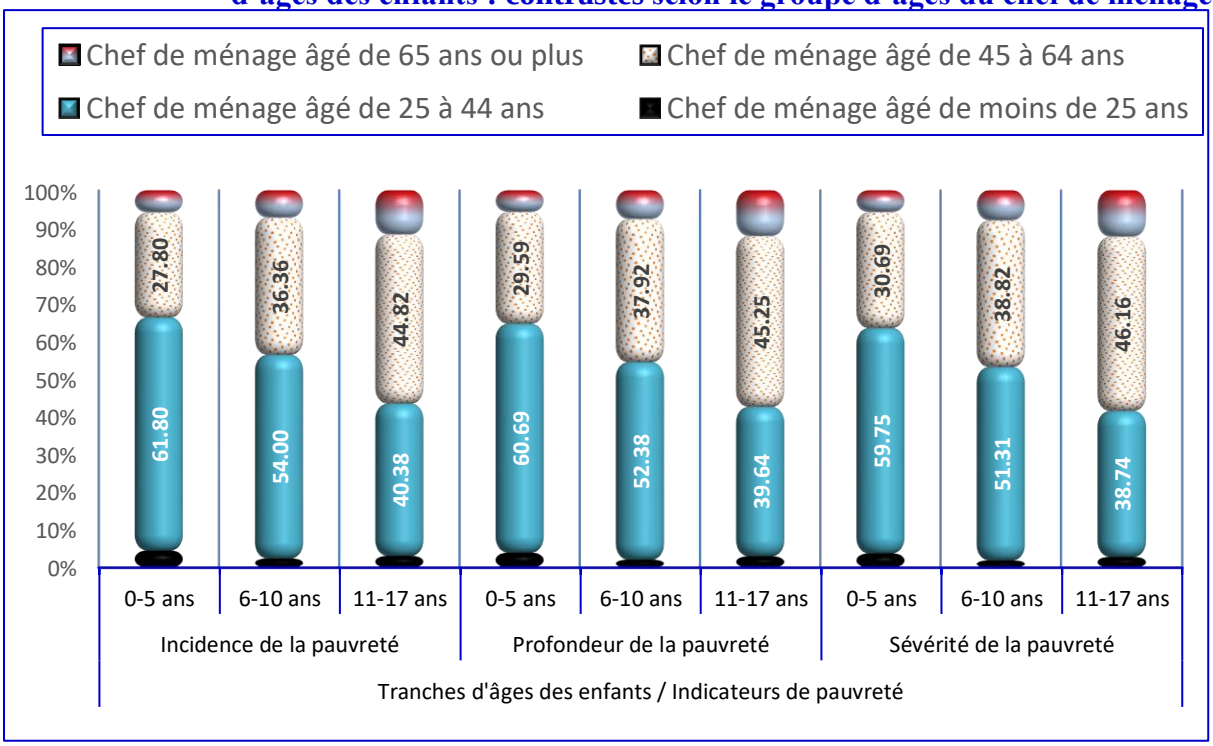

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

En revanche, le phénomène contraire se produit avec les ménages dirigés par une personne âgée de 45 à 64 ans. En effet, la contribution relative de cette catégorie, à la pauvreté des enfants, augmente au fur et à mesure qu'on passe d'une population d'enfants en bas âges à une population d'enfants d'âges relativement élevés, jusqu'à l'âge limite considérée pour définir un enfant ; ce, quel que soit l'indicateur de pauvreté examiné. Cette évolution est aussi observée, à une échelle plus réduite, dans la contribution des ménages dont le chef a moins de 25 ans.

4.2.4. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Le profil de pauvreté des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage : il est usuellement reconnu que le niveau de pauvreté est inversement corrélé au niveau d'instruction. Ainsi, d'une manière générale, la probabilité d'être pauvre devient de plus en plus faible au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Cela implique notamment que, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, mieux vivent les membres de son ménage.

Dans le cas du Tchad, on note effectivement que la prévalence de la pauvreté monétaire dans les ménages dont le chef a une instruction de niveau secondaire, professionnel ou supérieur est nettement faible alors qu'elle est très élevée dans ceux dont le chef n'a jamais fréquenté ou n'a qu'une instruction de niveau primaire (Graphique 7).

La proportion des personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucune instruction est très élevée au Tchad : 61% de la population totale, qu'il s'agisse exclusivement de la population des enfants ou de l'ensemble des habitants. Ces ménages abritent 62,73% du total d'enfants pauvres et 62,93% de l'ensemble des individus pauvres. Après ce groupe de ménages, la deuxième contribution à la pauvreté nationale revient au groupe de ménages dont les chefs ont un niveau d'instruction primaire, avec 26,97% du total d'enfants pauvres et 26,65% de l'ensemble des individus pauvres. La contribution des ménages dirigés par une personne de niveau secondaire est nettement plus faible (8,4%) et celle des ménages dont le chef a un niveau d'instruction professionnel ou supérieur est carrément marginale (0,1% à 0,2%), aussi bien pour l'ensemble des habitants que pour les enfants.

L'incidence de la pauvreté va en effet décrescendo lorsqu'on se déplace du niveau primaire au secondaire, puis au niveau professionnel ou supérieur : elle s'élève respectivement à 52,05%, 33,95%, 9,67% et 7,58% en mettant ensemble les enfants et les adultes et à 54,98%, 36,42%, 8,63% et 9,27% si l'on ne considère que la population des enfants. On note ainsi que l'incidence de la pauvreté en général et de la pauvreté des enfants en particulier chute de 33% environ lorsqu'on passe du niveau primaire au niveau secondaire. Cette chute est encore plus importante (entre 71% et 78%) lorsqu'on quitte le secondaire pour le niveau professionnel ou supérieur.

Les valeurs de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté suivent, de même, une tendance baissière au fur et à mesure que l'on passe du niveau primaire au niveau supérieur.

Il y a toutefois lieu de noter que le profil de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage est quelque peu atypique au Tchad. Si on se limite au cursus classique de l'instruction (primaire, secondaire et professionnel ou universitaire), la vérification d'une relation inverse entre niveau d'instruction et prévalence de la pauvreté est sans équivoque. Mais si l'on intègre dans l'analyse les deux autres catégories de ménages, à savoir les ménages dont le chef est sans instruction et ceux dirigés par une personne qui n'a fréquenté qu'une école coranique, on peut aboutir à des conclusions non triviales en première lecture. En effet, dans le cas du Tchad, qu'il s'agisse de l'incidence, de la profondeur ou de la sévérité de la pauvreté, la prévalence de la pauvreté monétaire dans les ménages dirigés par une personne sans instruction est relativement moins élevée que dans les ménages dirigés par une personne disposant d'un niveau d'instruction primaire. Bien plus, les valeurs des indices de pauvreté des ménages dont le chef a eu pour seule instruction l'école coranique sont plus faibles que la moyenne nationale et assimilables à celles des ménages dont le chef a le niveau secondaire.

A titre d'exemple, l'incidence de la pauvreté est de 52,05% parmi les membres des ménages dont le chef est de niveau primaire alors qu'il n'est que de 48,54% pour les personnes qui ont pour chef de ménage une personne sans instruction. Ces taux sont respectivement de 54,98% et 50,29% pour les enfants.

Graphique 7 : Indicateurs de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage

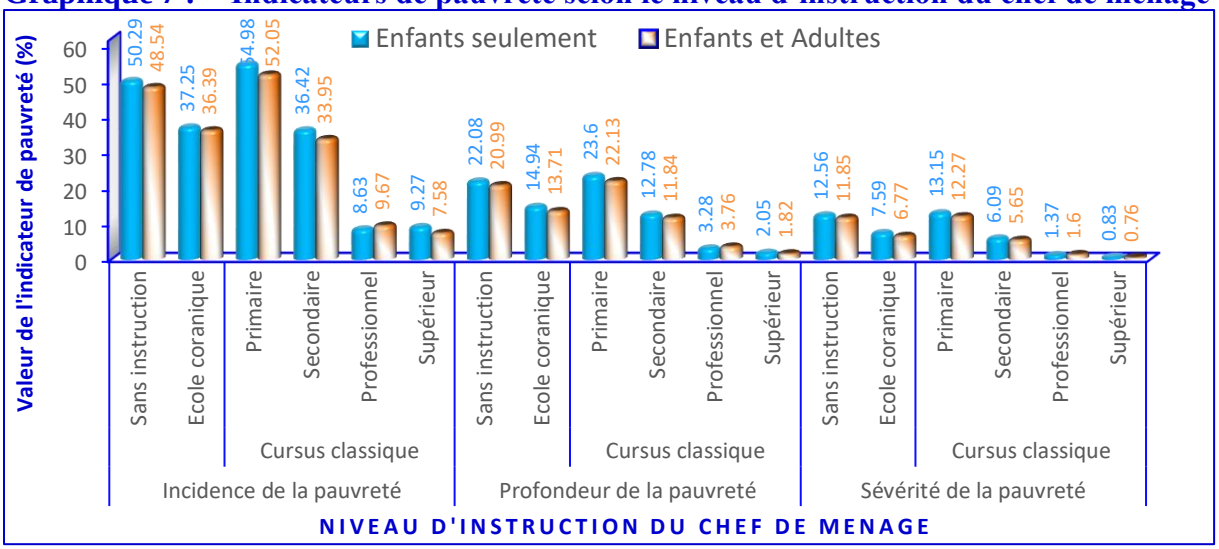

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

Une interprétation simpliste de tels épiphénomènes pourrait amener à tirer des conclusions contre-nature. Mais, à la faveur d'un traitement détaillé de la base ECOSIT3, il apparaît que, dans le groupe de ménages dont le chef est sans instruction, certains sous-groupes permettent de rabaisser le niveau général de pauvreté de l'ensemble du groupe. Il s'agit notamment 1°) du sous-groupe de ménages qui vivent essentiellement de la solidarité nationale ou familiale ; 2°) du sous-groupe d'indépendants non agricoles ; et 3°) du sous-groupe de ménages dont les dirigeants sont salariés dans les secteurs formels public ou privés. L'incidence de la pauvreté dans ces sous-groupes est respectivement de 42,23%, 30,04% et 25,61%, tous individus confondus ; et de 44,07%, 31,67% et 27,91% pour les enfants.

En excluant les trois sous-groupes susmentionnés, qui représentent 36% environ de la population totale du groupe de ménages en question, la proportion de pauvres s'avère très élevée dans les 64% restant de cette population. L'incidence de la pauvreté y est de 56,93% pour les enfants et 55,29% pour l'ensemble des membres.

Par ailleurs, l'on constate que même si le chef de ménage est sans instruction, la prévalence de la pauvreté dans ce ménage est faible si la conjointe a bénéficié d'une instruction au moins de niveau primaire et surtout si elle a un diplôme. Dans ce dernier cas, 24,73% des personnes et 27,81% des enfants vivant dans ce genre de ménages sont pauvres. Ce qui est suffisamment bas dans le contexte du Tchad et de la plupart des pays en développement.

De ce qui précède, il ressort clairement que l'éducation a un impact positif sur la réduction de la pauvreté : plus le niveau d'instruction du chef de ménage ou d'une conjointe est élevé, mieux vivent les membres du ménage. Il y a particulièrement lieu d'étendre les efforts de l'éducation nationale jusqu'au supérieur, d'encourager les citoyens à atteindre au moins le niveau secondaire, de promouvoir et diversifier la formation professionnelle et technique, qu'il s'agisse des hommes que des femmes, puisque la prévalence de la pauvreté chute particulièrement à partir du niveau d'instruction secondaire et/ou si la conjointe est diplômée.

Tableau 7 : Taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques / socioéconomiques du chef de ménage : sexe, statut matrimonial, groupe d'âges et niveau d'instruction (%)

Classification des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_0	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
SEXE																		
Masculin	47,43	*85,72*	*84,35*	49,82	*84,79*	*83,28*	49,72	*84,95*	*83,51*	47,84	*85,56*	*84,73*	51,35	*84,07*	*82,16*	51,35	*84,44*	*82,21*
Féminin	42,57	*14,28*	*15,65*	44,50	*15,21*	*16,72*	44,61	*15,05*	*16,49*	44,80	*14,44*	*15,27*	44,81	*15,93*	*17,84*	43,70	*15,56*	*17,79*
STATUT MATRIMONIAL																		
Marié	47,11	*89,03*	*88,18*	49,03	*89,34*	*89,15*	49,01	*89,83*	*89,59*	47,20	*90,81*	*91,15*	50,73	*89,80*	*88,85*	50,17	*86,52*	*86,22*
Union libre	35,35	*1,18*	*1,56*	36,72	*1,17*	*1,56*	37,11	*1,20*	*1,58*	36,41	*1,41*	*1,83*	40,66	*0,99*	*1,22*	33,63	*1,03*	*1,53*
Célibataire	36,84	*0,84*	*1,07*	54,41	*0,55*	*0,50*	54,41	*0,48*	*0,43*	57,53	*0,32*	*0,26*	50,91	*0,52*	*0,51*	55,32	*0,95*	*0,86*
Veuf	43,08	*5,53*	*5,99*	47,48	*5,36*	*5,52*	47,42	*5,04*	*5,20*	51,41	*4,24*	*3,90*	44,41	*5,25*	*5,93*	46,99	*7,23*	*7,70*
Séparé	60,76	*1,97*	*1,51*	65,58	*2,14*	*1,59*	65,34	*2,12*	*1,58*	68,15	*2,21*	*1,54*	60,17	*1,90*	*1,58*	67,66	*2,30*	*1,70*
Divorcé	40,00	*1,44*	*1,68*	41,99	*1,44*	*1,67*	40,19	*1,34*	*1,62*	36,78	*1,02*	*1,32*	40,62	*1,54*	*1,90*	49,16	*1,96*	*1,99*
GROUPE D'AGE																		
Moins de 25 ans	36,96	*3,91*	*4,94*	39,80	*3,48*	*4,28*	41,60	*3,29*	*3,86*	37,75	*4,52*	*5,68*	53,47	*2,41*	*2,26*	35,86	*3,11*	*4,34*
25 à 44 ans	43,84	*50,30*	*53,54*	46,44	*53,60*	*56,47*	46,54	*55,95*	*58,76*	44,88	*61,80*	*65,25*	48,74	*54,00*	*55,60*	46,83	*40,38*	*43,11*
45 à 64 ans	50,39	*35,75*	*33,11*	52,54	*35,07*	*32,65*	52,46	*33,57*	*31,28*	53,97	*27,80*	*24,40*	51,67	*36,36*	*35,32*	52,05	*44,82*	*43,04*
65 ans et plus	55,70	*10,04*	*8,41*	58,28	*7,86*	*6,60*	57,59	*7,19*	*6,10*	59,65	*5,87*	*4,67*	53,17	*7,23*	*6,82*	61,45	*11,69*	*9,51*
NIVEAU D'INSTRUCTION																		
Sans instruction	48,54	*62,93*	*60,51*	50,29	*62,73*	*61,02*	49,90	*62,48*	*61,19*	48,02	*61,04*	*60,23*	51,06	*63,73*	*62,64*	53,08	*64,16*	*60,43*
Ecole coranique	36,39	*1,66*	*2,13*	37,25	*1,62*	*2,12*	35,67	*1,54*	*2,11*	33,39	*1,58*	*2,25*	38,51	*1,53*	*1,99*	42,66	*1,77*	*2,08*
Primaire	52,05	*26,65*	*23,90*	54,98	*26,97*	*24,00*	55,56	*27,17*	*23,90*	55,37	*28,81*	*24,65*	55,81	*26,27*	*23,62*	53,30	*24,93*	*23,38*
Secondaire	33,95	*8,42*	*11,57*	36,42	*8,40*	*11,29*	36,91	*8,52*	*11,29*	34,12	*8,24*	*11,44*	39,62	*8,23*	*10,42*	36,78	*8,86*	*12,05*
Professionnel	9,67	*0,13*	*0,61*	8,63	*0,09*	*0,51*	8,88	*0,09*	*0,49*	8,79	*0,07*	*0,39*	7,64	*0,06*	*0,41*	9,07	*0,15*	*0,82*
Supérieur	7,58	*0,21*	*1,29*	9,27	*0,20*	*1,06*	9,85	*0,21*	*1,03*	11,71	*0,26*	*1,04*	10,36	*0,19*	*0,92*	4,99	*0,12*	*1,25*
TCHAD	**46,67**	*100,00*	*100,00*	**48,93**	*100,00*	*100,00*	**48,88**	*100,00*	*100,00*	**47,38**	*100,00*	*100,00*	**50,19**	*100,00*	*100,00*	**49,99**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 8 : Profondeur (intensité) de la pauvreté monétaire (FGT_1) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques du chef de ménage (%)

Classification des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_1	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
SEXE																		
Masculin	20,22	*86,60*	*84,35*	21,56	*85,74*	*83,28*	21,45	*85,76*	*83,51*	20,64	*86,03*	*84,73*	22,29	*85,24*	*82,16*	22,25	*85,90*	*82,21*
Féminin	16,87	*13,40*	*15,65*	17,85	*14,26*	*16,72*	18,04	*14,24*	*16,49*	18,60	*13,97*	*15,27*	17,78	*14,76*	*17,84*	16,87	*14,10*	*17,79*
STATUT MATRIMONIAL																		
Marié	20,03	*89,68*	*88,18*	21,10	*89,83*	*89,15*	21,03	*90,18*	*89,59*	20,32	*91,14*	*91,15*	21,79	*90,08*	*88,85*	21,60	*87,47*	*86,22*
Union libre	12,76	*1,01*	*1,56*	13,19	*0,99*	*1,56*	12,86	*0,97*	*1,58*	12,52	*1,13*	*1,83*	12,73	*0,72*	*1,22*	14,91	*1,07*	*1,53*
Célibataire	11,97	*0,65*	*1,07*	19,42	*0,46*	*0,50*	20,49	*0,42*	*0,43*	13,32	*0,17*	*0,26*	24,82	*0,59*	*0,51*	18,66	*0,76*	*0,86*
Veuf	17,72	*5,39*	*5,99*	20,10	*5,30*	*5,52*	20,40	*5,07*	*5,20*	22,88	*4,40*	*3,90*	19,22	*5,30*	*5,93*	18,58	*6,71*	*7,70*
Séparé	24,18	*1,86*	*1,51*	26,47	*2,02*	*1,59*	26,91	*2,04*	*1,58*	26,74	*2,02*	*1,54*	25,79	*1,90*	*1,58*	26,82	*2,14*	*1,70*
Divorcé	16,56	*1,41*	*1,68*	17,65	*1,41*	*1,67*	16,86	*1,31*	*1,62*	17,72	*1,15*	*1,32*	15,76	*1,40*	*1,90*	19,70	*1,84*	*1,99*
GROUPE D'AGE																		
Moins de 25 ans	13,41	*3,36*	*4,94*	15,27	*3,12*	*4,28*	15,60	*2,88*	*3,86*	14,22	*3,97*	*5,68*	19,89	*2,09*	*2,26*	14,72	*3,00*	*4,34*
25 à 44 ans	18,20	*49,46*	*53,54*	19,45	*52,45*	*56,47*	19,48	*54,79*	*58,76*	18,90	*60,69*	*65,25*	20,24	*52,38*	*55,60*	19,58	*39,64*	*43,11*
45 à 64 ans	21,98	*36,94*	*33,11*	23,34	*36,40*	*32,65*	23,33	*34,94*	*31,28*	24,64	*29,59*	*24,40*	23,07	*37,92*	*35,32*	22,38	*45,25*	*43,04*
65 ans et plus	23,99	*10,24*	*8,41*	25,48	*8,03*	*6,60*	25,32	*7,40*	*6,10*	25,04	*5,75*	*4,67*	23,96	*7,61*	*6,82*	27,12	*12,11*	*9,51*
NIVEAU D'INSTRUCTION																		
Sans instruction	20,99	*64,48*	*60,51*	22,08	*64,36*	*61,02*	21,99	*64,41*	*61,19*	21,33	*63,21*	*60,23*	22,47	*65,51*	*62,64*	22,83	*64,79*	*60,43*
Ecole coranique	13,71	*1,48*	*2,13*	14,94	*1,51*	*2,12*	14,11	*1,42*	*2,11*	13,24	*1,46*	*2,25*	15,88	*1,47*	*1,99*	16,89	*1,65*	*2,08*
Primaire	22,13	*26,85*	*23,90*	23,60	*27,06*	*24,00*	23,64	*27,04*	*23,90*	23,62	*28,66*	*24,65*	23,57	*25,91*	*23,62*	23,61	*25,92*	*23,38*
Secondaire	11,84	*6,95*	*11,57*	12,78	*6,89*	*11,29*	12,88	*6,96*	*11,29*	11,56	*6,51*	*11,44*	14,36	*6,97*	*10,42*	13,05	*7,38*	*12,05*
Professionnel	3,76	*0,12*	*0,61*	3,28	*0,08*	*0,51*	3,34	*0,08*	*0,49*	3,09	*0,06*	*0,39*	2,60	*0,05*	*0,41*	3,82	*0,15*	*0,82*
Supérieur	1,82	*0,12*	*1,29*	2,05	*0,10*	*1,06*	1,97	*0,10*	*1,03*	1,97	*0,10*	*1,04*	2,22	*0,10*	*0,92*	2,00	*0,12*	*1,25*
TCHAD	**19,70**	*100,00*	*100,00*	**20,94**	*100,00*	*100,00*	**20,89**	*100,00*	*100,00*	**20,33**	*100,00*	*100,00*	**21,49**	*100,00*	*100,00*	**21,29**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 9 : Sévérité de la pauvreté monétaire (FGT_2) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques du chef de ménage (%)

Classification des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_2	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
SEXE																		
Masculin	11,27	*87,03*	*84,35*	12,08	*86,14*	*83,28*	12,00	*86,06*	*83,51*	11,58	*86,24*	*84,73*	12,46	*85,45*	*82,16*	12,50	*86,81*	*82,21*
Féminin	9,05	*12,97*	*15,65*	9,68	*13,86*	*16,72*	9,85	*13,94*	*16,49*	10,26	*13,76*	*15,27*	9,77	*14,55*	*17,84*	8,77	*13,19*	*17,79*
STATUT MATRIMONIAL																		
Marié	11,17	*90,19*	*88,18*	11,82	*90,22*	*89,15*	11,76	*90,47*	*89,59*	11,40	*91,33*	*91,15*	12,14	*90,07*	*88,85*	12,17	*88,66*	*86,22*
Union libre	6,39	*0,91*	*1,56*	6,69	*0,90*	*1,56*	6,41	*0,87*	*1,58*	6,40	*1,03*	*1,83*	5,99	*0,61*	*1,22*	7,92	*1,02*	*1,53*
Célibataire	5,53	*0,54*	*1,07*	9,75	*0,41*	*0,50*	10,49	*0,39*	*0,43*	4,23	*0,10*	*0,26*	14,74	*0,63*	*0,51*	8,98	*0,65*	*0,86*
Veuf	9,45	*5,18*	*5,99*	10,94	*5,17*	*5,52*	11,24	*5,02*	*5,20*	12,75	*4,38*	*3,90*	10,89	*5,39*	*5,93*	9,49	*6,17*	*7,70*
Séparé	13,32	*1,85*	*1,51*	14,54	*1,98*	*1,59*	14,98	*2,04*	*1,58*	14,83	*2,00*	*1,54*	15,57	*2,06*	*1,58*	13,00	*1,87*	*1,70*
Divorcé	8,62	*1,32*	*1,68*	9,14	*1,31*	*1,67*	8,71	*1,22*	*1,62*	10,05	*1,16*	*1,32*	7,80	*1,24*	*1,90*	9,66	*1,62*	*1,99*
GROUPE D'AGE																		
Moins de 25 ans	6,75	*3,06*	*4,94*	7,99	*2,92*	*4,28*	8,10	*2,69*	*3,86*	7,54	*3,76*	*5,68*	10,02	*1,89*	*2,26*	7,70	*2,83*	*4,34*
25 à 44 ans	9,94	*48,73*	*53,54*	10,65	*51,50*	*56,47*	10,66	*53,82*	*58,76*	10,42	*59,75*	*65,25*	11,05	*51,31*	*55,60*	10,64	*38,74*	*43,11*
45 à 64 ans	12,45	*37,74*	*33,11*	13,37	*37,37*	*32,65*	13,34	*35,84*	*31,28*	14,31	*30,69*	*24,40*	13,17	*38,82*	*35,32*	12,69	*46,16*	*43,04*
65 ans et plus	13,60	*10,47*	*8,41*	14,52	*8,21*	*6,60*	14,60	*7,65*	*6,10*	14,12	*5,79*	*4,67*	14,01	*7,98*	*6,82*	15,27	*12,27*	*9,51*
NIVEAU D'INSTRUCTION																		
Sans instruction	11,85	*65,67*	*60,51*	12,56	*65,59*	*61,02*	12,51	*65,74*	*61,19*	12,18	*64,50*	*60,23*	12,82	*67,03*	*62,64*	12,85	*65,60*	*60,43*
Ecole coranique	6,77	*1,32*	*2,13*	7,59	*1,38*	*2,12*	7,14	*1,29*	*2,11*	6,73	*1,33*	*2,25*	8,12	*1,35*	*1,99*	8,54	*1,50*	*2,08*
Primaire	12,27	*26,84*	*23,90*	13,15	*27,01*	*24,00*	13,11	*26,91*	*23,90*	13,19	*28,59*	*24,65*	12,92	*25,48*	*23,62*	13,33	*26,34*	*23,38*
Secondaire	5,65	*5,99*	*11,57*	6,09	*5,88*	*11,29*	6,12	*5,93*	*11,29*	5,44	*5,47*	*11,44*	6,94	*6,03*	*10,42*	6,25	*6,36*	*12,05*
Professionnel	1,60	*0,09*	*0,61*	1,37	*0,06*	*0,51*	1,40	*0,06*	*0,49*	1,22	*0,04*	*0,39*	1,04	*0,04*	*0,41*	1,68	*0,12*	*0,82*
Supérieur	0,76	*0,09*	*1,29*	0,83	*0,08*	*1,06*	0,76	*0,07*	*1,03*	0,78	*0,07*	*1,04*	0,86	*0,07*	*0,92*	0,87	*0,09*	*1,25*
TCHAD	**10,92**	*100,00*	*100,00*	**11,68**	*100,00*	*100,00*	**11,64**	*100,00*	*100,00*	**11,38**	*100,00*	*100,00*	**11,98**	*100,00*	*100,00*	**11,83**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

4.3. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques du ménage : type et taille du ménage, situation de pauvreté calorique, situation de pauvreté monétaire

Les données sur la pauvreté selon la taille, le type, la situation de pauvreté calorique et de pauvreté monétaire des ménages en 2011 sont répertoriées dans le Tableau 10, le Tableau 11 et le Tableau 12, ainsi qu'à travers le Graphique 8, le Graphique 9 et le Graphique 10 pour certaines de ces caractéristiques.

4.3.1. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon la taille du ménage

L'analyse selon la taille du ménage montre que la prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage ; ce constat est valable aussi bien en pour l'ensemble des individus enquêtés que pour les enfants, qu'il s'agisse de l'incidence, de la profondeur ou de la sévérité de la pauvreté.

Cela peut s'expliquer par le fait que, dans un contexte de grande sociabilité et d'entraide familiale, généralement couplées à une fécondité élevée, plusieurs membres du ménage peuvent être à charge. Ainsi, dans les ménages de grande taille, le taux de dépendance (nombre de personnes à charge par actif) est traditionnellement plus élevé que dans les ménages de taille relativement réduite, réduisant de ce fait le niveau de revenu per capita. Ce qui implique corrélativement une probabilité plus élevée d'être pauvre dans ces ménages. On en déduit logiquement que la taille du ménage est un facteur déterminant de la pauvreté.

Le Graphique 8 illustre bien ce phénomène au niveau du Tchad : Lorsqu'on se déplace des ménages unipersonnels jusqu'aux ménages composés de plus de 10 personnes, la proportion d'enfants pauvres s'élève graduellement de 0% à 57,30%, la profondeur de la pauvreté de 0% à 27,81% et la sévérité de la pauvreté de 0% à 17,11%. Pour l'ensemble de la population tchadienne, ces indicateurs respectifs passent progressivement de 10,87% à 56,46%, de 2,87% à 27,16% et de 1,27% à 16,57%.

Concernant la contribution à la pauvreté, on note que 62,93% de pauvres en 2011 vivaient dans des ménages comptant 7 personnes ou plus. Cette proportion est encore plus grande pour les enfants pauvres (67,83%), alors qu'elle c'est l'inverse pour les ménages de moins de 7 personnes qui abritaient 37,07% de pauvres et 32,17% d'enfants pauvres. Il en est de même pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté où les ménages de 7 personnes ou plus contribuent respectivement à 69,89% et 70,83% chez les enfants et à 65,51% et 66,68% pour l'ensemble de la population.

En effet, les indicateurs de pauvreté des enfants deviennent plus élevés que les moyennes nationales correspondantes, essentiellement lorsque la taille du ménage dépasse 7 personnes, alors que pour les ménages de taille inférieure à 7 personnes, ces indicateurs ont des valeurs inférieures ou à peine plus élevées que lesdites moyennes.

Graphique 8 : Indices de pauvreté en 2011 selon la taille du ménage

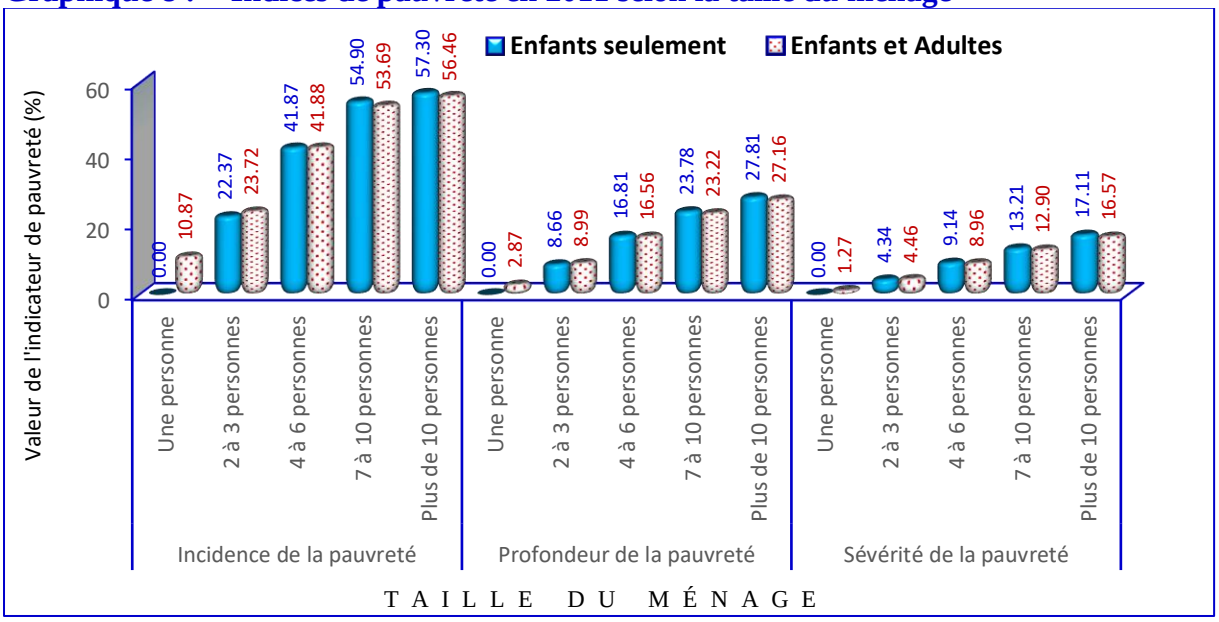

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

4.3.2. Pauvreté monétaire des enfants en 2011 selon le type de ménage

Le profil de pauvreté suivant le type de ménage, présenté entre autres dans le Graphique 9 pour les enfants et au Graphique 10 pour l'ensemble des habitants, est comparable au profil selon la taille. Tout d'abord, on retrouve ici les ménages unipersonnels dont les valeurs des indicateurs de pauvreté sont les mêmes que ci-dessus dans l'analyse selon la taille du ménage. Par ailleurs, la prévalence de la pauvreté est plus élevée dans les ménages monoparentaux élargis que dans les monoparentaux stricts, de même que dans les ménages nucléaires élargis comparativement à leurs analogues stricts. Ce qui implique la relation positive entre le niveau de pauvreté et le nombre de personnes dans le ménage.

En termes de contribution à la pauvreté, les plus fortes reviennent aux ménages nucléaires stricts, à cause de leur poids relativement dominant dans la population, qu'il s'agisse exclusivement des enfants ou de l'ensemble des habitants. Cependant, en sériant ces ménages en deux groupes, selon qu'il s'agit de famille élargie d'une part et de famille stricte d'autre part, il advient clairement que la contribution cumulée des ménages élargis (monoparentaux élargis, nucléaires élargis et autres élargis) est prépondérante par rapport à celle des ménages entendus au sens strict de la famille (unipersonnels, monoparentaux stricts et nucléaires stricts).

Ainsi, 52,53% d'enfants pauvres vivaient en 2011 dans les ménages élargis. La contribution de ceux-ci dans la profondeur et la sévérité de la pauvreté des enfants s'élevait respectivement à 54,21% et 55,49%. En considérant l'ensemble de la population, ces ménages contribuaient à hauteur de 55,07%, 56,53% et 57,67%, respectivement pour l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

Graphique 9 : Indicateurs de pauvreté des enfants en 2011 selon le type de ménage (%)

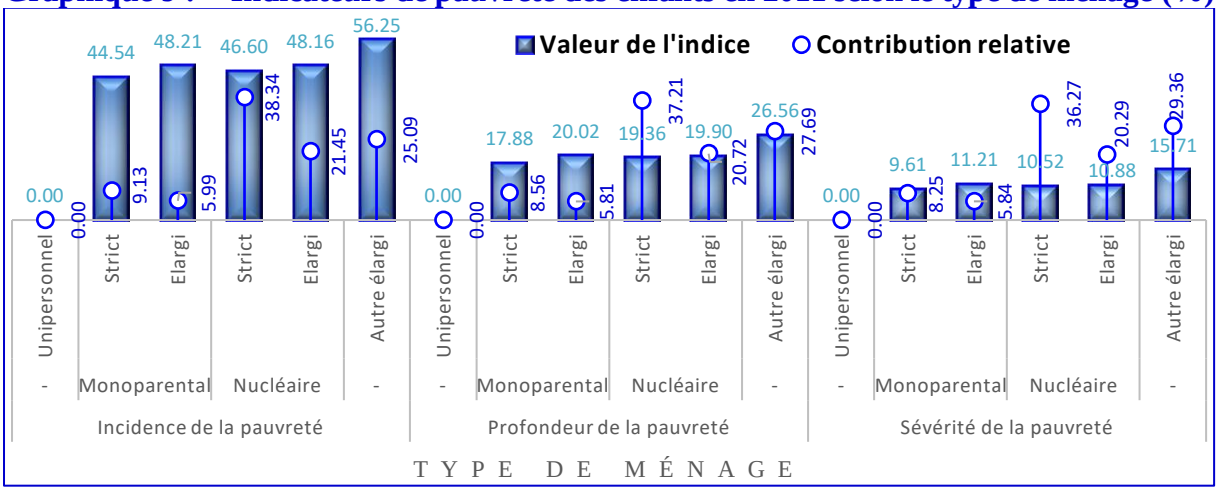

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

Graphique 10 : Indicateurs de pauvreté en 2011, enfants et adultes pris ensemble, selon le type de ménage (%)

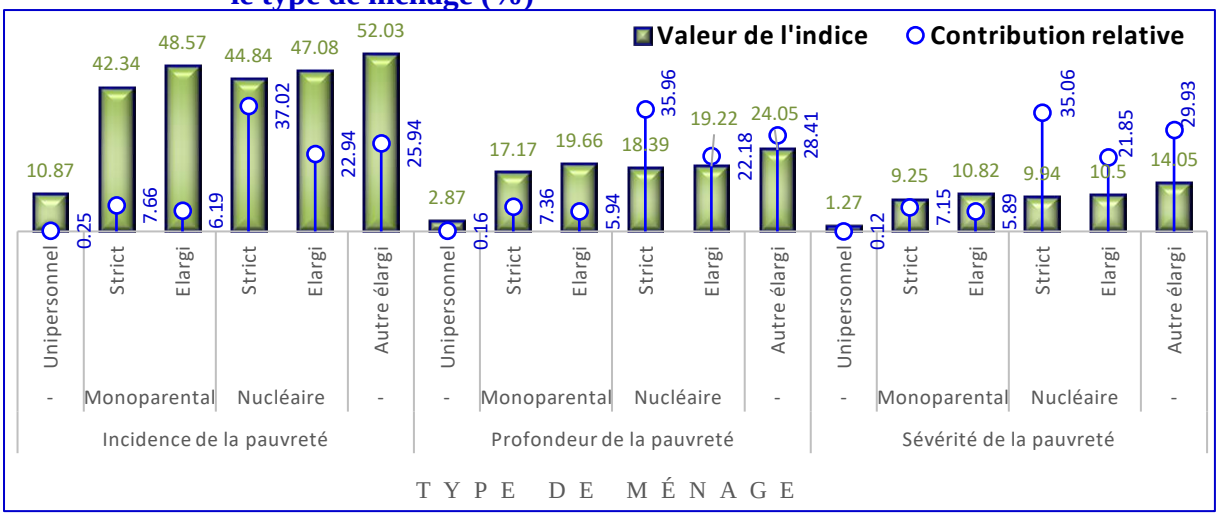

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT3.

Tableau 10 : Taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques des ménages (%)

Classification des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_0	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_0**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
TYPE DE MENAGE																		
Unipersonnel	10,87	*0,25*	*1,08*	0,00	*0,00*	*0,02*	0,00	*0,00*	*0,01*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,09*
Monoparental strict	42,34	*7,66*	*8,44*	44,54	*9,13*	*10,03*	44,93	*9,28*	*10,10*	43,75	*8,62*	*9,34*	45,45	*9,96*	*11,00*	44,60	*8,93*	*10,01*
Monoparental élargi	48,57	*6,19*	*5,95*	48,21	*5,99*	*6,08*	47,43	*5,67*	*5,84*	47,38	*5,11*	*5,11*	45,72	*5,78*	*6,35*	51,68	*7,60*	*7,35*
Nucléaire strict	44,84	*37,02*	*38,53*	46,60	*38,34*	*40,25*	46,03	*38,77*	*41,17*	43,10	*39,51*	*43,43*	49,68	*39,81*	*40,21*	49,58	*34,80*	*35,09*
Nucléaire élargi	47,08	*22,94*	*22,73*	48,16	*21,45*	*21,80*	47,89	*21,04*	*21,48*	46,19	*20,52*	*21,05*	49,34	*20,40*	*20,75*	49,78	*24,14*	*24,24*
Autre élargi	52,03	*25,94*	*23,27*	56,25	*25,09*	*21,82*	57,64	*25,23*	*21,40*	59,00	*26,24*	*21,07*	55,64	*24,05*	*21,69*	52,83	*24,53*	*23,21*
TAILLE DU MENAGE																		
1 personne	10,87	*0,25*	*1,08*	0,00	*0,00*	*0,02*	0,00	*0,00*	*0,01*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,09*
2 à 3 personnes	23,72	*4,20*	*8,28*	22,37	*2,27*	*4,97*	23,96	*2,09*	*4,26*	24,42	*3,10*	*6,02*	26,88	*1,29*	*2,42*	17,10	*2,13*	*6,23*
4 à 6 personnes	41,88	*32,62*	*36,34*	41,87	*29,90*	*34,94*	41,13	*30,17*	*35,86*	39,30	*34,09*	*41,10*	41,94	*28,27*	*33,82*	48,39	*25,31*	*26,15*
7 à 10 personnes	53,69	*53,72*	*46,69*	54,90	*57,74*	*51,46*	54,92	*57,69*	*51,34*	56,27	*53,74*	*45,25*	54,90	*59,75*	*54,62*	53,16	*61,58*	*57,91*
Plus de 10 personnes	56,46	*9,21*	*7,61*	57,30	*10,09*	*8,61*	57,56	*10,06*	*8,54*	56,29	*9,06*	*7,63*	58,69	*10,69*	*9,14*	57,09	*10,98*	*9,62*
SITUATION DE PAUVRETE CALORIQUE EN 2011																		
Pauvres	81,70	*96,79*	*55,29*	83,11	*96,86*	*57,02*	83,17	*96,81*	*56,90*	82,39	*96,71*	*55,62*	84,20	*96,94*	*57,78*	83,00	*96,99*	*58,42*
Non pauvres	3,35	*3,21*	*44,71*	3,57	*3,14*	*42,98*	3,61	*3,19*	*43,10*	3,51	*3,29*	*44,38*	3,63	*3,06*	*42,22*	3,62	*3,01*	*41,58*
TCHAD	**46,67**	*100,00*	*100,00*	**48,93**	*100,00*	*100,00*	**48,88**	*100,00*	*100,00*	**47,38**	*100,00*	*100,00*	**50,19**	*100,00*	*100,00*	**49,99**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 11 : Profondeur de la pauvreté monétaire (FGT_1) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques des ménages (%)

Classification des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_1	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_1**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
TYPE DE MENAGE																		
Unipersonnel	2,87	*0,16*	*1,08*	0,00	*0,00*	*0,02*	0,00	*0,00*	*0,01*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,09*
Monoparental strict	17,17	*7,36*	*8,44*	17,88	*8,56*	*10,03*	18,11	*8,76*	*10,10*	18,02	*8,28*	*9,34*	18,15	*9,29*	*11,00*	17,32	*8,15*	*10,01*
Monoparental élargi	19,66	*5,94*	*5,95*	20,02	*5,81*	*6,08*	19,87	*5,56*	*5,84*	20,08	*5,05*	*5,11*	18,94	*5,60*	*6,35*	21,03	*7,26*	*7,35*
Nucléaire strict	18,39	*35,96*	*38,53*	19,36	*37,21*	*40,25*	19,10	*37,65*	*41,17*	17,79	*38,02*	*43,43*	20,96	*39,23*	*40,21*	20,38	*33,58*	*35,09*
Nucléaire élargi	19,22	*22,18*	*22,73*	19,90	*20,72*	*21,80*	19,64	*20,19*	*21,48*	18,56	*19,22*	*21,05*	20,52	*19,82*	*20,75*	21,20	*24,14*	*24,24*
Autre élargi	24,05	*28,41*	*23,27*	26,56	*27,69*	*21,82*	27,18	*27,84*	*21,40*	28,39	*29,43*	*21,07*	25,82	*26,07*	*21,69*	24,66	*26,88*	*23,21*
TAILLE DU MENAGE																		
1 personne	2,87	*0,16*	*1,08*	0,00	*0,00*	*0,02*	0,00	*0,00*	*0,01*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,09*
2 à 3 personnes	8,99	*3,78*	*8,28*	8,66	*2,05*	*4,97*	9,51	*1,94*	*4,26*	9,83	*2,91*	*6,02*	10,53	*1,18*	*2,42*	5,96	*1,74*	*6,23*
4 à 6 personnes	16,56	*30,55*	*36,34*	16,81	*28,06*	*34,94*	16,49	*28,31*	*35,86*	15,66	*31,67*	*41,10*	17,03	*26,81*	*33,82*	19,44	*23,88*	*26,15*
7 à 10 personnes	23,22	*55,02*	*46,69*	23,78	*58,45*	*51,46*	23,84	*58,58*	*51,34*	25,06	*55,80*	*45,25*	23,62	*60,03*	*54,62*	22,32	*60,71*	*57,91*
Plus de 10 personnes	27,16	*10,49*	*7,61*	27,81	*11,44*	*8,61*	27,34	*11,17*	*8,54*	25,63	*9,62*	*7,63*	28,15	*11,97*	*9,14*	30,27	*13,67*	*9,62*
SITUATION DE PAUVRETE CALORIQUE EN 2011																		
Pauvres	35,41	*99,38*	*55,29*	36,49	*99,39*	*57,02*	36,48	*99,35*	*56,90*	36,27	*99,26*	*55,62*	36,99	*99,46*	*57,78*	36,26	*99,49*	*58,42*
Non pauvres	0,27	*0,62*	*44,71*	0,30	*0,61*	*42,98*	0,31	*0,65*	*43,10*	0,34	*0,74*	*44,38*	0,27	*0,54*	*42,22*	0,26	*0,51*	*41,58*
SITUATION DE PAUVRETE MONETAIRE EN 2011																		
Pauvres	42,22	*100,00*	*46,67*	42,79	*100,00*	*48,93*	42,74	*100,00*	*48,88*	42,90	*100,00*	*47,38*	42,82	*100,00*	*50,19*	42,59	*100,00*	*49,99*
Non pauvres	0,00	*0,00*	*53,33*	0,00	*0,00*	*51,07*	0,00	*0,00*	*51,12*	0,00	*0,00*	*52,62*	0,00	*0,00*	*49,81*	0,00	*0,00*	*50,01*
TCHAD	**19,70**	*100,00*	*100,00*	**20,94**	*100,00*	*100,00*	**20,89**	*100,00*	*100,00*	**20,33**	*100,00*	*100,00*	**21,49**	*100,00*	*100,00*	**21,29**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

Tableau 12 : Sévérité de la pauvreté monétaire (FGT_2) des enfants en 2011 selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques des ménages (%)

Classification des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou socioéconomiques	Ménages dans l'ensemble			Enfants selon différentes tranches d'âge														
				Enfants de moins de 18 ans			**Enfants de moins de 15 ans**			**Enfants de 0 à 5 ans**			**Enfants de 6 à 10 ans**			**Enfants de 11 à 17 ans**		
	FGT_2	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*	**FGT_2**	*Contri-bution relative*	*Poids popula-tion*
TYPE DE MENAGE																		
Unipersonnel	1,27	*0,12*	*1,08*	0,00	*0,00*	*0,02*	0,00	*0,00*	*0,01*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,09*
Monoparental strict	9,25	*7,15*	*8,44*	9,61	*8,25*	*10,03*	9,82	*8,52*	*10,10*	9,89	*8,12*	*9,34*	9,92	*9,12*	*11,00*	8,78	*7,43*	*10,01*
Monoparental élargi	10,82	*5,89*	*5,95*	11,21	*5,84*	*6,08*	11,20	*5,62*	*5,84*	11,44	*5,14*	*5,11*	10,85	*5,75*	*6,35*	11,32	*7,03*	*7,35*
Nucléaire strict	9,94	*35,06*	*38,53*	10,52	*36,27*	*40,25*	10,37	*36,67*	*41,17*	9,57	*36,56*	*43,43*	11,51	*38,63*	*40,21*	11,13	*33,01*	*35,09*
Nucléaire élargi	10,50	*21,85*	*22,73*	10,88	*20,29*	*21,80*	10,69	*19,71*	*21,48*	10,16	*18,80*	*21,05*	11,17	*19,35*	*20,75*	11,59	*23,75*	*24,24*
Autre élargi	14,05	*29,93*	*23,27*	15,71	*29,36*	*21,82*	16,03	*29,47*	*21,40*	16,94	*31,38*	*21,07*	14,99	*27,15*	*21,69*	14,68	*28,78*	*23,21*
TAILLE DU MENAGE																		
1 personne	1,27	*0,12*	*1,08*	0,00	*0,00*	*0,02*	0,00	*0,00*	*0,01*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,00*	0,00	*0,00*	*0,09*
2 à 3 personnes	4,46	*3,38*	*8,28*	4,34	*1,84*	*4,97*	4,76	*1,74*	*4,26*	5,01	*2,65*	*6,02*	5,09	*1,03*	*2,42*	2,92	*1,54*	*6,23*
4 à 6 personnes	8,96	*29,81*	*36,34*	9,14	*27,33*	*34,94*	8,96	*27,60*	*35,86*	8,48	*30,63*	*41,10*	9,42	*26,60*	*33,82*	10,40	*22,99*	*26,15*
7 à 10 personnes	12,90	*55,14*	*46,69*	13,21	*58,21*	*51,46*	13,26	*58,49*	*51,34*	14,16	*56,32*	*45,25*	13,07	*59,59*	*54,62*	12,17	*59,55*	*57,91*
Plus de 10 personnes	16,57	*11,54*	*7,61*	17,11	*12,62*	*8,61*	16,58	*12,17*	*8,54*	15,50	*10,39*	*7,63*	16,75	*12,78*	*9,14*	19,59	*15,92*	*9,62*
SITUATION DE PAUVRETE CALORIQUE EN 2011																		
Pauvres	19,73	*99,86*	*55,29*	20,46	*99,86*	*57,02*	20,43	*99,85*	*56,90*	20,41	*99,81*	*55,62*	20,71	*99,89*	*57,78*	20,24	*99,91*	*58,42*
Non pauvres	0,03	*0,14*	*44,71*	0,04	*0,14*	*42,98*	0,04	*0,15*	*43,10*	0,05	*0,19*	*44,38*	0,03	*0,11*	*42,22*	0,03	*0,09*	*41,58*
SITUATION DE PAUVRETE MONETAIRE EN 2011																		
Pauvres	23,41	*100,00*	*46,67*	23,87	*100,00*	*48,93*	23,82	*100,00*	*48,88*	24,01	*100,00*	*47,38*	23,87	*100,00*	*50,19*	23,67	*100,00*	*49,99*
Non pauvres	0,00	*0,00*	*53,33*	0,00	*0,00*	*51,07*	0,00	*0,00*	*51,12*	0,00	*0,00*	*52,62*	0,00	*0,00*	*49,81*	0,00	*0,00*	*50,01*
TCHAD	**10,92**	*100,00*	*100,00*	**11,68**	*100,00*	*100,00*	**11,64**	*100,00*	*100,00*	**11,38**	*100,00*	*100,00*	**11,98**	*100,00*	*100,00*	**11,83**	*100,00*	*100,00*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats de l'enquête ECOSIT-3.

5. INCIDENCES DE LA CRISE SUR LA PAUVRETE

5.1. Impacts de la crise sur l'évolution générale de la pauvreté monétaire pour l'ensemble de la population tchadienne

Avant de présenter les impacts spécifiques à la pauvreté des enfants, il conviendrait d'avoir une idée sur l'évolution de la pauvreté, de même que sur les effets de la crise sur cette évolution, pour la totalité de la société tchadienne. Le Graphique 11et le Tableau 13 montrent que si la crise économique due au choc pétrolier de 2014 n'était pas survenue, la proportion de pauvres au Tchad aurait constamment baissé entre 2011 et 2025. Sur ce trend de référence, elle serait alors passé de 46,67% en 2011 à 38,74% en 2018, jusqu'à 31,87% en 2025. Mais, à cause de la crise, la prévalence de la pauvreté est bien plus importante que dans le trend de référence dès 2014.

Certes, l'incidence de la pauvreté continue de baisser jusqu'en 2015, grâce à la croissance du PIB qui continue à être positive, mais on note déjà une déviation de ce taux de pauvreté à hauteur de 0,56 point de % en 2014 et 1,45 point de % en 2015, au-dessus du trend de référence. Ainsi, en 2014 et en 2015, les personnes en état de pauvreté à cause de la crise représentaient respectivement 1,30% et 3,42% de la population pauvre.

Graphique 11 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) pour l'ensemble de la population tchadienne dans les scénarios avec et sans crise

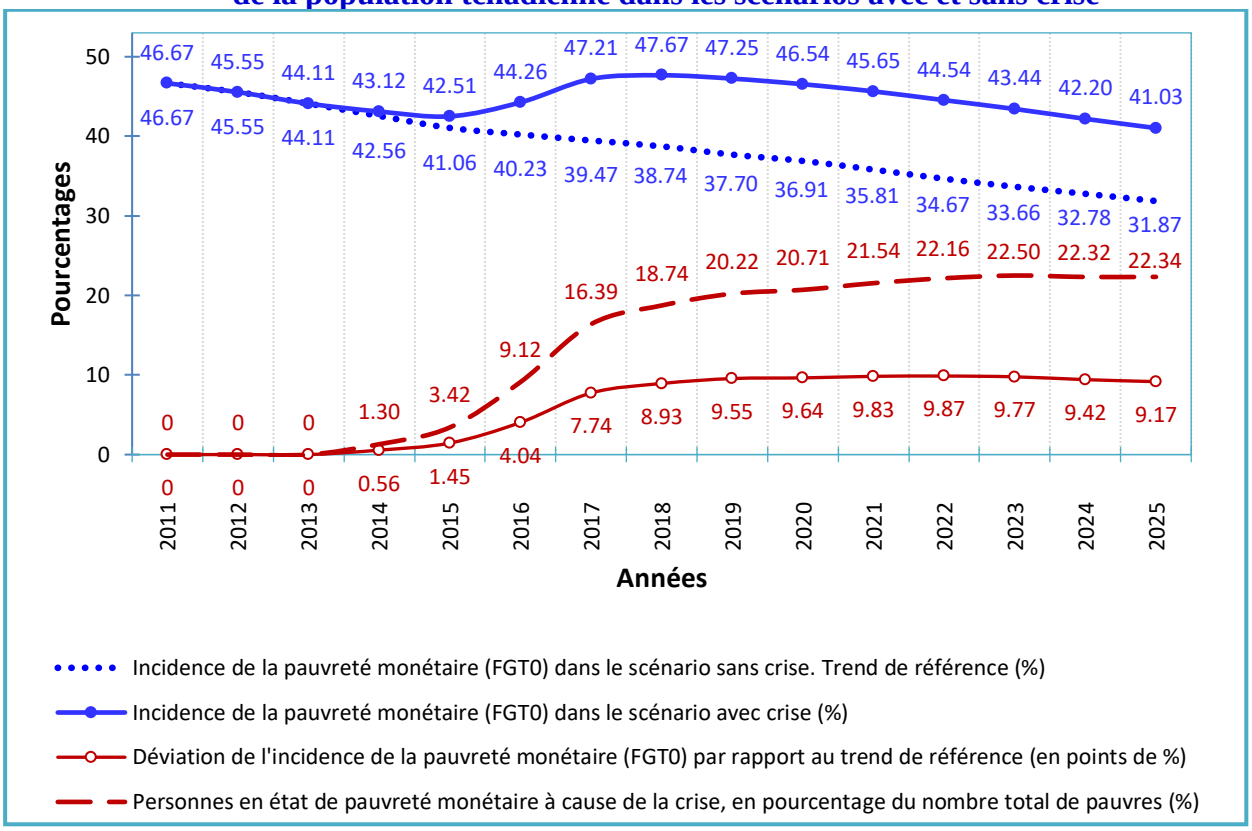

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Tableau 13 : Impacts sur l'évolution générale du taux de pauvreté monétaire (FGT_0) pour l'ensemble de la population tchadienne de 2011 à 2020

Indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	46,67	45,55	44,11	42,56	41,06	40,23	39,47	38,74	37,70	36,91	35,81	34,67	33,66	32,78	31,87
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	46,67	45,55	44,11	43,12	42,51	44,26	47,21	47,67	47,25	46,54	45,65	44,99	43,44	42,20	41,03
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0	0	0	0,56	1,45	4,04	7,74	8,93	9,55	9,64	9,83	10,32	9,77	9,42	9,17
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ *(%)*	0	0	0	1,30	3,42	9,12	16,39	18,74	20,22	20,71	21,54	22,94	22,50	22,32	22,34

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Cette proportion a considérablement augmenté après 2015, l'incidence de la pauvreté ayant plus amplement dévié de sa trajectoire de référence. En effet, à partir de 2016, année où le Tchad connaît une croissance négative drastique de son PIB réel, l'incidence de la pauvreté amorce une remontée jusqu'en 2018 où elle s'établirait à 47,67%. Si les hypothèses de croissance positive modérée du PIB réel pour 2019 et 2025 sont effectives, l'incidence de la pauvreté diminuerait légèrement jusqu'à 46,54% en 2020 et retrouverait quasiment ainsi le niveau de 2011. Ce qui représente une décennie perdue, car cela représenterait plus de 9 points de pourcentage en sus, par rapport à la valeur de cet indicateur sur le trend de référence. Elle continuerait néanmoins sa chute jusqu'à 41,03%

Subséquemment, parmi les personnes vivant en état de pauvreté monétaire en 2018, 18,74% le sont à cause du choc pétrolier et de la crise économique qui s'ensuivit. Malgré les hypothèses de croissance positive à partir de 2018 et surtout 2019, cette proportion s'élève jusqu'à plus de 20% en 2019 et dépasse 22% à partir de 2022, la croissance n'étant pas suffisamment forte pour combler les retards accumulés depuis 2014 par rapport à la trajectoire de référence.

Graphique 12 : Impacts de la crise sur l'évolution du nombre total de pauvres au Tchad

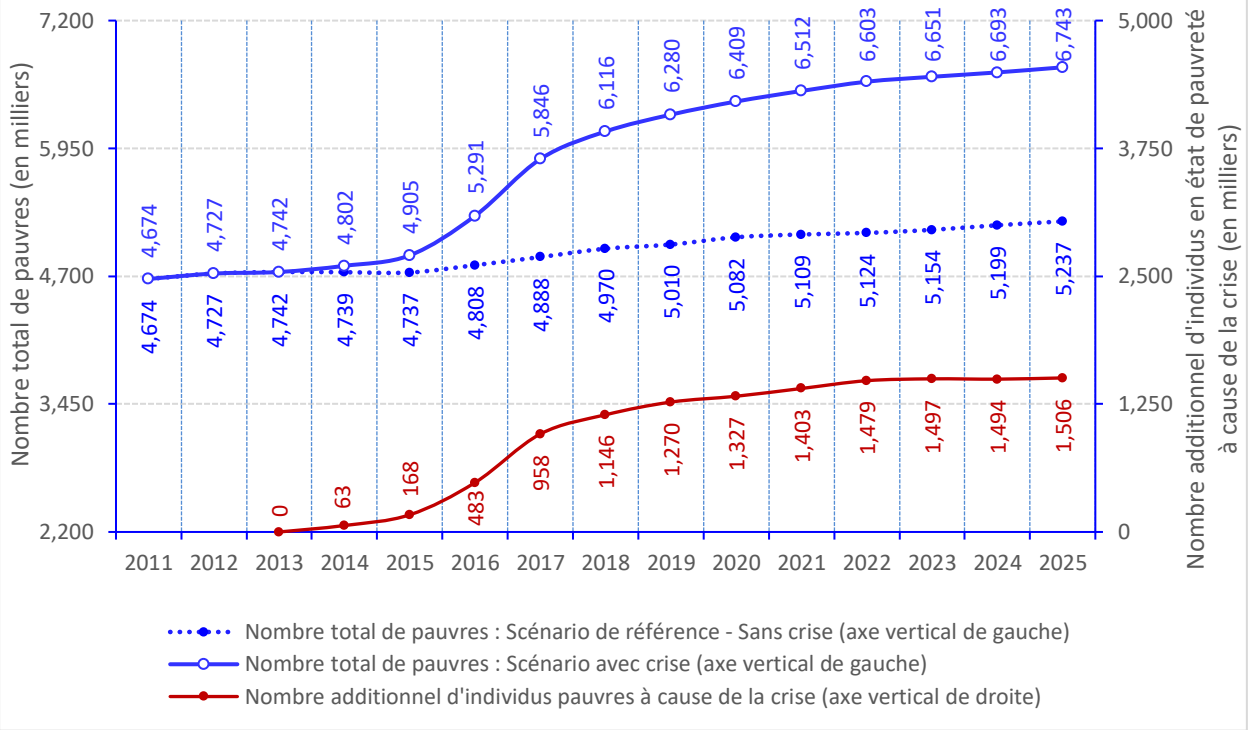

5.2. Impacts de la crise sur l'évolution générale de la pauvreté monétaire des enfants

L'analyse d'impacts au niveau de la pauvreté monétaire des enfants est, à quelques différences près, analogue à celle faite à l'échelle de l'ensemble de la population. Il ressort en effet du Graphique 13 et du Tableau 14 que, dans le scénario sans crise, la proportion d'enfants pauvres par rapport au total de la population des enfants baisse d'année en année. Si l'économie avait suivi cette trajectoire de référence, l'incidence de la pauvreté monétaire des enfants aurait continuellement baissé en passant de 48,93% en 2011 à 41,46% en 2018 et 34,37% en 2025. Soit, au total, une réduction de 14,56 points de pourcentage entre 2011 et 2025 ; ce qui est légèrement inférieur au chiffre correspondant au niveau de l'ensemble de la population (14,80).

Un des constats qu'on peut donc déjà faire ici est que, structurellement, non seulement la pauvreté monétaire des enfants est plus élevée que la moyenne nationale, mais aussi, même en cas de croissance économique, elle a tendance à se réduire moins rapidement que dans l'ensemble, en absence ou en cas d'insuffisance d'interventions ciblées en faveur des enfants.

Comme pour la moyenne nationale, l'incidence de la pauvreté monétaire des enfants dans le scénario de crise a d'abord continué à se réduire jusqu'en 2015 avant de rebondir en 2016 jusqu'à atteindre 49,88% en 2018. Dans les hypothèses de croissance faites pour 2019 jusqu'en 2025, il est estimé qu'elle baisserait de là jusqu'à 48,82% en 2020, marquant ainsi un retard de toute une décennie, avant de continuer à diminuer jusqu'à 43,62% en 2025.

Graphique 13 : Evolution du taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants dans les scénarios avec et sans crise

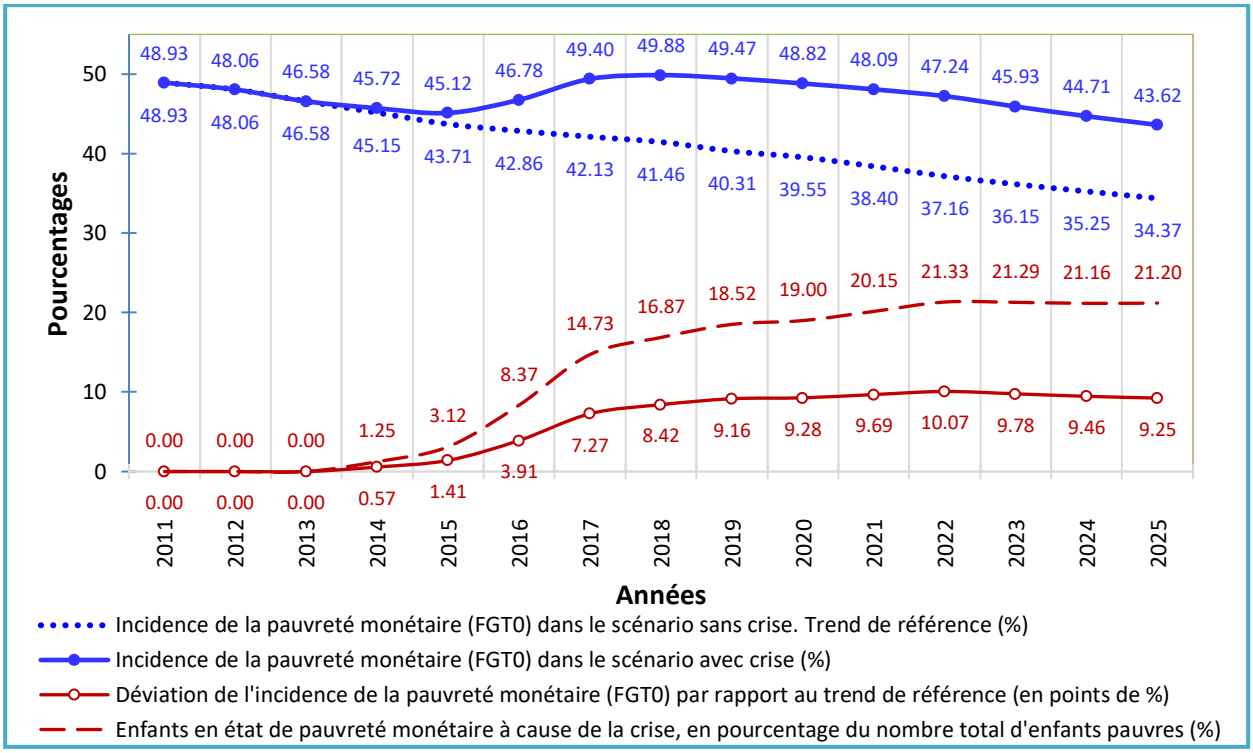

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats des simulations.

A la lumière du Graphique 13 et du Tableau 14, on observe aussi que l'augmentation de l'incidence de la pauvreté monétaire des enfants va progressivement de 0,57 à 10,07 points de pourcentage de 2014 à 2022, avant d'amorcer une pente légèrement descendante jusqu'à 9,25 points de pourcentage en 2025. De même, parmi les enfants pauvres, la proportion de ceux vivant dans cet état à cause de la crise augmente graduellement en partant d'une valeur de 1,25% en 2014

à un peu plus de 21% à partir de 2022. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux concernant l'ensemble de la population, simplement parce que la baisse de la pauvreté dans le scénario de référence est moins forte chez les enfants. Ils restent cependant très élevés en valeur absolue par rapport aux adultes, compte tenu de la plus grande proportion des enfants dans la population totale.

Graphique 14 : Impacts de la crise sur le nombre d'enfants pauvres

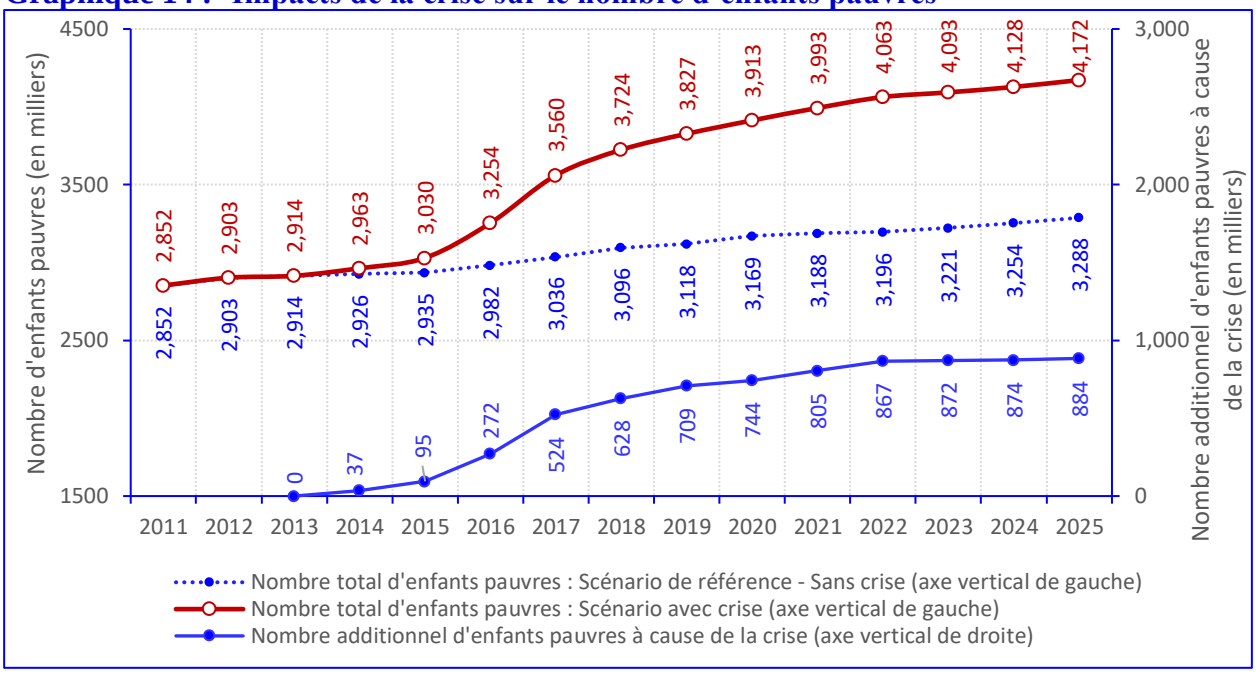

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Tableau 14 : Impacts sur l'évolution générale du taux de pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants de 2011 à 2025 par cohortes

Population/Indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	48,93	48,06	46,58	45,15	43,71	42,86	42,13	41,46	40,31	39,55	38,40	37,16	36,15	35,25	34,37
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	48,93	48,06	46,58	45,72	45,12	46,78	49,40	49,88	49,47	48,82	48,09	47,24	45,93	44,71	43,62
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,57*	*1,41*	*3,91*	*7,27*	*8,42*	*9,16*	*9,28*	*9,69*	*10,07*	*9,78*	*9,46*	*9,25*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1,25*	*3,12*	*8,37*	*14,73*	*16,87*	*18,52*	*19,00*	*20,15*	*21,33*	*21,29*	*21,16*	*21,20*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

5.3. Impacts de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence

La crise fait augmenter la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (Graphique 15 ; Tableau 15). L'augmentation est relativement plus forte en milieu urbain jusqu'en 2016, au cours des premières années de crise. Mais après de 2016, c'est en zone rurale que l'accroissement de la pauvreté est plus élevé.

En milieu rural, parmi les enfants pauvres, la proportion de ceux vivant dans cet état à cause de la crise s'accroît pratiquement de manière ininterrompue, de 1,20% en 2014 à 21,76% en 2025, en passant par 17,08% en 2018. Dans les localités urbaines, ce ratio va graduellement de 1,79% en 2014 à 14,51% en 2018, atteint son apogée à 16,37% en 2022 puis baisse légèrement jusqu'à 14,49% en 2025. Cela implique un processus de paupérisation des enfants généralement

croissante, mais encore plus dramatique dans les localités rurales, alors que la contribution desdites localités était déjà prépondérante en 2011.

Graphique 15 : Enfants en état de pauvreté monétaire à cause de la crise, selon le milieu de résidence, en pourcentage du nombre total d'enfants pauvres dans le milieu indiqué (%)

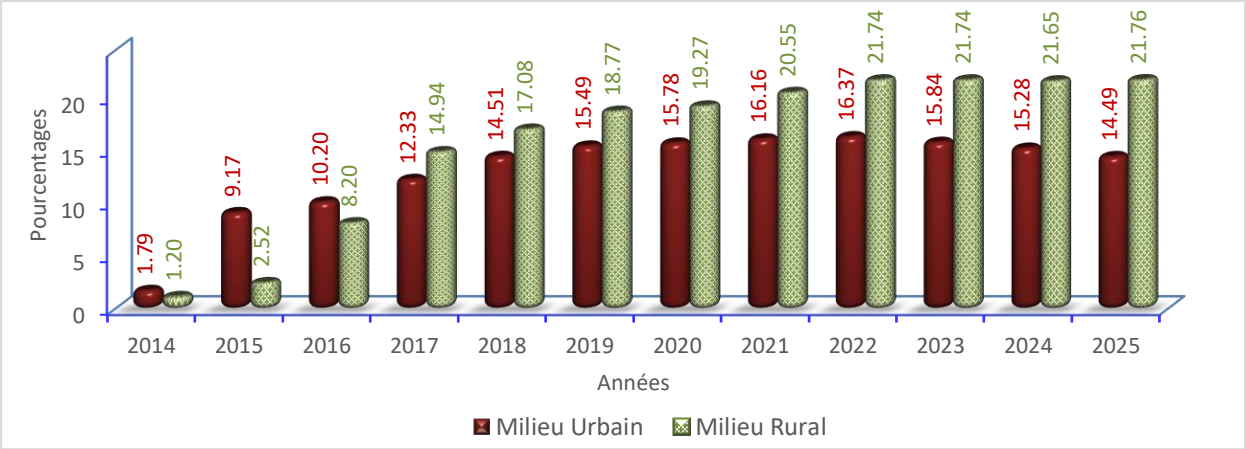

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Tableau 15 : Proportion (%), dans la population pauvre au plan monétaire (FGT_0), des personnes en état de pauvreté à cause de la crise, de 2014 à 2025 selon le milieu de résidence des ménages

Population	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	20240	2025
Tchad	*1,25*	*3,12*	*8,37*	*14,73*	*16,87*	*18,52*	*19,00*	*20,15*	*21,33*	*21,29*	*21,16*	*21,20*
Milieu Urbain	1,79	9,17	10,20	12,33	14,51	15,49	15,78	16,16	16,37	15,84	15,28	14,49
Milieu Rural	1,20	2,52	8,20	14,94	17,08	18,77	19,27	20,55	21,74	21,74	21,65	21,76

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

5.4. Impacts de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants selon le statut matrimonial du chef de ménage

Dans le scénario sans crise, l'incidence de la pauvreté diminue au fil des années quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage. Avec la crise, la pauvreté augmente aussi dans tous les types de ménages, bien qu'à des degrés divers (Tableau 16).

Au niveau des ménages dont le chef est marié, où habite une très large majorité de la population en général (88,18%) et de la population des enfants en particulier (89,15%), l'indicateur de l'incidence de la pauvreté des enfants diminue globalement de 14,59 points de pourcentage entre 2011 et 2025 dans le scénario sans crise. Mais avec la crise, ledit indicateur diverge de cette tendance baissière dès 2014, en prenant des valeurs progressivement plus hautes, avec un écart qui va de 0,48 point de pourcentage en 2014 jusqu'à 9,98 points en 2022, avant de se stabiliser autour de 9,4 points par la suite. En 2018, 16,37% d'enfants pauvres vivant dans les ménages dirigés par une personne mariée le sont à cause de la crise. Cette proportion se situe aux environs de 21% à partir de 2022.

Les effets de la crise dans les ménages dirigés par des divorcés et des veufs sont presque similaires au cas des ménages dirigés par des personnes mariées, en termes de proportion d'enfants vivant en état de pauvreté à cause de la crise. En revanche, dans les ménages qui ont pour chefs

des personnes en union libre, séparées et surtout célibataires, les amplitudes des effets de la crise sont particulièrement grandes.

Toutefois les changements dans la structure de la contribution à la pauvreté monétaire restent marginaux, la contribution des ménages dirigés par des personnes mariées restant largement prépondérante : quel que soit le scénario et l'année, la proportion des enfants pauvres qui vivent dans ces ménages se situe toujours autour de 90% par rapport au total d'enfants pauvres.

Tableau 16 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon le statut matrimonial du chef de ménage

Statut matrimonial/Indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MARIÉ															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	49,03	48,04	46,60	45,27	43,97	43,17	42,49	41,77	40,74	39,92	38,68	37,34	36,38	35,38	34,44
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	49,03	48,04	46,60	45,75	45,18	46,72	49,51	49,95	49,61	48,92	48,17	47,32	46,00	44,75	43,85
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,48*	*1,21*	*3,55*	*7,02*	*8,17*	*8,87*	*9,01*	*9,49*	*9,98*	*9,62*	*9,38*	*9,41*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1,05*	*2,68*	*7,60*	*14,18*	*16,37*	*17,88*	*18,41*	*19,71*	*21,10*	*20,90*	*20,95*	*21,45*
UNION LIBRE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	36,72	36,72	36,72	32,41	30,11	30,11	30,11	29,33	24,56	24,05	24,05	24,05	24,05	24,05	24,05
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	36,72	36,72	36,72	37,52	39,36	38,95	36,64	36,64	36,64	36,64	36,64	36,39	34,78	34,78	29,67
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5,11*	*9,24*	*8,83*	*6,53*	*7,31*	*12,09*	*12,59*	*12,59*	*12,34*	*10,73*	*10,73*	*5,62*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*13,61*	*23,48*	*22,68*	*17,82*	*19,96*	*32,99*	*34,36*	*34,36*	*33,90*	*30,84*	*30,84*	*18,94*
CÉLIBATAIRE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	54,41	51,74	50,17	50,17	33,09	24,34	22,33	21,66	21,66	21,66	21,53	21,53	21,53	21,53	21,53
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	54,41	51,74	50,17	50,17	24,52	50,17	54,41	54,41	54,41	51,74	51,74	51,74	50,17	50,17	48,80
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*17,08*	*25,83*	*32,09*	*32,75*	*32,75*	*30,08*	*30,21*	*30,21*	*28,64*	*28,64*	*27,28*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*34,05*	*51,48*	*58,97*	*60,20*	*60,20*	*58,14*	*58,39*	*58,39*	*57,09*	*57,09*	*55,89*
VEUF															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	47,48	46,78	44,96	44,13	43,60	42,99	41,52	41,25	40,07	39,93	39,85	39,18	36,29	36,24	35,89
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	47,48	46,78	44,96	44,97	45,18	45,54	47,94	49,48	47,72	47,85	46,62	45,30	45,19	43,46	43,19
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,84*	*1,58*	*2,54*	*6,42*	*8,23*	*7,64*	*7,91*	*6,77*	*6,12*	*8,91*	*7,21*	*7,29*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1,87*	*3,49*	*5,58*	*13,38*	*16,63*	*16,02*	*16,54*	*14,53*	*13,52*	*19,71*	*16,60*	*16,89*
SÉPARÉ															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	65,58	65,58	65,58	57,19	49,41	49,16	48,39	48,39	43,14	43,13	42,88	42,79	42,79	42,72	42,24
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	65,58	65,58	65,58	57,50	57,50	66,52	65,63	65,63	65,58	65,51	65,56	65,56	61,05	60,81	49,16
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,30*	*8,09*	*17,37*	*17,25*	*17,25*	*22,44*	*22,39*	*22,69*	*22,77*	*18,26*	*18,09*	*6,93*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,53*	*14,07*	*26,11*	*26,28*	*26,28*	*34,22*	*34,17*	*34,60*	*34,73*	*29,91*	*29,75*	*14,09*
DIVORCÉ															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	41,99	41,31	41,31	40,84	40,57	37,57	35,93	35,92	35,74	34,93	32,82	32,71	32,71	32,71	31,61
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	41,99	41,31	41,31	41,45	41,22	41,53	43,33	43,25	43,09	41,32	41,45	41,45	39,48	39,07	39,07
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,61*	*0,65*	*3,97*	*7,40*	*7,33*	*7,35*	*6,39*	*8,63*	*8,74*	*6,77*	*6,36*	*7,46*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1,48*	*1,59*	*9,55*	*17,07*	*16,95*	*17,06*	*15,46*	*20,82*	*21,08*	*17,15*	*16,27*	*19,10*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

5.5. Impacts de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants selon le sexe du chef de ménage

Sans la crise, la proportion d'enfants pauvres aurait diminué tout au long de la période sous revue, quel que soit le sexe du chef du ménage où ils habitent (Graphique 16, Tableau 17**Error! Reference source not found.**). Cette proportion serait progressivement passée de 48,82% en 2011 à 35,22% en 2025 dans les ménages dirigés par un homme et de 44,50% à 30,13% dans la même période, dans les ménages dirigés par une femme. Mais à cause de la crise, indifféremment du sexe du chef de ménage, cet indicateur a dévié de sa trajectoire baissière comme déjà mentionné plus haut pour l'ensemble de la population : d'abord légèrement en 2014 et 2015, et plus fortement à partir de 2016. Il en résulte des valeurs plus élevées de l'indicateur d'incidence de la pauvreté, qui atteignent leur apogée en 2022 avec un écart de 10,01 points au-dessus de la valeur correspondante dans le scénario sans crise, dans chacun des deux types de ménage.

Les enfants des ménages dirigés par une femme sont plus durement frappés, si l'on considère la proportion, parmi eux, de ceux qui sont devenus pauvres à cause de la crise. Mais en termes de contribution à la pauvreté des enfants, les ménages dirigés par un homme occupent toujours la première place, dans une large mesure, du fait de leur part très élevée dans la population totale des enfants (83,28%). Ainsi, quelle que soit l'année et indifféremment du scénario avec ou sans crise, les ménages dirigés par un homme abritent toujours environ 85% du nombre total d'enfants pauvres au Tchad ; avec une très légère baisse (moins de 0,4 point de pourcentage) dans le scénario avec crise par rapport au scénario sans crise.

Tableau 17 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT0) des enfants selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage/Indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MASCULIN															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	49,82	48,89	47,56	46,16	44,78	43,89	43,07	42,33	41,24	40,44	39,23	38,09	37,08	36,13	35,22
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	49,82	48,89	47,56	46,72	46,01	47,56	50,29	50,72	50,40	49,66	48,90	48,10	46,96	45,68	44,67
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,56*	*1,22*	*3,67*	*7,22*	*8,39*	*9,16*	*9,23*	*9,67*	*10,01*	*9,88*	*9,54*	*9,44*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1,21*	*2,66*	*7,71*	*14,36*	*16,55*	*18,17*	*18,58*	*19,77*	*20,81*	*21,03*	*20,90*	*21,14*
FÉMININ															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	44,50	43,95	41,69	40,11	38,36	37,73	37,41	37,12	35,67	35,11	34,25	32,54	31,53	30,85	30,13
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	44,50	43,95	41,69	40,71	40,70	42,88	44,96	45,65	44,85	44,63	44,06	42,94	40,81	39,90	38,42
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,61*	*2,34*	*5,15*	*7,54*	*8,53*	*9,18*	*9,51*	*9,81*	*10,40*	*9,28*	*9,05*	*8,29*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1,49*	*5,74*	*12,00*	*16,78*	*18,69*	*20,46*	*21,32*	*22,27*	*24,22*	*22,75*	*22,68*	*21,57*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Graphique 16 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT0) des enfants selon le sexe du chef de ménage

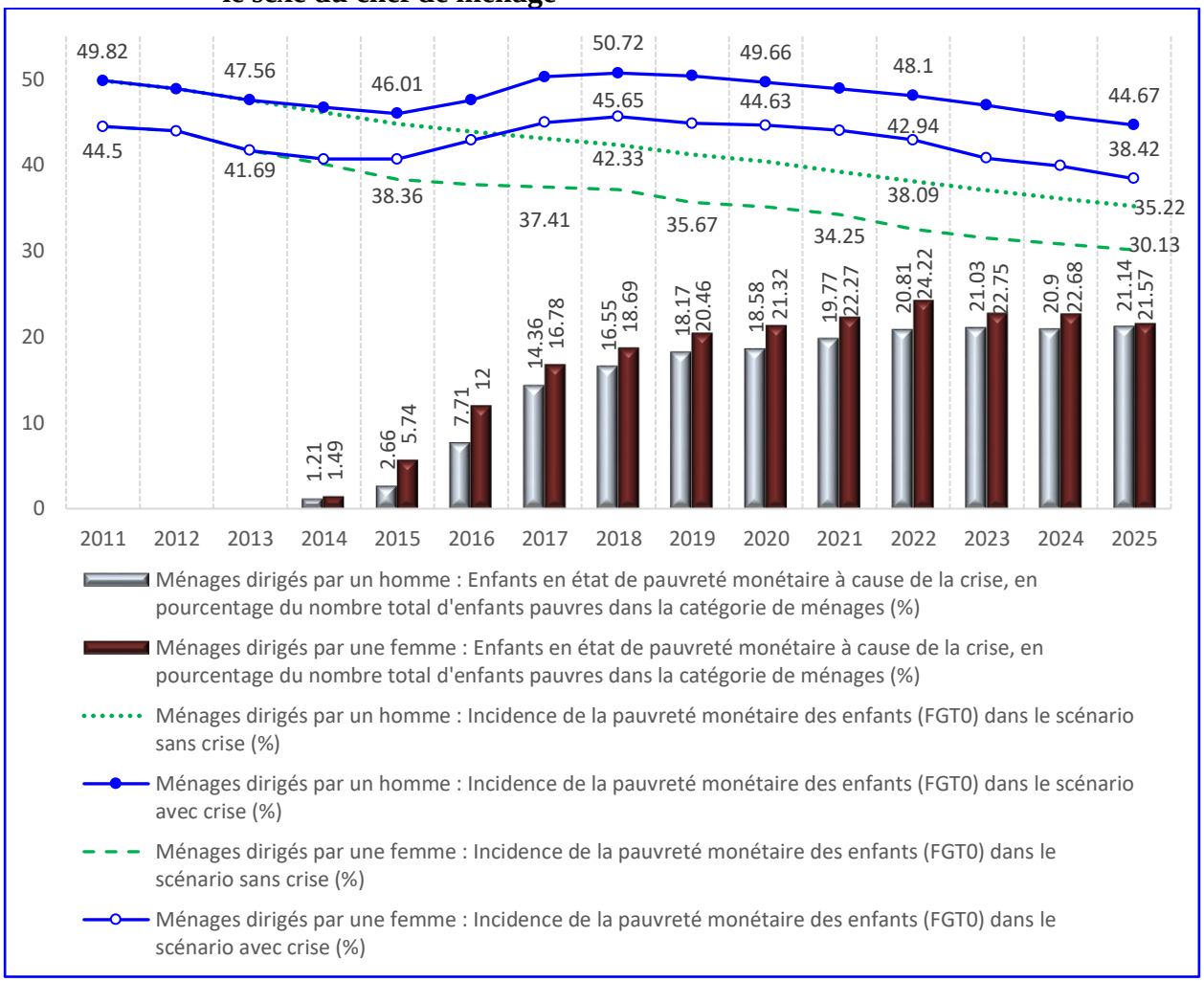

Source : Conception de l'auteur à partir des résultats des simulations.

5.6. Impacts de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Les résultats des simulations laissent transparaitre un très grand contraste entre les impacts dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction professionnel ou supérieur d'une part et dans le reste des ménages d'autre part (Tableau 18).

En effet, le premier groupe est pratiquement insensible à l'évolution de l'environnement économique, que celle-ci soit favorable ou non, alors que les effets sur le second sont plus classiques. Ainsi, dans le scénario de référence sans crise, qui se traduit pourtant par un trend de croissance positive et continue du PIB, l'incidence de la pauvreté des enfants dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction professionnel ne baisse que de 0,1 point de pourcentage en 15 ans, avec une valeur constante de 2011 à 2014 (8,63%), de 2016 à 2020 (8,55%) et de 2021 à 2025 (8,53%). Dans le cas des ménages dirigés par une personne de niveau d'instruction supérieur, la valeur de cet indicateur demeure obstinément figée à 9,27%, de 2011 jusqu'à 2018 et ne baisse que légèrement pour à nouveau rester constante à 8,75% de 2019 à 2025.

De même, dans le scénario avec crise, les valeurs annuelles de l'incidence de la pauvreté des enfants, dans les deux catégories de ménages en question, reste quasiment inchangée par rapport aux valeurs correspondantes dans le scénario sans crise.

Tableau 18 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction / Indicateur	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SANS INSTRUCTION															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	50,29	49,52	48,28	46,67	45,15	44,57	43,81	43,24	42,14	41,66	40,48	38,67	37,57	36,68	35,56
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	50,29	49,52	48,28	47,19	46,99	48,21	50,83	51,32	50,84	50,22	49,65	48,70	47,51	46,29	45,14
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,52	1,84	3,64	7,02	8,08	8,70	8,57	9,17	10,03	9,94	9,60	9,58
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	1,10	3,92	7,54	13,82	15,75	17,12	17,05	18,46	20,59	20,93	20,75	21,22
ÉCOLE CORANIQUE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	37,25	37,28	35,17	34,81	32,64	31,89	31,89	31,89	30,13	28,51	27,57	26,99	26,99	26,93	26,93
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	37,25	37,28	35,17	34,96	32,29	32,99	35,03	38,25	38,18	35,03	34,96	34,54	34,19	32,67	32,37
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,15	-0,36	1,11	3,14	6,36	8,05	6,52	7,38	7,54	7,20	5,73	5,44
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	0,43	-1,11	3,35	8,97	16,62	21,08	18,62	21,12	21,84	21,06	17,55	16,79
PRIMAIRE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	54,98	53,96	52,36	51,29	49,69	48,13	47,08	46,07	45,33	43,64	42,05	41,68	40,74	39,54	38,86
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	54,98	53,96	52,36	51,81	50,28	53,44	55,49	55,56	55,15	54,91	53,79	53,16	51,83	50,48	49,44
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,52	0,59	5,31	8,42	9,49	9,82	11,28	11,74	11,48	11,09	10,94	10,58
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	1,01	1,18	9,93	15,17	17,09	17,81	20,53	21,83	21,60	21,39	21,67	21,39
SECONDAIRE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	36,42	35,03	32,46	30,78	30,09	29,17	29,02	28,31	26,04	25,77	25,53	25,23	24,27	23,65	23,39
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	36,42	35,03	32,46	31,90	31,34	32,72	37,01	37,73	37,64	36,42	35,43	34,41	32,17	31,21	30,06
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	1,12	1,24	3,54	7,99	9,42	11,60	10,65	9,90	9,18	7,90	7,56	6,67
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	3,50	3,97	10,83	21,59	24,97	30,83	29,23	27,95	26,67	24,57	24,23	22,19
PROFESSIONNEL															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	8,63	8,63	8,63	8,63	8,55	8,55	8,55	8,55	8,55	8,55	8,53	8,53	8,53	8,53	8,53
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	8,63	8,63	8,63	8,63	8,83	8,96	9,07	9,45	9,45	9,07	8,74	8,53	8,53	8,53	8,53
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	0,41	0,52	0,90	0,90	0,52	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	3,17	4,58	5,73	9,52	9,52	5,73	2,40	0,00	0,00	0,00	0,00
SUPÉRIEUR															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	9,27	9,27	9,27	9,27	9,27	9,27	9,27	9,27	8,75	8,75	8,75	8,75	8,75	8,75	8,75
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	9,27	9,27	9,27	9,27	10,25	9,27	9,53	9,53	9,53	9,27	9,27	9,27	9,27	8,75	8,75
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,98	0,00	0,26	0,26	0,79	0,52	0,52	0,52	0,52	0,00	0,00
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	9,53	0,00	2,76	2,76	8,24	5,63	5,63	5,63	5,63	0,00	0,00

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Lorsqu'il y a croissance du PIB, l'inertie de l'incidence de la pauvreté des enfants dans ces ménages peut s'expliquer par le fait que les enfants pauvres desdits ménages vivent dans une situation d'extrême pauvreté ou d'exclusion sociale si grave que la seule croissance du PIB national s'avère très insuffisante pour les en sortir. A l'inverse, dans le cas du scénario avec crise, cette inertie implique une plus grande résilience des non pauvres des ménages en question ou que les moins nantis des enfants non pauvres vivant dans ces ménages bénéficient d'un niveau de

dépenses par tête suffisamment élevé que les effets négatifs de la crise ne parviennent pas à le baisser en-deçà du seuil de pauvreté.

Toutefois, ces enfants, qui semblent vivre dans une bulle qui les isole des effets favorables ou défavorables de l'évolution de l'environnement économique, ne représentent que 1,6% à peine de l'effectif total des enfants au Tchad ; ce qui, à l'échelle nationale, induit une influence marginale de ce phénomène inertiel.

Concernant les autres ménages (ceux dirigés par des personnes sans instruction ou de niveau d'instruction coranique, primaire ou secondaire), on constate que l'incidence de la pauvreté monétaire des enfants suit la tendance globale : elle diminue continuellement dans le scénario sans crise ; dans le scénario avec crise, elle diminue d'abord jusqu'en 2015, amorce une remontée à partir de 2016 jusqu'en 2018 et baisse légèrement à partir de 2019.

Mais au demeurant, la contribution prépondérante à la pauvreté demeure celle des ménages dont le chef n'a aucune instruction. Quel que soit le scénario (avec ou sans crise) et l'année, entre 63 et 64% des enfants pauvres vivent dans ces ménages. La contribution cumulée à la pauvreté des enfants, pour les ménages dirigés par des personnes sans instruction, de niveau d'instruction coranique ou primaire, se situe toujours autour de 92%. Ainsi, même en termes de nombre additionnel d'enfants pauvres à cause de la crise, la part de ces ménages pris ensemble est dominante ; particulièrement, celle des ménages dont le chef n'a aucune instruction.

5.7. Impacts de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants selon la taille du ménage

Dans tous les ménages de taille supérieure à une personne, la pauvreté des enfants s'aggrave progressivement avec la crise dès 2014 (Tableau 19). La valeur de l'incidence de la pauvreté des enfants est toujours plus élevée dans le scénario avec crise que dans le scénario de référence. Avec la crise, la corrélation entre pauvreté et taille du ménage subsiste, telle que mentionnée plus haut : la proportion d'enfants pauvres dans un ménage est plus élevée au fur et à mesure que la taille du ménage augmente, quelle que soit l'année.

Dans le scénario avec crise, l'amplitude de la déviation en hausse de l'incidence de la pauvreté des enfants, par rapport au scénario de référence sans crise, est plus grande lorsque la taille du ménage est égale ou supérieure à 4 personnes. On observe pourtant une décroissance du ratio « nombre d'enfants devenus pauvres à cause de la crise » sur « nombre total d'enfants pauvres », au fur et à mesure que la taille du ménage augmente. Cela s'explique essentiellement par le fait que la proportion d'enfants pauvres par rapport à la population d'enfants dans un ménage est initialement plus élevée lorsque la taille du ménage est grande.

La contribution à la pauvreté des enfants des ménages de plus de 7 personnes reste cependant dominante : plus des deux tiers d'enfants pauvres vivent dans ces ménages, avec ou sans crise ; et le plus grand nombre d'enfants qui sont pauvres à cause de la crise, habitent ces ménages.

Tableau 19 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon la taille du ménage

TAILLE DU MENAGE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1 PERSONNE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2 À 3 PERSONNES															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	22,37	21,71	20,59	20,53	19,71	19,11	18,46	18,11	16,65	16,10	15,93	15,35	15,12	15,10	14,44
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	22,37	21,71	20,59	20,67	20,65	21,24	22,44	22,18	21,96	21,58	21,35	20,66	19,88	19,55	19,54
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,14	0,93	2,12	3,98	4,07	5,31	5,48	5,42	5,31	4,76	4,45	5,10
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	0,66	4,51	10,00	17,75	18,33	24,20	25,40	25,40	25,69	23,94	22,76	26,09
4 À 6 PERSONNES															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	41,87	40,98	39,80	38,01	36,59	35,81	34,85	34,07	33,03	32,44	31,45	30,03	28,68	28,04	27,24
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	41,87	40,98	39,80	38,76	38,69	40,06	42,29	42,90	42,16	41,78	40,93	40,05	39,08	37,94	36,42
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,75	2,10	4,25	7,44	8,82	9,13	9,34	9,48	10,02	10,40	9,90	9,18
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	1,93	5,43	10,61	17,59	20,57	21,66	22,36	23,16	25,03	26,62	26,09	25,20
7 À 10 PERSONNES															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	54,90	53,90	52,64	51,13	49,53	48,72	48,00	47,27	45,90	45,07	44,09	42,72	41,69	40,37	39,28
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	54,90	53,90	52,64	51,72	50,83	52,69	55,53	55,94	55,67	54,84	54,01	53,11	51,64	50,46	49,37
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,58	1,29	3,97	7,53	8,67	9,78	9,77	9,92	10,39	9,95	10,09	10,10
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	1,13	2,55	7,53	13,56	15,51	17,56	17,82	18,36	19,56	19,27	19,99	20,45
PLUS DE 10 PERSONNES															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	57,30	57,30	53,00	52,67	51,77	50,31	50,31	50,31	50,24	49,04	45,65	45,59	45,59	45,59	45,59
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	57,30	57,30	53,00	52,70	51,32	53,57	57,32	58,06	58,06	57,32	57,32	56,86	54,73	52,47	52,47
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,03	-0,45	3,26	7,01	7,76	7,82	8,28	11,67	11,27	9,14	6,88	6,88
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	0,06	-0,88	6,09	12,24	13,36	13,47	14,45	20,35	19,82	16,70	13,11	13,11

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

5.8. Impacts de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants selon la situation de pauvreté monétaire du ménage en 2011

En l'absence de crise, la proportion d'enfants pauvres vivant dans les ménages pauvres en 2011 serait progressivement passée de 100% en 2011 à 69,82% en 2025, et celle des enfants pauvres dans les ménages non pauvres en 2011 se serait élevée de 0% en 2011 à moins de 1% tout au long de la période 2012-2025 (Tableau 20).

Mais avec la crise, la prévalence de la pauvreté des enfants parmi les enfants pauvres en 2011, qui baisse pourtant jusqu'en 2015, retrouve pratiquement son niveau initial dès 2017 jusqu'en 2020, avant de baisser légèrement par la suite. Il en résulte que près de 18% d'enfants qui vivent dans la pauvreté monétaire en 2019 y auraient échappé si la crise de 2014 n'était pas survenue. Cette proportion se situe autour de 22% de 2022 à 2025.

Tableau 20 : Impacts sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT_0) des enfants selon la situation de pauvreté monétaire du ménage en 2011

SITUATION EN 2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PAUVRE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	100,00	97,33	94,51	91,22	88,55	86,95	85,43	84,12	81,79	80,29	77,96	75,44	73,41	71,60	69,82
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	100,00	97,33	94,51	92,11	90,16	94,46	99,64	99,59	99,49	99,52	98,28	97,22	93,87	91,37	89,14
c. Impact 1 = b − a (points de %)	0,00	0,00	0,00	0,89	1,61	7,51	14,21	15,47	17,70	19,23	20,31	21,78	20,46	19,77	19,32
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	0,00	0,00	0,00	0,97	1,78	7,95	14,26	15,53	17,79	19,33	20,67	22,40	21,79	21,64	21,67
NON PAUVRE															
a. FGT_0 : Scénario sans crise (%)	0,00	0,86	0,67	1,01	0,75	0,63	0,63	0,58	0,57	0,52	0,50	0,49	0,46	0,43	0,41
b. FGT_0 : Scénario avec crise (%)	0,00	0,86	0,67	1,27	1,97	1,09	1,26	2,24	1,55	0,52	0,50	0,49	0,46	0,43	0,41
c. Impact 1 = b − a (points de %)	*0,00*	0,00	0,00	0,26	1,22	0,47	0,63	1,66	0,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
d. Impact 2 = $\frac{c}{b}$ (%)	*0,00*	0,00	0,00	20,71	61,90	42,75	49,84	73,98	63,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6. EFFETS DES POLITIQUES DE REPONSE SUR LA PAUVRETE

6.1. Effets des transferts monétaires alloués dans le cadre des programmes pilotes de filets sociaux

6.1.1. Effets des filets sociaux sur la consommation réelle par tête

Les programmes pilotes de filets sociaux ont un impact positif notable sur la consommation des ménages bénéficiaires, mais seulement pour ces derniers, les effets sur les autres ménages étant pratiquement nuls (Tableau 21).

En termes réels, grâce au programme d'argent contre travail, la dépense moyenne par tête des ménages bénéficiaires de N'Djaména en 2018 est de 4,8% supérieure au niveau de la même variable dans le scénario de crise, qui est ici le scénario comparatif pour l'évaluation de la performance des programmes de filets sociaux. Ce taux d'accroissement baisse légèrement d'année en année jusqu'à 3,9% en 2025, sous l'effet de la croissance de la population, étant donné que le montant alloué annuellement aux ménages participants reste constant, quelle que soit l'évolution de la taille des ménages.

Tableau 21 : Effets des programmes pilotes de filets sociaux sur la dépense réelle par tête, de 2018 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MENAGES BENEFICIAIRES DE N'DJAMENA								
A. Variation *(%)* de la dépense moyenne dans le scénario des filets sociaux, par rapport au scénario de crise	**4,78**	**4,52**	**4,42**	**4,31**	**4,23**	**4,10**	**4,00**	**3,89**
B. Dépense moyenne par tête dans le scénario de crise en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	71,56	72,65	73,03	73,49	73,61	74,39	74,83	75,53
C. Dépense moyenne par tête dans le scénario de filets sociaux pilotes en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	74,98	75,94	76,25	76,66	76,72	77,44	77,83	78,47
D. = C – B *(points de pourcentage)*	3,42	3,29	3,22	3,17	3,11	3,05	3,00	2,94
MENAGES BENEFICIAIRES DANS LA REGION DE BARH-EL-GAZEL								
A. Variation *(%)* de la dépense moyenne dans le scénario des filets sociaux, par rapport au scénario de crise	**39,22**	**37,19**	**35,90**	**34,65**	**33,61**	**32,36**	**31,26**	**30,10**
B. Dépense moyenne par tête dans le scénario de crise en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	22,12	22,37	22,79	23,21	23,57	24,02	24,42	24,86
C. Dépense moyenne par tête dans le scénario de filets sociaux pilotes en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	30,79	30,69	30,97	31,26	31,49	31,79	32,06	32,35
D. = C – B *(points de pourcentage)*	*8,67*	*8,32*	*8,18*	*8,05*	*7,92*	*7,77*	*7,64*	*7,49*
MENAGES BENEFICIAIRES DANS LE LOGONE OCCIDENTAL								
A. Variation *(%)* de la dépense moyenne dans le scénario des filets sociaux, par rapport au scénario de crise	**36,96**	**34,89**	**31,33**	**28,32**	**25,91**	**23,69**	**21,85**	**20,17**
B. Dépense moyenne par tête dans le scénario de crise en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	14,84	15,09	16,54	17,99	19,38	20,79	22,15	23,51
C. Dépense moyenne par tête dans le scénario de filets sociaux pilotes en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	20,32	20,36	21,72	23,09	24,40	25,72	26,99	28,25
D. = C – B *(points de pourcentage)*	*5,48*	*5,27*	*5,18*	*5,10*	*5,02*	*4,93*	*4,84*	*4,74*
MENAGES PAUVRES NON BENEFICIAIRES DANS L'ENSEMBLE DU TCHAD								
A. Variation *(%)* de la dépense moyenne dans le scénario des filets sociaux, par rapport au scénario de crise	**0,01**	**0,02**	**0,03**	**0,03**	**0,03**	**0,03**	**0,03**	**0,03**
B. Dépense moyenne par tête dans le scénario de crise en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	56,94	57,52	59,28	61,05	62,63	64,40	66,01	67,69
C. Dépense moyenne par tête dans le scénario de filets sociaux pilotes en pourcentage du seuil de pauvreté *(%)*	56,95	57,54	59,30	61,07	62,65	64,42	66,03	67,71
D. = C – B *(points de pourcentage)*	*0,01*	*0,01*	*0,02*	*0,02*	*0,02*	*0,02*	*0,02*	*0,02*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Les effets positifs des filets sociaux sur la consommation réelle par tête sont encore plus consistants chez les bénéficiaires habitant les deux autres régions pilotes. En 2018, les transferts monétaires non conditionnels induisent une augmentation de la dépense réelle par tête de 39,2% dans les ménages bénéficiaires de Barh-El-Gazel et de 37,0% dans ceux du Logone Occidental. Comme pour le cas de N'Djaména, ces embellies s'effritent par la suite progressivement, les transferts monétaires n'évoluant pas proportionnellement avec l'augmentation de la taille des ménages. Cette baisse est plus prononcée dans le Logone Occidental, où la densité de la population par ménage est plus grande.

Malgré cette décroissance des effets positifs dans le temps, les taux d'accroissement de la dépense réelle par tête restent nettement plus élevés dans les ménages récipiendaires de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental, jusqu'au terme de la période de simulation (2025), par rapport à

la situation qui prévaut chez les bénéficiaires de N'Djaména. Cela s'explique notamment par deux facteurs.

Tout d'abord, comme il apparait déjà plus haut, dans la présentation des scénarios (Tableau 3), les programmes pilotes de filets sociaux impliquent un revenu additionnel annuel par tête 2,5 fois et 1,6 fois plus élevé, respectivement, chez les récipiendaires de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental, comparativement au revenu additionnel par tête dans les ménages bénéficiaires de N'Djaména. Le deuxième facteur explicatif est le niveau initial de la dépense moyenne par rapport au seuil de pauvreté. Dans les ménages participants de N'Djaména, la dépense moyenne avant la mise en œuvre des filets sociaux est bien plus proche du seuil de pauvreté et représente 71,6% de ce dernier en 2018, alors qu'il ne représente que 22,1% et 14,8% dudit seuil la même année, respectivement dans les ménages bénéficiaires de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental.

Ce deuxième facteur présage que, malgré la forte variation de la consommation réelle par tête dans ces deux derniers groupes de ménages, les effets sur la réduction de la pauvreté y seraient moins prometteurs ou pas du tout.

6.1.2. Effets des filets sociaux sur la pauvreté sans distinction d'âges

Au niveau national, l'impact des programmes de filets sociaux sur la pauvreté est marginal (Tableau 22). L'indicateur de l'incidence de la pauvreté reste presque constant par rapport au scénario de crise. Il ne baisse que de 0,01 point de pourcentage en 2018 et de 0,02 point par la suite. Dans la même veine, l'écart entre le seuil de pauvreté et le niveau moyen des dépenses par tête ne se réduit que de 0,3% tout au long de la période d'analyse.

En termes d'effectifs, le nombre de personnes sorties de la pauvreté grâce aux filets sociaux, sur l'ensemble du territoire, passe de 926 en 2018 à 2332 en 2019. Il augmente ensuite graduellement jusqu'à 3747 en 2025. L'accroissement de ce nombre dans le temps s'explique, dans une large mesure, par l'hypothèse de croissance soutenue du PIB réel, d'environ 5,5% par an à partir de 2019. Au demeurant, si l'on ne considère que les montants alloués aux ménages dans tous les programmes pilotes (en excluant les coûts de gestion des programmes), le coût de revient moyen annuel pour qu'un individu sorte de la pauvreté est d'environ 2,14 millions de FCFA en 2018, 849 000 FCFA en 2019 et baisse progressivement jusqu'à 528 000 FCFA en 2025.

Les faibles impacts sur la réduction de la pauvreté au niveau national sont néanmoins compréhensibles : une des premières raisons réside, trivialement, sur le fait que les programmes pilotes évalués ici ont pour vocation immédiate de ne cibler qu'une partie des ménages dans seulement trois régions. Comme cela a été noté plus haut, ils n'ont qu'un taux de couverture nationale très faible : ils ne concernent que 2,4% des individus pauvres sur l'ensemble du territoire tchadien en 2018. En outre, ainsi qu'il est présenté ci-après, il s'avère que **seul le programme « argent contre travail » permet de sortir certains de ses bénéficiaires de la pauvreté.**

Tableau 22 : Effets des programmes pilotes de filets sociaux sur la pauvreté, tous âges confondus, de 2018 à 2025, par région bénéficiaire et au niveau national

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ENSEMBLE DE LA POPULATION TCHADIENNE								
A. Incidence de la pauvreté (FGT-0), scénario de crise (%)	47,67	47,25	46,54	45,65	44,68	43,44	42,20	41,03
B. Variation de FGT-0 suite aux filets sociaux (points de %)	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
C. Nombre de personnes sorties de la pauvreté	**926**	**2332**	**2498**	**2959**	**3276**	**3436**	**3604**	**3747**
D. Coût de revient moyen par mois pour chaque individu sorti de la pauvreté (en FCFA)	**178 186**	**70 755**	**66 053**	**55 762**	**50 366**	**48 021**	**45 782**	**44 035**
E. Profondeur de la pauvreté (FGT-1), scénario de crise (%)	20,44	20,16	19,35	18,55	17,88	17,16	16,54	15,93
F. Profondeur de la pauvreté (FGT-1), filets sociaux (%)	20,39	20,11	19,29	18,50	17,82	17,10	16,49	15,87
G. *Variation (%) de FGT-1 = (F - E)*100/E*	*-0,27*	*-0,28*	*-0,30*	*-0,31*	*-0,32*	*-0,32*	*-0,32*	*-0,32*
N'DJAMENA								
A. Incidence de la pauvreté (FGT-0), scénario de crise (%)	11,72	11,49	10,95	10,76	10,24	10,01	9,92	9,88
B. Incidence de la pauvreté (FGT-0), filets sociaux (%)	11,63	11,27	10,73	10,51	9,97	9,73	9,64	9,60
C. *Variation de FGT-0 = B - A (en points de pourcentage)*	*-0,09*	*-0,22*	*-0,22*	*-0,25*	*-0,27*	*-0,28*	*-0,28*	*-0,28*
D. Nombre de personnes sorties de la pauvreté	**926**	**2332**	**2498**	**2959**	**3276**	**3436**	**3604**	**3747**
E. *Pourcentage des personnes sorties de la pauvreté dans les ménages bénéficiaires des filets sociaux*	*1,07*	*2,61*	*2,70*	*3,09*	*3,30*	*3,34*	*3,38*	*3,40*
F. *% des personnes sorties de la pauvreté par rapport au nombre d'individus devenues pauvres à cause de la crise*	*12,57*	*29,55*	*31,64*	*39,35*	*43,67*	*45,98*	*49,82*	*52,43*
G. Profondeur de la pauvreté (FGT-1) au sein des ménages bénéficiaires – scénario de crise (%)	28,44	27,35	26,97	26,51	26,39	25,61	25,17	24,47
H. Profondeur de la pauvreté (FGT-1) au sein des ménages bénéficiaires – scénario des filets sociaux (%)	25,02	24,06	23,75	23,34	23,28	22,56	22,18	21,53
I. *Variation (%) de FGT-1 au sein des ménages bénéficiaires = (H - G)*100/G*	*-12,02*	*-12,00*	*-11,95*	*-11,94*	*-11,79*	*-11,91*	*-11,90*	*-12,00*
BARH-EL-GAZEL								
A. Incidence de la pauvreté (FGT-0), scénario de crise (%)	44,72	44,65	43,32	41,30	40,72	39,47	39,48	39,13
B. Variation de FGT-0 suite aux filets sociaux (points de %)	0	0	0	0	0	0	0	0
C. Nombre de personnes sorties de la pauvreté	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
D. Profondeur de la pauvreté (FGT-1) au sein des ménages bénéficiaires – scénario de crise (%)	77,88	77,63	77,21	76,79	76,43	75,98	75,58	75,14
E. Profondeur de la pauvreté (FGT-1) au sein des ménages bénéficiaires – scénario des filets sociaux (%)	69,21	69,31	69,03	68,74	68,51	68,21	67,94	67,65
F. *Variation (%) de FGT-1 au sein des ménages bénéficiaires = (E - D)*100/D*	*-11,14*	*-10,72*	*-10,60*	*-10,48*	*-10,37*	*-10,23*	*-10,10*	*-9,96*
LOGONE OCCIDENTAL								
A. Incidence de la pauvreté (FGT-0), scénario de crise (%)	67,35	67,33	66,19	66,09	65,87	64,64	63,87	62,19
B. Variation de FGT-0 suite aux filets sociaux (points de %)	0	0	0	0	0	0	0	0
C. Nombre de personnes sorties de la pauvreté	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
D. Profondeur de la pauvreté (FGT-1) au sein des ménages bénéficiaires – scénario de crise (%)	85,16	84,91	83,46	82,01	80,62	79,21	77,85	76,49
E. Profondeur de la pauvreté (FGT-1) au sein des ménages bénéficiaires – scénario des filets sociaux (%)	79,68	79,64	78,28	76,91	75,60	74,28	73,02	71,75
F. *Variation (%) de FGT-1 au sein des ménages bénéficiaires = (E - D)*100/D*	*-6,44*	*-6,20*	*-6,21*	*-6,21*	*-6,23*	*-6,22*	*-6,21*	*-6,20*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

Dans la région urbaine et périurbaine de N'Djaména, la réduction de la pauvreté reste faible, mais plus consistante que dans les autres régions. La proportion de pauvres dans la

population de N'Djaména diminue de 0,1 point de pourcentage en 2018, 0,2 point en 2019 et s'accroit jusqu'à 0,3 point dès 2022.

En réalité, les variations des indicateurs au niveau national ne sont dues qu'aux impacts enregistrés dans les ménages récipiendaires de N'Djaména. Tous les individus sortis de la pauvreté appartiennent à ces ménages (Tableau 22). Ces rescapés de la pauvreté représentent 1,1% de l'effectif des personnes vivant dans les ménages bénéficiaires du programme « argent contre travail » en 2018, 2,6% en 2019 et progressivement jusqu'à 3,4% en 2025. Par rapport au nombre de personnes devenues pauvres à cause de la crise, ils représentent une proportion relativement plus importante : 12,6% en 2018, 29,6% en 2019 et graduellement jusqu'à 52,4% en 2025.

En prenant en compte seulement le montant total des sommes payées aux ménages bénéficiaires de N'Djaména, le coût moyen annuel du programme par individu sorti de la pauvreté dans cette région est d'environ 933 000 FCFA en 2018, 371 000 FCFA en 2019 et baisse ensuite progressivement jusqu'à environ 231 000 FCFA en 2025.

Le relatif succès des filets sociaux à N'Djaména s'explique au moins par deux facteurs, malgré le fait que, comme relevé plus haut (Tableau 3), la dépense additionnelle par tête (induite par les filets sociaux) est respectivement 2,5 fois et 1,6 fois moins élevée pour les ménages récipiendaires de cette région que pour ceux des régions de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental.

La première raison tient au niveau de la dépense par tête avant mise en œuvre des filets sociaux, relativement élevé dans ces ménages (Tableau 21) ou, corolaire ment, à la profondeur de la pauvreté relativement faible au sein desdits ménages (Tableau 22). Le deuxième facteur explicatif est la couverture assez large du programme appliqué à N'Djaména : les 9000 ménages bénéficiaires dudit programme abritent 70,3% des pauvres de la région. Or, la logique des programmes pilotes consistant à faire bénéficier d'abord aux plus pauvres, il est plus probable que les pauvres les plus proches du seuil de pauvreté (et donc susceptibles de sortir plus rapidement de la pauvreté) n'en bénéficient que si la couverture est plus large, comme c'est le cas pour N'Djaména. La combinaison de ces deux facteurs implique que, même en bénéficiant d'un supplément de revenu moyen par tête relativement modique, la probabilité est plus grande que cela profite à un ménage qui n'en demande pas plus pour atteindre ou passer au-dessus du seuil de pauvreté.

Concernant les autres régions : de ce qui précède, il apparaît que la proportion de pauvres n'a varié dans aucune autre région, en dehors de N'Djaména. Par conséquent, aucune personne ne s'est échappée de la pauvreté dans ces régions.

Pourtant, dans les ménages bénéficiaires de transferts monétaires au niveau des régions de Barh-El-Gazel et du Logone Occidental, l'écart qui sépare la dépense moyenne par tête du seuil de pauvreté s'est considérablement réduit, comparativement à la situation de crise. La baisse de la profondeur de la pauvreté se situe autour de 8 points de pourcentage dans les ménages bénéficiaires le Barh-El-Gazel et de 5 points de pourcentage dans ceux du Logone Occidental (alors qu'elle n'est que d'environ 3 points de pourcentage pour ceux de N'Djaména).

Toutefois, cette baisse n'est pas suffisante pour réduire la proportion de pauvres dans ces ménages, à cause de l'écart initial très grand entre le revenu moyen par tête desdits ménages et le seuil de pauvreté. Par ailleurs, la couverture très faible de ces programmes par rapport au nombre total de pauvres dans chacune de ces deux régions, ne favorise pas la réduction de la pauvreté monétaire, compte tenu de la priorité accordée aux ménages les plus pauvres des pauvres, pour bénéficier des transferts monétaires. Certes, une telle priorisation, qui fait écho à un principe de

justice sociale, permet de réduire les inégalités dans la société et surtout parmi les pauvres. Dans ce sens, on a vu plus haut comment ces filets sociaux ont boosté la consommation par tête dans lesdits ménages (paragraphe 6.1.1). Mais, dans ces conditions, une couverture très faible ne permet pas d'enrôler dans le programme, des ménages moins pauvres. Or, toutes choses restant égales par ailleurs, ce sont ces derniers qui ont une plus grande probabilité d'échapper à la pauvreté monétaire en cas d'augmentation de leur revenu par tête.

6.1.3. Effets des filets sociaux sur la pauvreté des enfants

Les effets des filets sociaux sur les enfants sont à l'image de ceux estimés ci-dessus sur l'ensemble des citoyens, enfants et adultes confondus.

Ainsi, comme pour l'ensemble des populations, c'est uniquement dans la région de N'Djaména que les filets sociaux entraînent une baisse de la pauvreté des enfants, en termes de réduction d'effectifs ou de proportion d'enfants pauvres, par rapport au scénario de crise, bien que cette réduction soit faible (Tableau 23).

La baisse de la proportion de pauvres parmi les enfants de N'Djaména est à peine évocable : 0,1 point de pourcentage en 2018, 0,2 point en 2019 et elle atteint progressivement environ 0,3 point en 2025. Cela implique que le programme *argent contre travail* permet de sortir 525 enfants de la pauvreté en 2018, 1144 enfants en 2019 et graduellement jusqu'à 1796 enfants en 2025.

Les enfants sortis de la pauvreté ne représentent que 1,0% du total d'enfants (pauvres) qui vivent dans les ménages bénéficiaires des filets sociaux à N'Djaména, en 2018. Ce ratio est égal à 2,1% en 2019 et s'élève légèrement jusqu'à 2,7% en 2025, grâce à l'hypothèse de croissance annuelle du PIB de 5,5% à partir de 2019.

Par rapport au nombre total d'enfants devenus pauvres à cause de la crise à N'Djaména, ceux qui échappent à la pauvreté représentent une proportion relativement plus consistante : 11% en 2018, 23,9% en 2019 et progressivement jusqu'à 54,1% en 2025.

Les facteurs explicatifs de l'amplitude et de la disparité régionale de ces effets sont les mêmes que ceux évoqués plus haut, au paragraphe 6.1.2, concernant l'impact sur l'ensemble des citoyens. En somme, la probabilité que les transferts monétaires réduisent la pauvreté est positivement corrélée, non seulement au montant distribué, mais aussi au taux de couverture des pauvres, y compris d'une certaine part des moins pauvres. Corollairement, cette probabilité est inversement proportionnelle à l'écart initial existant entre le niveau de dépense par tête des récipiendaires et le seuil de pauvreté.

En outre, la distribution des transferts monétaires aux ménages, dans le cadre des programmes pilotes sous revue, ne tient compte ni de la taille du ménage, ni du nombre d'enfants dans le ménage. Cela représente un facteur de plus qui défavorise davantage les ménages de grande taille en général et, en particulier, ceux abritant un plus grand nombre d'enfants. Or, comme il a été montré au paragraphe 4.3.1, plus la taille d'un ménage est grande, plus élevée est la prévalence de la pauvreté en général et de la pauvreté des enfants dans ces ménages.

Une des voies d'amélioration du système actuel de filets sociaux serait alors, non seulement d'étendre suffisamment son champ de couverture, mais aussi de trouver un mécanisme de proportionnalité, selon le nombre d'enfants, dans l'allocation des transferts aux ménages pauvres.

Tableau 23 : Effets des programmes pilotes de filets sociaux sur la pauvreté des enfants, de 2018 à 2025, par région bénéficiaire et au niveau national

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ENSEMBLE DE LA POPULATION DES ENFANTS AU TCHAD								
A. Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0), scénario de crise (%)	49,88	49,47	48,82	48,09	47,24	45,93	44,71	43,62
B. *Variation de FGT-0 suite aux filets sociaux (points de pourcentage)*	*-0,01*	*-0,01*	*-0,02*	*-0,02*	*-0,02*	*-0,02*	*-0,02*	*-0,02*
C. Nombre d'enfants sortis de la pauvreté	**525**	**1144**	**1262**	**1462**	**1567**	**1629**	**1714**	**1796**
N'DJAMENA								
A. Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0), scénario de crise (%)	12,87	12,61	12,08	11,86	11,17	10,83	10,76	10,68
B. Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0), scénario des filets sociaux (%)	12,77	12,41	11,87	11,62	10,92	10,58	10,50	10,43
C. *Variation de FGT-0 = B - A (points de pourcentage)*	*-0,10*	*-0,20*	*-0,22*	*-0,24*	*-0,25*	*-0,25*	*-0,26*	*-0,26*
D. Nombre d'enfants sortis de la pauvreté	**525**	**1144**	**1262**	**1462**	**1567**	**1629**	**1714**	**1796**
E. *Pourcentage des enfants sortis de la pauvreté par rapport au nombre total d'enfants dans les ménages bénéficiaires des filets sociaux à N'Djaména*	*1,01*	*2,12*	*2,25*	*2,52*	*2,61*	*2,62*	*2,66*	*2,69*
F. *Pourcentage des enfants sortis de la pauvreté par rapport au nombre total d'enfants devenus pauvres à cause de la crise à N'Djaména*	*10,95*	*23,85*	*26,25*	*35,63*	*44,10*	*47,64*	*51,14*	*54,13*
BARH-EL-GAZEL								
A. Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0), scénario de crise (%)	44,60	44,55	43,23	40,75	40,13	38,90	38,89	38,53
B. *Variation de FGT-0 suite aux filets sociaux (points de pourcentage)*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
C. Nombre d'enfants sortis de la pauvreté	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
LOGONE OCCIDENTAL								
A. Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0), scénario de crise (%)	70,01	69,99	69,19	69,14	69,17	67,58	66,84	64,97
B. *Variation de FGT-0 suite aux filets sociaux (points de pourcentage)*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
C. Nombre d'enfants sortis de la pauvreté	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.2. Effets d'une annulation totale des droits de douane appliqués sur les produits alimentaires importés

6.2.1. Impact sur la consommation réelle par tête

L'impact de cette politique sur la consommation réelle par tête des ménages est très marginal, bien que positif (Tableau 24). Pour l'ensemble des ménages, la variation de cet indicateur, par rapport à son niveau dans le scénario de crise, va decrescendo de 0,19% en 2019 à 0,16% en 2025.

Malgré son amplitude faible, il y a lieu de relever que cette pseudo-augmentation est davantage moins forte dans les ménages pauvres (entre 0,06% et 0,08%), comparativement aux ménages non pauvres (entre 0,19% et 0,22%). Le montant supplémentaire dépensé par tête dans

les ménages non pauvres grâce à cette politique, en termes réels, est d'environ 9,5 fois supérieur à celui des ménages pauvres.

Cela est essentiellement dû à la légère contre-performance de la branche de produits domestiques alimentaires, qui emploie majoritairement les pauvres, et la légère baisse de la rémunération du travail dans l'ensemble des branches.

En effet, il apparaît que le gain de compétitivité des produits alimentaires importés, induit par l'annulation des droits de douane auxquels ces derniers sont assujettis, entraîne une augmentation des quantités desdits produits (près 3%). En réaction à cette situation, la demande de substituts domestiques de ces biens (90% de la demande totale) diminue légèrement (0,2%). Elle s'ajuste aussi à travers une légère baisse de la rémunération du travail et du capital. La réduction de la rémunération du travail non qualifié, qui représente une source de revenu prépondérante des pauvres, est relativement plus forte (-0,3%), par rapport à celle de la rémunération du travail qualifié (-0,08%). Quant au taux de rémunération du capital, il baisse de 0,3% à 0,4% dans la branche des produits alimentaires alors qu'il est quasiment inchangé dans les autres branches.

Tableau 24 : Effets, sur la consommation réelle par tête, de l'annulation des droits de douanes prélevés sur les importations alimentaires, de 2019 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Variation de la consommation par tête par rapport à son niveau dans le scénario de crise	Ensemble de la population (%)	0,19	0,18	0,18	0,17	0,17	0,16	0,16
	Population des ménages pauvres (%)	0,08	0,08	0,08	0,07	0,07	0,07	0,06
	Population des ménages non pauvres (%)	0,22	0,21	0,20	0,20	0,19	0,19	0,19
Ratio de la dépense supplémentaire par tête des non pauvres sur celle des pauvres		9,45	9,37	9,35	9,38	9,45	9,56	9,72

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.2.2. Impacts sur la pauvreté de l'ensemble des citoyens, d'une annulation des droits de douane appliqués sur les importations alimentaires

L'accroissement peu significatif de la consommation par tête des ménages en général et des ménages pauvres en particulier, se traduit par une baisse à peine perceptible de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté (Tableau 25). En termes d'effectifs, grâce à l'annulation des droits de douane sur les importations de biens alimentaires, 14 249 personnes sortent du statut de pauvres en 2019. Ce nombre chute légèrement au fil des années, jusqu'à 10 047 en 2025.

Le ratio de ces affranchis de la pauvreté, sur le nombre total de pauvres d'une part et, d'autre part, sur le nombre de personnes devenues pauvres à cause de la crise, décroît aussi avec le temps, en passant respectivement de 0,23% à 0,16% et de 1,24% à 0,88%. Ce qui témoigne d'une efficacité plutôt faible et évanescente avec le temps.

Sur le plan de l'analyse « coûts/avantages », il ressort du Tableau 25 que la politique de réponse basé sur l'annulation des droits de douane sur imports alimentaires est tout d'abord plus efficiente que celle des filets sociaux, jusqu'en 2020. Mais au-delà, elle devient plus coûteuse pour chaque personne à affranchir de la pauvreté. En effet, le coût de revient moyen de ladite politique pour qu'un individu sorte de la pauvreté représente, en 2019, 76,3% du coût analogue dans le cadre

de la politique des filets sociaux évaluée dans la sous-section 6.1. Ce ratio s'élève à 91,9% en 2020, 125,6% en 2021 et continue d'augmenter progressivement pour atteindre 194,5% en 2025.

Tableau 25 : Effets, sur la pauvreté pour l'ensemble des citoyens, de l'annulation des droits de douanes prélevés sur les importations alimentaires, de 2019 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Incidence de la pauvreté (FGT-0)	Valeur (en %)	47,15	46,45	45,57	44,60	43,37	42,13	40,97
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,11	-0,09	-0,08	-0,07	-0,07	-0,06	-0,06
Profondeur de la pauvreté (FGT-1)	Valeur (en %)	20,14	19,33	18,53	17,86	17,14	16,53	15,91
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	0,02	-0,02
Nombre de personnes sorties de la pauvreté		**14 249**	**12 914**	**11 399**	**10 883**	**10 431**	**10 149**	**10 047**
Pourcentage des personnes sorties de la pauvreté	Par rapport au nombre total de pauvres dans le scénario de crise	0,23	0,21	0,19	0,18	0,17	0,17	0,16
	Par rapport au nombre de personnes devenues pauvres à cause de la crise	1,24	1,13	0,99	0,95	0,91	0,89	0,88
Montant total de la subvention des droits de douanes (en milliards de FCFA)		**9,23**	**9,40**	**9,58**	**9,71**	**9,92**	**10,10**	**10,33**
Coût de revient moyen par mois, par individu sorti de la pauvreté	Montant (en FCFA)	53 985	60 679	70 032	74 349	79 280	82 952	85 646
	Pourcentage par rapport au coût analogue prévalant dans le scénario des filets sociaux	76,30	91,86	125,59	147,62	165,09	181,19	194,49

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.2.3. Impacts sur la pauvreté des enfants, d'une annulation des droits de douane appliqués sur les importations alimentaires

Logiquement, comme dans le cas de l'ensemble des citoyens, les effets de de l'annulation des droits de douane sur imports alimentaires sont infimes (Tableau 26). Le nombre d'enfants qui échappent de la pauvreté grâce à cette politique s'élève à 8732 en 2019 et s'estompe au fil du temps, jusqu'à 5925 en 2025. Ce qui ne représente qu'une part peu significative des enfants pauvres en général (0,23% en 2019 et graduellement jusqu'à 0,14 en 2025), ainsi que des enfants devenus pauvres à cause de la crise (1,23% en 2019, jusqu'à 0,67% en 2025).

Bien que ces effectifs soient relativement plus élevés que dans le cas des programmes pilotes des filets sociaux, ces derniers sont cependant relativement plus efficients que la politique d'annulation des droits de douane, comme déjà souligné au paragraphe précédent.

Tableau 26 : Effets, sur la pauvreté des enfants, de l'annulation des droits de douanes prélevés sur les importations alimentaires, de 2019 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0)	Valeur (en %)	49,36	48,72	48,01	47,16	45,86	44,65	43,56
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,11	-0,10	-0,08	-0,07	-0,07	-0,07	-0,06
Profondeur de la pauvreté des enfants (FGT-1)	Valeur (en %)	21,38	20,58	19,79	19,11	18,38	17,75	17,12
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,03	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,01
Nombre d'enfants sortis de la pauvreté		**8 732**	**7 833**	**6 859**	**6 424**	**6 111**	**6 018**	**5 925**
Pourcentage des enfants sortis de la pauvreté	Par rapport au nombre total d'enfants pauvres dans le scénario de crise	0,23	0,20	0,17	0,16	0,15	0,15	0,14
	Par rapport au nombre d'enfants devenus pauvres à cause de la crise	1,23	1,05	0,85	0,74	0,70	0,69	0,67

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.3. Impacts de l'annulation totale de la TVA appliquée sur les produits alimentaires

6.3.1. Impacts sur la consommation réelle par tête

Cette politique entraîne une légère augmentation de la consommation par tête, dans le même ordre de grandeur (0,2%) que dans le cas du scénario précédent, d'annulation des droits de douane (Tableau 27). Mais, contrairement à ce dernier, **l'annulation de la TVA sur les produits alimentaires est plus favorable aux ménages pauvres** qui enregistrent un taux d'accroissement de la consommation, non seulement relativement plus élevé, mais aussi légèrement grandissant avec le temps, de 0,30% en 2019 à 0,37% en 2025. Ce qui représente, chaque année, plus du double de la valeur du taux d'augmentation de cette variable chez les ménages non pauvres.

Dans la même veine, le ratio « dépense supplémentaire par tête des non pauvres sur celle des pauvres » passe de 1,66% en 2019 à 1,39% en 2025, alors que, dans le scénario d'annulation des droits de douane, il se situe autour de 9,5%.

Le caractère relativement pro-pauvres de la politique d'annulation de la TVA sur les produits alimentaires, provient du fait qu'elle ne discrimine ni les biens alimentaires importés, ni ceux produits localement. En revanche, l'annulation des droits de douane renforce la compétitivité des importations et introduit par conséquent une distorsion en défaveur des branches produisant les substituts locaux, qui emploient en majorité des travailleurs non qualifiés issus des ménages pauvres.

Par ailleurs, dans le scénario d'annulation de la TVA, le taux d'accroissement de la rémunération d'une unité de travail non qualifié est pratiquement le double de celui d'une unité de travail qualifié. En outre, la variation de la rémunération du capital est positive dans toutes les branches.

Tableau 27 : Effets, sur la consommation réelle par tête, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires, de 2019 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Variation de la consommation par tête par rapport à son niveau dans le scénario de crise	Ensemble de la population (%)	0,17	0,19	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
	Population des ménages pauvres (%)	0,30	0,33	0,35	0,36	0,37	0,37	0,37
	Population des ménages non pauvres (%)	0,13	0,15	0,16	0,16	0,15	0,15	0,15
Ratio de la dépense supplémentaire par tête des non pauvres sur celle des pauvres		1,66	1,64	1,57	1,49	1,44	1,41	1,39

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.3.2. Impacts sur la pauvreté de l'ensemble des citoyens, d'une annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires

La conséquence des effets sur la consommation des ménages, présentés dans le paragraphe 6.3.1 ci-dessus, est la sortie de l'état de pauvreté d'année en année, d'un nombre de plus en plus élevé de personnes. Ce nombre va de 15742 en 2019 à 27270 en 2025 (Tableau 28). Il représente une proportion certes toujours faible, mais grandissante du nombre total de pauvres d'une part, et du nombre d'individus devenus pauvres à cause de la crise d'autre part ; soit, respectivement, de 0,26% en 2019 à 0,45% en 2025 et de 1,37% à 2,38% dans la même période.

La politique d'annulation de la TVA sur les produits alimentaires s'avère plus efficace et plus efficiente à réduire la pauvreté que celle de l'annulation des droits de douane sur les susdits produits ; ainsi que par rapport aux programmes pilotes de filets sociaux. En effet, avec un coût implicite cumulé, pour la période 2019-2025, égal à seulement 73% de celui encouru dans le scénario d'élimination des droits de douane, l'annulation de la TVA permet de sortir 2,7 fois plus de personnes de la pauvreté au bout de cette période.

Par ailleurs, en 2019, le coût de revient moyen par individu sorti de la pauvreté dans le scénario « TVA » ne représente que 48,5% du coût de revient analogue dans le cas des programmes de filets sociaux. Même si ce ratio fluctue dans le temps, il reste en-deçà de 55% au cours de la période considérée.

Tableau 28 : Effets, sur la pauvreté de l'ensemble des citoyens, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires, de 2019 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Incidence de la pauvreté (FGT-0)	Valeur (en %)	47,13	46,42	45,51	44,53	43,28	42,03	40,87
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,12	-0,12	-0,13	-0,15	-0,15	-0,16	-0,17
Profondeur de la pauvreté (FGT-1)	Valeur (en %)	20,08	19,26	18,46	17,78	17,06	16,45	15,83
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,08	-0,09	-0,09	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10
Nombre de personnes sorties de la pauvreté		**15 742**	**16 652**	**19 187**	**21 725**	**23 422**	**25 657**	**27 270**
Pourcentage des personnes sorties de la pauvreté	Par rapport au nombre total de pauvres dans le scénario de crise	0,26	0,27	0,31	0,36	0,38	0,42	0,45
	Par rapport au nombre de personnes devenues pauvres à cause de la crise	1,37	1,45	1,67	1,90	2,04	2,24	2,38
Montant total de la subvention de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (en milliards de FCFA)		**6,48**	**6,68**	**6,89**	**7,07**	**7,31**	**7,53**	**7,78**
Coût de revient moyen par mois, par individu sorti de la pauvreté	Montant (en FCFA)	34 322	33 431	29 904	27 113	25 997	24 457	23 786
	Pourcentage par rapport au coût analogue prévalant dans le scénario des filets sociaux	48,51	50,61	53,63	53,83	54,14	53,42	54,02

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.3.3. Impacts sur la pauvreté des enfants, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires

Le nombre d'enfants affranchis de la pauvreté, grâce à la politique d'annulation de la TVA sur produits alimentaires, est croissant au fil des ans (Tableau 29). Il passe de 9818 en 2019 à 16258 en 2025. Il représente aussi une proportion globalement croissante du nombre total d'enfants pauvres dans le scénario de crise, ainsi que du nombre d'enfants devenus pauvres à cause de la crise.

Mais, comme dans le cas de l'ensemble des citoyens, la réduction de la pauvreté des enfants reste faible, au regard de l'ampleur du phénomène de pauvreté. Ainsi, bien que les résultats de ce scénario soient meilleurs, par rapport à ceux des deux précédents scénarios, en termes d'effectifs de personnes affranchies de la pauvreté, d'efficacité et d'efficience compte tenu des montants consentis, ils restent encore très limités.

Cette politique doit donc être associée ou simplement remplacée par une qui serait encore plus efficace et efficiente. C'est dans cette perspective qu'ont été conçus les deux scénarios dont les résultats sont analysés ci-dessous, qui consistent à étendre la couverture des transferts monétaires alloués aux ménages pauvres.

Tableau 29 : Effets, sur la pauvreté des enfants, de l'annulation de la TVA prélevée sur les produits alimentaires, de 2019 à 2025

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Incidence de la pauvreté des enfants (FGT-0)	Valeur (en %)	49,34	48,69	47,96	47,10	45,79	44,55	43,45
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,13	-0,13	-0,13	-0,14	-0,14	-0,16	-0,17
Profondeur de la pauvreté des enfants (FGT-1)	Valeur (en %)	21,33	20,51	19,71	19,03	18,30	17,67	17,04
	Variation par rapport au scénario de crise (points de %)	-0,08	-0,09	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10
Nombre d'enfants sortis de la pauvreté		**9 818**	**10 347**	**11 002**	**11 801**	**12 672**	**14 495**	**16 258**
Pourcentage des enfants sortis de la pauvreté	Par rapport au nombre total d'enfants pauvres dans le scénario de crise	0,26	0,26	0,28	0,29	0,31	0,35	0,39
	Par rapport au nombre d'enfants devenus pauvres à cause de la crise	1,39	1,39	1,37	1,36	1,45	1,66	1,84

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.4. Impacts de politiques extensives des transferts en espèces : résultats des simulations des scénarios d'une enveloppe globale de 1% versus 3% du PIB dédiée aux transferts

6.4.1. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces, sur la pauvreté monétaire des enfants pour l'ensemble des enfants pauvres au Tchad

Les résultats des simulations montrent qu'un programme de transferts en espèces aux ménages abritant les enfants pauvres permettrait effectivement de baisser la prévalence de la pauvreté des enfants, en considérant l'ensemble de la population des enfants au Tchad (Graphique 17, Graphique 18, Tableau 30). Les effets sont logiquement plus bénéfiques si le programme bénéficie d'une enveloppe budgétaire plus conséquente. Dans le cas d'espèce, il s'agit du scénario où l'enveloppe globale de départ serait égale à 3% du PIB nominal de 2018, par comparaison au scénario où il ne représenterait que 1% de ce PIB.

En effet, dans le cas d'une dotation budgétaire de 1% du PIB, le taux d'incidence de la pauvreté des enfants baisse certes d'année en année, de 2019 à 2025, à raison de 3,19 points de pourcentage en moyenne simple, par rapport aux valeurs de cet indicateur dans le scénario de crise.

Mais avec une enveloppe globale égale à 3% du PIB, l'incidence de la pauvreté chute plus substantiellement dès 2019. En 2025, après sept ans de programme, le niveau de référence que cet indicateur aurait eu si la crise n'était pas survenue est rattrapé. Par rapport au scénario de crise, la baisse de l'incidence de la pauvreté des enfants en cas de de transferts de 3% du PIB va de 7,18 points de pourcentage en 2019 à plus de 9 points de pourcentage à partir de 2022.

Graphique 17 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces, sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire des enfants (FGT0) dans l'ensemble

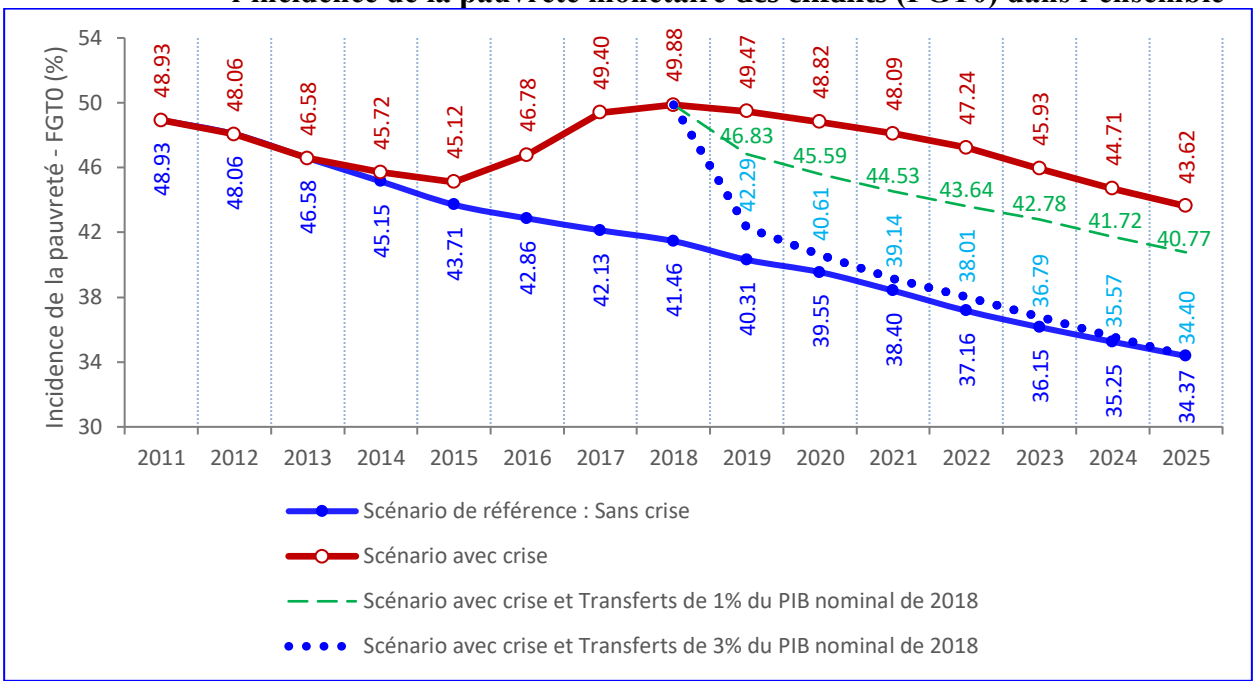

Le Graphique 18 présente particulièrement les impacts des transferts en espèces en termes de nombre d'enfants pauvres ou sortis de la pauvreté. Avec des transferts de 1% du PIB, le nombre d'enfants pauvres passe de 3,7 millions en 2018 à 3,3 millions en 2019, puis remonte graduellement à 3,9 millions en 2025. Cela représente une embellie par rapport au scénario de crise où le nombre d'enfants pauvres s'élève à 3,8 millions en 2019 et augmente jusqu'à 4,2 millions en 2025. Des transferts de 1% du PIB permettraient de sortir de la pauvreté 204 mille enfants en 2019. Ce nombre augmenterait jusqu'à 338 mille en 2022, puis se tasserait à 273 mille en 2025.

En revanche, des transferts de 3% du PIB induiraient une sortie plus massive et plus cumulative des enfants de la pauvreté : 555 mille en 2019 et progressivement jusqu'à 882 mille en 2025. Cela permettrait d'avoir un effectif total d'enfants pauvres relativement plus bas et constant, de 3,3 millions d'enfants chaque année, de 2019 à 2025. Etant donné qu'il s'agit du nombre d'enfants pauvres dans le scénario de référence (sans crise) en 2025, il apparaît de nouveau qu'un tel programme permettrait de rattraper en 7 ans le retard causé par la crise en matière de réduction de la pauvreté monétaire des enfants.

Graphique 18 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces, sur l'évolution du nombre total d'enfants pauvres

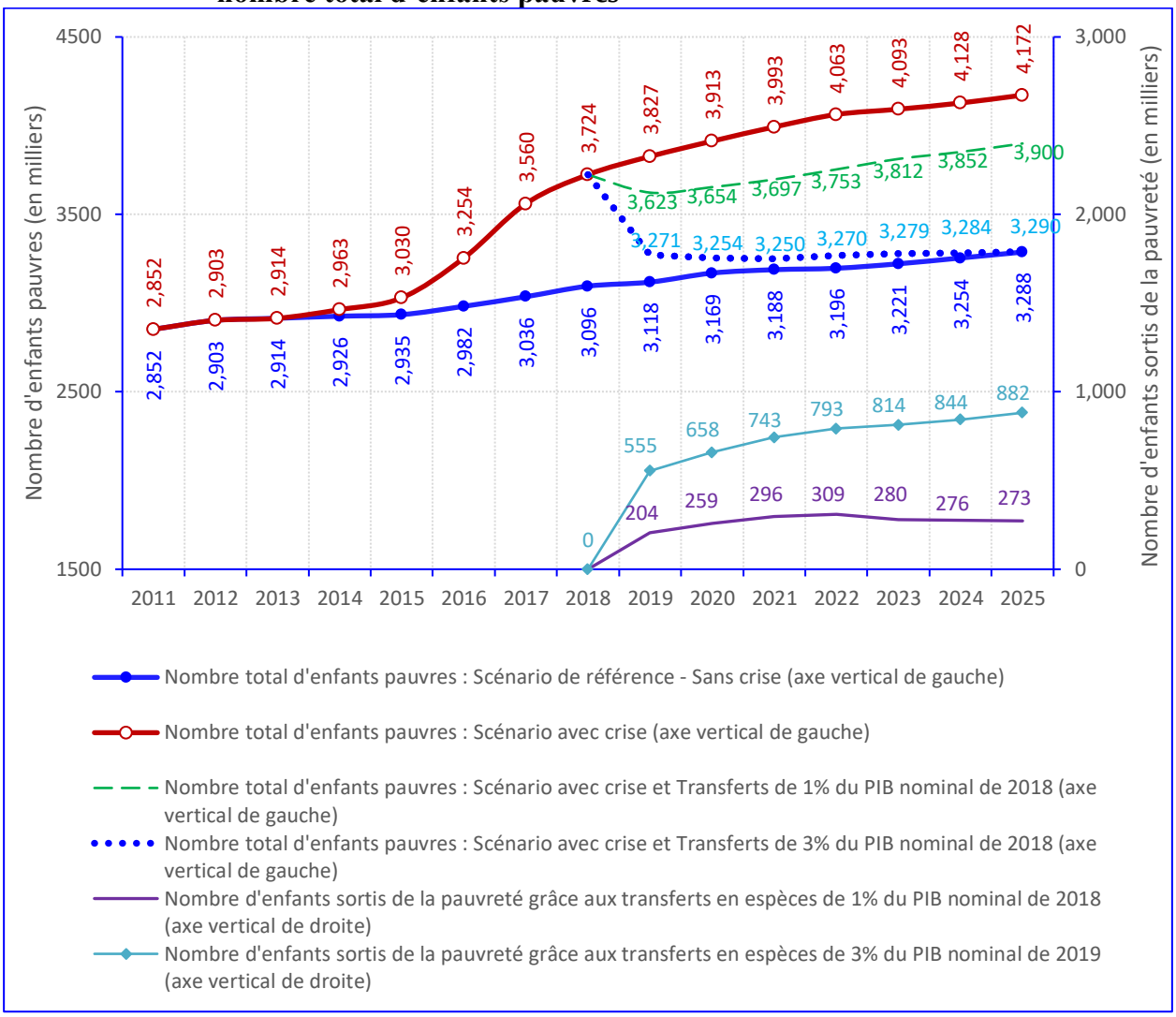

Le Graphique 19 montre à ce propos que le programme de transferts de 3% du PIB entraine pratiquement une mitigation totale des effets négatifs de la crise sur la pauvreté des enfants à l'horizon 2025, avec un taux d'atténuation qui s'élève à 78% en 2019 et qui grimpe jusqu'à 99,7% en 2025. Cependant, dans le scénario de transferts de 1% du PIB, ce taux d'atténuation atteint seulement 38% en 2022 et s'estompe progressivement jusqu'à 31% en 2025.

Graphique 19 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces, en termes d'atténuation de l'impact négatif de la crise sur la pauvreté monétaire des enfants

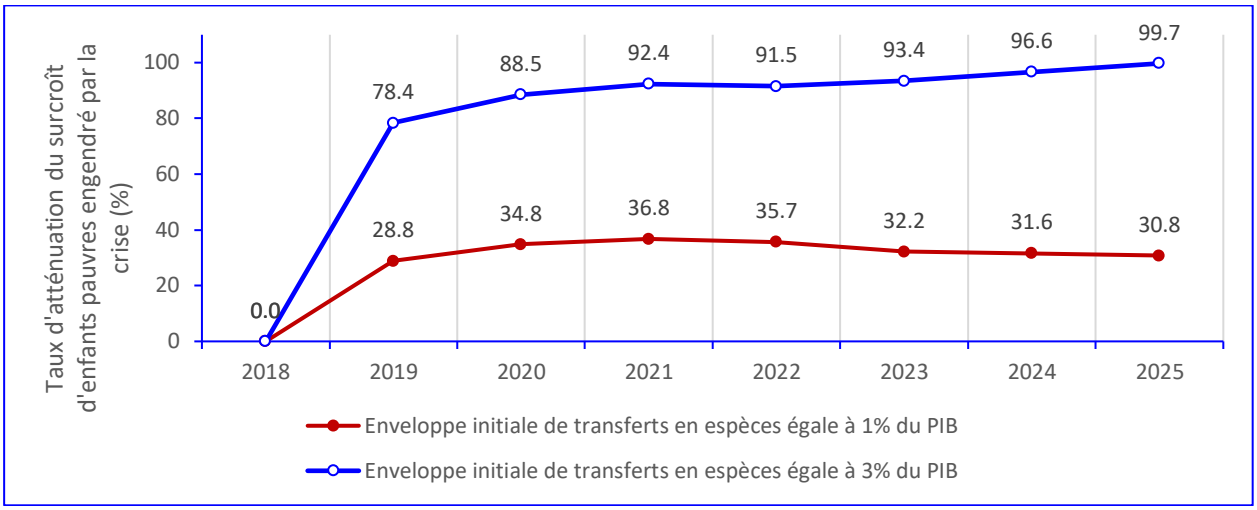

Tableau 30 : Effets des politiques extensives des transferts en espèces, sur la pauvreté des enfants pour l'ensemble des enfants, de 2019 à 2025

Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
a. FGT_0 : Scénario 1 - Sans crise (%)	41,46	40,31	39,55	38,40	37,16	36,15	35,25	34,37
b. FGT_0 : Scénario 2 - Crise (%)	49,88	49,47	48,82	48,09	47,24	45,93	44,71	43,62
c. FGT_0 : Scénario 3 - Crise + Transferts de 1% du PIB nominal de 2018 (%)	**49,88**	**46,83**	**45,59**	**44,53**	**43,64**	**42,78**	**41,72**	**40,77**
d. Impact 1 = c − b (points de %)	*0,00*	*-2,64*	*-3,23*	*-3,56*	*-3,93*	*-3,15*	*-2,99*	*-2,85*
e. Impact 2 = $\left[-\frac{d}{b}\right]$ = % des enfants sortis de la pauvreté grâce aux transferts en espèces	*0,00*	*5,33*	*6,61*	*7,41*	*8,26*	*6,85*	*6,69*	*6,53*
f. FGT_0 : Scénario 4 - Crise + Transferts de 3% du PIB nominal de 2018 (%)	**49,88**	**42,29**	**40,61**	**39,14**	**38,01**	**36,79**	**35,57**	**34,40**
g. Impact 3 = f − b (points de %)	*0,00*	*-7,18*	*-8,21*	*-8,95*	*-9,55*	*-9,14*	*-9,14*	*-9,22*
h. Impact 4 = $\left[-\frac{g}{b}\right]$ = % des enfants sortis de la pauvreté grâce aux transferts en espèces	*0,00*	*14,51*	*16,82*	*18,61*	*20,09*	*19,89*	*20,45*	*21,14*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.4.2. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces sur la pauvreté monétaire pour l'ensemble de la population pauvre

L'embellie engendrée par les transferts en espèces s'étend à l'ensemble de la population tchadienne (Graphique 20, Graphique 21, Graphique 22 et Tableau 31). Ainsi, dans le cas d'une dotation initiale en transferts égale à 1% du PIB, il advient une baisse de l'incidence de la pauvreté de 2,43 points de pourcentage en 2019. Cette réduction va jusqu'à 3,56 points en 2022 et s'établit à 2,75 points en 2025. Ce qui représente entre 5,14% et 7,91% de personnes sorties de la pauvreté chaque année par rapport au nombre total de pauvres au Tchad dans le scénario de crise. Avec ce programme, l'incidence de la pauvreté au niveau national partirait donc d'un taux estimé à 47,67% en 2018 à 44,82% en 2019, et ensuite jusqu'à 38,29% en 2025, au lieu de 41,03% prévu à cette date dans le scénario de crise.

En considérant plutôt un programme de transferts de 3% du PIB, il apparaît que l'incidence de la pauvreté au niveau national baisse en 2019 à 40,79% et diminue continuellement jusqu'à

32,45% en 2025 ; soit une baisse de plus de 8,5 points de pourcentage chaque année à partir de 2022, comparativement aux valeurs dudit indicateur dans le scénario de crise. Cela se traduit par le fait qu'à partir de 2022, 20% au moins de personnes considérées comme pauvres dans le scénario de crise sortent de la pauvreté en cas de transferts de 3% du PIB.

Graphique 20 : Effets des politiques de transferts en espèces sur l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire (FGT0) pour l'ensemble de la population tchadienne

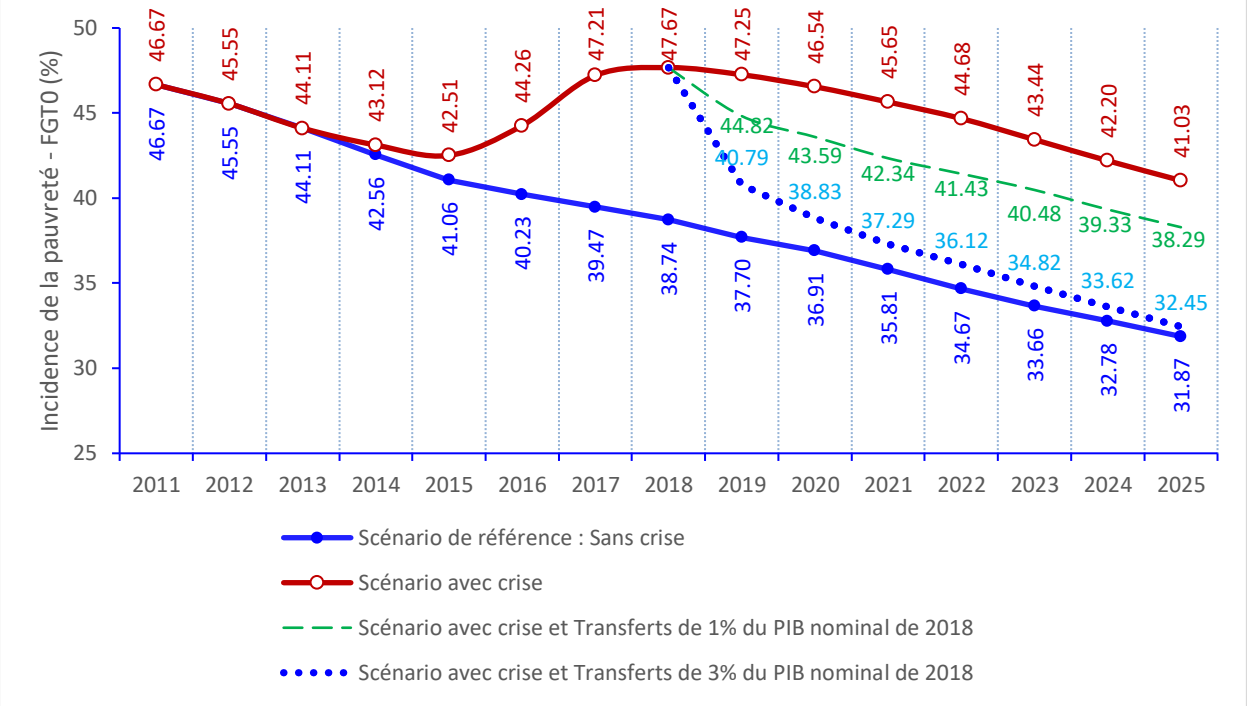

En termes d'effectifs, le nombre de pauvres au niveau national diminue sensiblement avec l'application des programmes de transferts. En cas d'allocation de 1% du PIB, ce nombre décroît d'un effectif estimé à 6,12 millions de pauvres en 2018 à 5,96 millions en 2019 et remonte légèrement jusqu'à 6,29 millions en 2025, au lieu de 6,74 millions attendus cette année-là dans le scénario avec crise, sans programme de transferts. Au demeurant, ce programme permet de sortir entre 323 mille et 526 mille personnes de la pauvreté chaque année.

Si l'enveloppe initiale des transferts représente 3% du PIB, le nombre total de personnes qui sortent de la pauvreté grâce aux transferts augmente continuellement d'année en année, de 859 mille en 2019 à 1,4 million en 2025. Le nombre total de pauvres quant à lui, se stabilise à 5,3 millions chaque année entre 2021 et 2025.

La mitigation des effets négatifs de la crise est légèrement plus faible, comparativement au cas de la pauvreté des enfants pris isolément ; ce qui est normal étant donné que, dans la population nationale, les ménages n'hébergeant pas d'enfants pauvres ne bénéficient pas directement des transferts. En 2025, le taux d'atténuation des effets de la crise atteint tout de même 94% en cas d'enveloppe initiale de 3% du PIB et 30% dans l'autre cas.

Graphique 21 : Effets des politiques de transferts en espèces sur l'évolution du nombre total de pauvres au Tchad

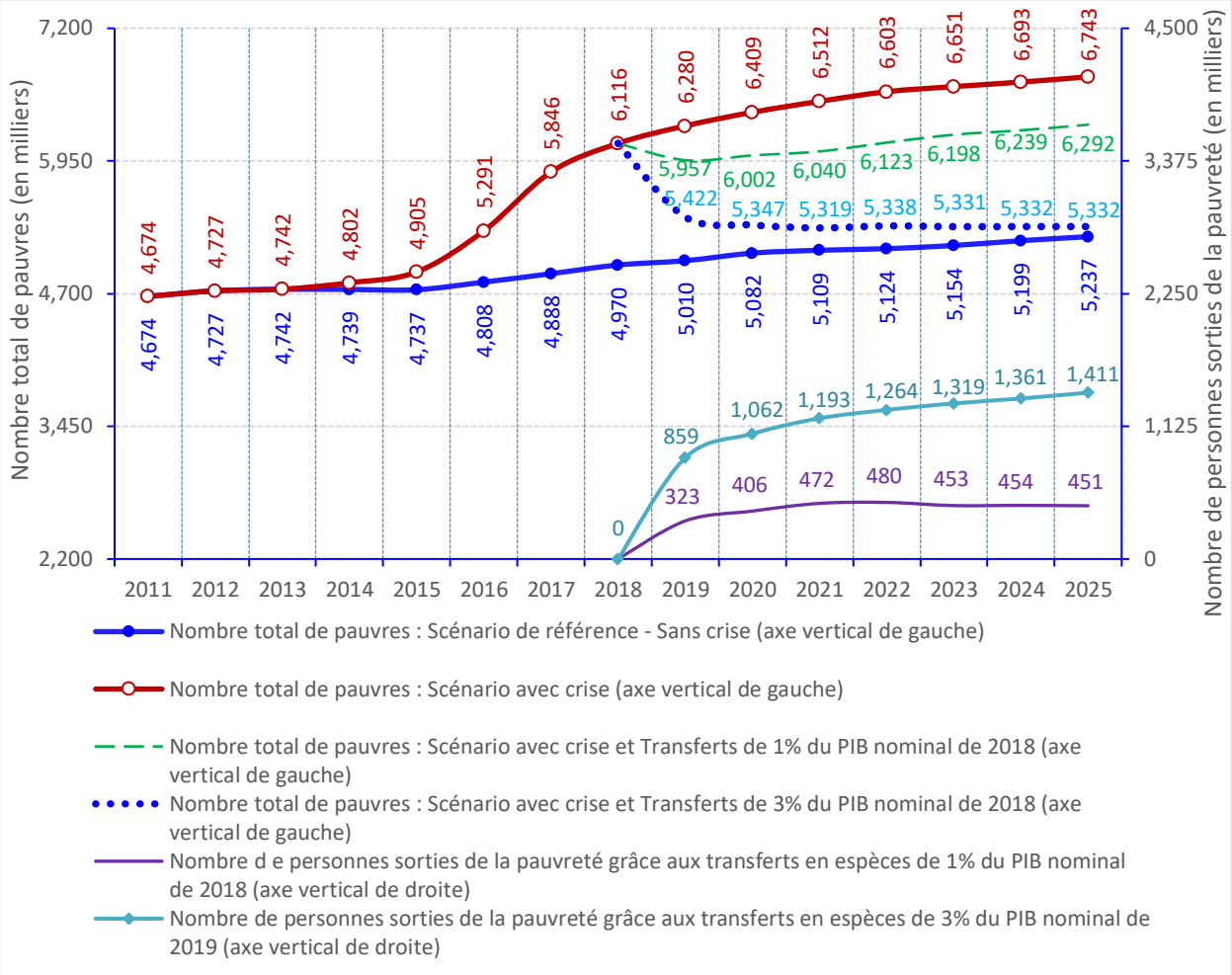

Graphique 22 : Effets des politiques de transferts en espèces en termes d'atténuation de l'impact négatif de la crise sur la pauvreté monétaire en considérant l'ensemble de la population tchadienne

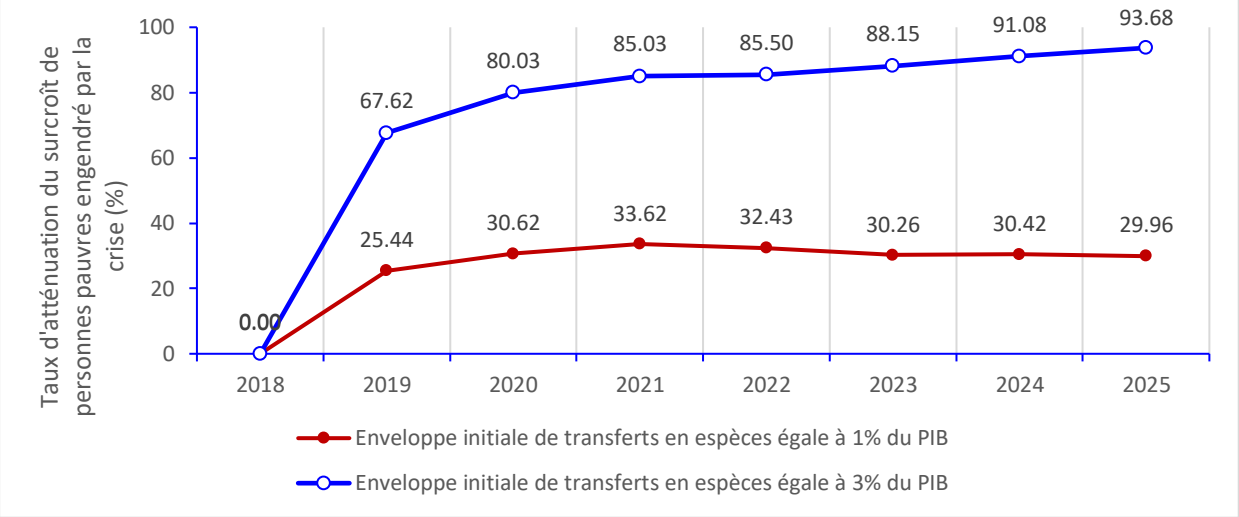

Tableau 31 : Effets des politiques extensives des transferts en espèces, sur la pauvreté pour l'ensemble de la population tchadienne de 2019 à 2025

Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
a. FGT_0 : Scénario 1 - Sans crise (%)	38,74	37,70	36,91	35,81	34,67	33,66	32,78	31,87
b. FGT_0 : Scénario 2 - Crise (%)	47,67	47,25	46,54	45,65	44,68	43,44	42,20	41,03
c. FGT_0 : Scénario 3 - Crise + Transferts de 1% du PIB nominal de 2018 (%)	**47,67**	**44,82**	**43,59**	**42,34**	**41,43**	**40,48**	**39,33**	**38,29**
d. Impact 1 = c − b (points de %)	*0,00*	*-2,43*	*-2,95*	*-3,31*	*-3,56*	*-2,96*	*-2,87*	*-2,75*
e. Impact 2 = $\left[-\frac{d}{b}\right]$ = % des personnes sorties de la pauvreté grâce aux transferts de 1% du PIB	*0,00*	*5,14*	*6,34*	*7,24*	*7,91*	*6,81*	*6,79*	*6,69*
f. FGT_0 : Scénario 4 - Crise + Transferts de 3% du PIB nominal de 2018 (%)	**47,67**	**40,79**	**38,83**	**37,29**	**36,12**	**34,82**	**33,62**	**32,45**
g. Impact 3 = f − b (points de %)	*0,00*	*-6,46*	*-7,71*	*-8,36*	*-8,87*	*-8,62*	*-8,58*	*-8,59*
h. Impact 4 = $\left[-\frac{g}{b}\right]$ = % des personnes sorties de la pauvreté grâce aux transferts de 3% du PIB	*0,00*	*13,67*	*16,57*	*18,32*	*19,72*	*19,84*	*20,33*	*20,93*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.4.3. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces, sur la pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence

En milieu urbain, où vivent en moyenne 17,3% de l'effectif total des enfants (les pauvres et les non-pauvres), les effets favorables des transferts en espèces sont très remarquables (Graphique 23 ; Tableau 32) : Même dans le scénario bas, où l'enveloppe initiale des transferts représente 1% du PIB, le taux d'atténuation des impacts négatifs de la crise sur la pauvreté des enfants est considérable : il oscille entre 62% et 85%, alors qu'il ne dépasse guère 38% si l'on considère l'ensemble des enfants, tous milieux confondus.

Les effets des transferts sont encore plus favorables pour les enfants en milieu urbain lorsque l'enveloppe globale initiale représente 3% du PIB. Dans ce scénario haut, le taux d'atténuation des effets de la crise est supérieur ou égal à 200% sur toute la période considérée, en dehors de 2019 où il est de 194%. Cela implique que, si la crise a plongé un enfant dans un état de pauvreté, alors le programme de transferts en fait sortir deux. Dans ce scénario, 89 mille enfants sortent de la pauvreté en 2019 grâce aux transferts, 96 mille en 2020 et plus de 100 mille chaque année de 2021 à 2025. Ces chiffres sont très significatifs car il s'agit du tiers des enfants pauvres en milieu urbain.

Il en résulte un taux de pauvreté des enfants suffisamment faible en milieu urbain à l'horizon 2025 : 12,98%, contre 16,55% dans le scénario de référence sans crise et 19,36% dans le scénario de crise sans transferts. De même, la contribution relative du milieu urbain dans la pauvreté des enfants au Tchad, déjà faible structurellement (7,89% en 2011), s'amenuiserait davantage avec ce scénario haut des transferts : 6,52% des enfants pauvres résideraient en milieu urbain, plutôt que 7,67% dans le scénario de crise.

Graphique 23 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant <u>en milieu urbain</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

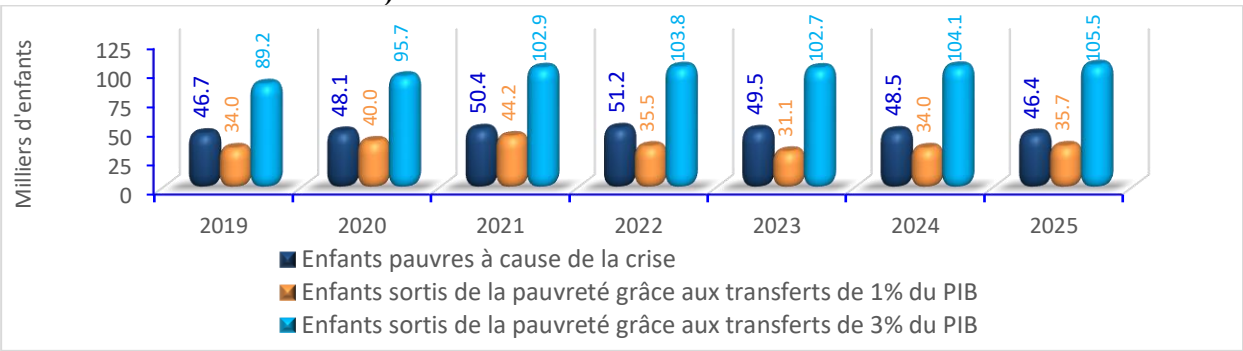

En milieu rural, où la prévalence de la pauvreté des enfants est très élevée (92% d'enfants pauvres vivent en milieu rural en 2018), les effets d'un programme de transferts de 1% du PIB sont considérables, mais logiquement limités par rapport au scénario haut de 3% du PIB et compte tenu des effets négatifs de la crise (Graphique 24 ; Tableau 32).

Si l'enveloppe globale initiale des transferts est fixée à 1% du PIB, le nombre d'enfants que ce programme sortirait chaque année de la pauvreté en milieu rural s'accroît de 170 mille en 2019 à 300 mille en 2022, puis diminue jusqu'à 237 mille en 2025. Certes, ces effectifs sont notables, mais ils représentent dans le meilleur des cas à peine 8% d'enfants pauvres en milieu rural (en 2022), avec un taux d'atténuation des impacts négatifs de la crise qui fluctue entre 25% et 36%, et qui s'affaiblit progressivement au-delà de 2022. Quant à l'incidence de la pauvreté des enfants en milieu rural, dans ce scénario bas, il passe de 55,50% en 2018 à 45,70% en 2025, alors qu'il diminue de 55,50% à 48,69% dans la même période dans le scénario de crise et de 46,02% à 38,10% dans le scénario sans crise.

Dans l'hypothèse d'un montant global de transferts égal à 3% du PIB, le taux de mitigation des effets de la crise est élevé, bien que largement inférieur aux valeurs atteintes en milieu urbain. Il s'accroît continuellement au fil du temps, de 71% en 2019 à 93% en 2025. De même, la proportion d'enfants qui quittent l'état de pauvreté augmente régulièrement au fil du temps par rapport au nombre d'enfants pauvres dans le scénario de crise : elle va de 13,23% en 2019 à 20,16% en 2025. En termes d'effectifs, le nombre de ces enfants passe de 466 mille à 776 mille dans la même période ; il en résulte qu'un tel programme permettrait de réguler l'effectif total d'enfants pauvres en milieu rural en le plafonnant à un nombre constant de 3,1 millions d'individus, contrairement au scénario de crise ou au scénario bas de transferts où cet effectif est non seulement supérieur, mais augmentent au fil du temps.

Au finish, bien que la contribution du milieu rural dans la pauvreté des enfants soit relativement plus élevée dans ce scénario haut des transferts, notamment à l'horizon 2025 (93,5%) par rapport au scénario de crise (92,3%), l'incidence de la pauvreté des enfants en milieu rurale y est plus faible (38,88% en 2025) et se rapproche le plus des valeurs de référence, d'une année à une autre.

Graphique 24 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant en milieu rural, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

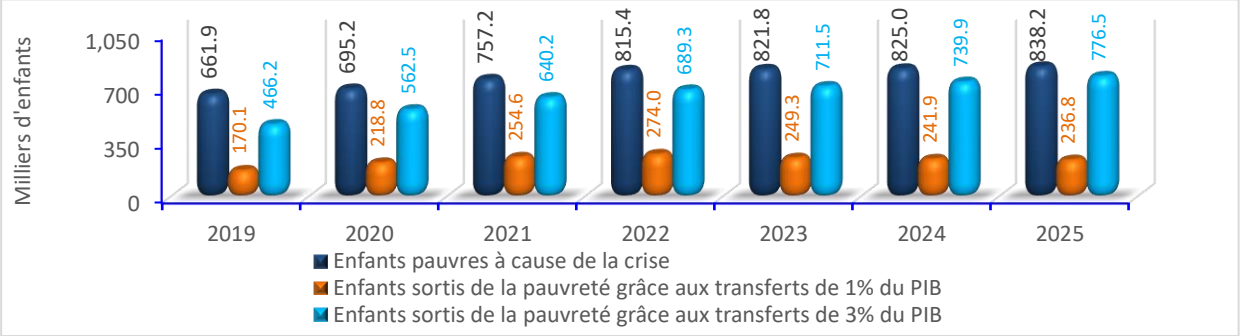

Tableau 32 : Effets d'une couverture étendue des transferts en espèces sur la pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence, de 2019 à 2025

Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MILIEU URBAIN								
a. FGT_0 : Scénario 1 - Sans crise (%)	19,63	19,05	18,55	18,22	17,60	17,08	16,83	16,55
b. FGT_0 : Scénario 2 - Crise (%)	22,96	22,54	22,03	21,52	21,04	20,29	19,87	19,36
c. FGT_0 : Scénario 3 - Crise + Transferts de 1% du PIB nominal de 2018 (%)	**22,96**	**19,99**	**19,14**	**18,65**	**18,66**	**18,28**	**17,74**	**17,20**
d. Impact 1 = c − b (points de %)	*0,00*	*-2,54*	*-2,89*	*-2,87*	*-2,54*	*-2,02*	*-2,13*	*-2,16*
e. Impact 2 = $\left[-\frac{d}{b}\right]$ = % des enfants sortis de la pauvreté grâce aux transferts en espèces	*0,00*	*11,29*	*13,10*	*13,32*	*11,97*	*9,94*	*10,73*	*11,16*
f. FGT_0 : Scénario 4 - Crise + Transferts de 3% du PIB nominal de 2018 (%)	**22,96**	**15,87**	**15,12**	**14,34**	**14,06**	**13,62**	**13,34**	**12,98**
g. Impact 3 = f − b (points de %)	*0,00*	*-6,67*	*-6,91*	*-7,17*	*-7,13*	*-6,67*	*-6,53*	*-6,38*
h. Impact 4 = $\left[-\frac{g}{b}\right]$ = % des enfants sortis de la pauvreté grâce aux transferts en espèces	*0,00*	*29,59*	*31,36*	*33,33*	*33,65*	*32,86*	*32,84*	*32,96*
MILIEU RURAL								
a. FGT_0 : Scénario 1 - Sans crise (%)	46,02	44,75	43,93	42,62	41,25	40,14	39,10	38,10
b. FGT_0 : Scénario 2 - Crise (%)	55,50	55,10	54,42	53,64	52,71	51,29	49,90	48,69
c. FGT_0 : Scénario 3 - Crise + Transferts de 1% du PIB nominal de 2018 (%)	**55,50**	**52,44**	**51,12**	**49,94**	**48,86**	**47,91**	**46,73**	**45,70**
d. Impact 1 = c − b (points de %)	*0,00*	*-2,66*	*-3,30*	*-3,71*	*-4,22*	*-3,38*	*-3,17*	*-2,99*
e. Impact 2 = $\left[-\frac{d}{b}\right]$ = % des enfants sortis de la pauvreté grâce aux transferts en espèces	*0,00*	*4,82*	*6,07*	*6,91*	*7,95*	*6,59*	*6,35*	*6,15*
f. FGT_0 : Scénario 4 - Crise + Transferts de 3% du PIB nominal de 2018 (%)	**55,50**	**47,81**	**45,94**	**44,32**	**43,02**	**41,63**	**40,21**	**38,88**
g. Impact 3 = f − b (points de %)	*0,00*	*-7,29*	*-8,49*	*-9,32*	*-10,06*	*-9,65*	*-9,69*	*-9,82*
h. Impact 4 = $\left[-\frac{g}{b}\right]$ = % des enfants sortis de la pauvreté grâce aux transferts en espèces	*0,00*	*13,23*	*15,59*	*17,38*	*18,95*	*18,82*	*19,42*	*20,16*

Source : Calculs de l'auteur à partir des résultats des simulations.

6.4.4. Effets d'une extension de la couverture du système des transferts en espèces sur la pauvreté monétaire des enfants selon le statut matrimonial du chef de ménage

Les effets des transferts en espèces sur la pauvreté des enfants sont quasi standards au niveau des ménages dirigés par une personne mariée (Graphique 25), en cela que ces effets sont plus assimilables à la configuration des impacts décrits à la sous-section 6.2, dévolue à l'ensemble de la population des enfants. En revanche, dans les ménages dont le chef est en union libre, célibataire, veuf, séparé ou divorcé, les effets sont quelque peu atypiques à certains égards (du Graphique 28 au Graphique 30).

Dans les ménages dont le chef est marié, où vivent 89% d'enfants et autant d'enfants pauvres, l'incidence de la pauvreté des enfants baisse, en partant de 49,95% en 2018 à 41,06% en 2025, lorsque le programme de transferts bénéficie d'une enveloppe initiale de 1% du PIB. Cela représente une amélioration de la situation des enfants, comparativement au scénario de crise où ce taux est de 43,85% à l'horizon 2025, partant toujours de 49,95% en 2018. Il s'ensuit qu'avec ce programme, les effets négatifs de la crise sont atténués à raison de 28% en 2019. Ce taux d'atténuation suit une courbe ascendante jusqu'en 2022 où il est égal à près de 38%. Cependant, au-delà de 2022, il décroît continuellement jusqu'à 30% en 2025. En termes d'effectifs, cela se traduit d'abord par un nombre croissant d'enfants qui sortent de la pauvreté, de 172 mille en 2019 à 297 mille en 2022, puis par un nombre en baisse et stable, égal à 238 mille, après 2022.

Le programme de transferts de 3% du PIB induit une baisse plus importante de l'incidence de la pauvreté des enfants dans les ménages dirigés par une personne mariée : de 49,95% en 2019, cet indicateur s'élève en 2025 à 38,88%, ce qui permet presque de rattraper sa valeur de référence à cette même année, au cas où il n'y aurait pas eu de crise. On assiste donc ici à un taux élevé et croissant d'atténuation de l'aggravation de pauvreté due à la crise, d'une année à une autre, de 81% en 2019 à 98% en 2025 ; soit un effectif d'enfants sortis de la pauvreté qui passe de 497 mille en 2019 à 786 mille en 2025.

Graphique 25 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les <u>ménages dont le chef est marié</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

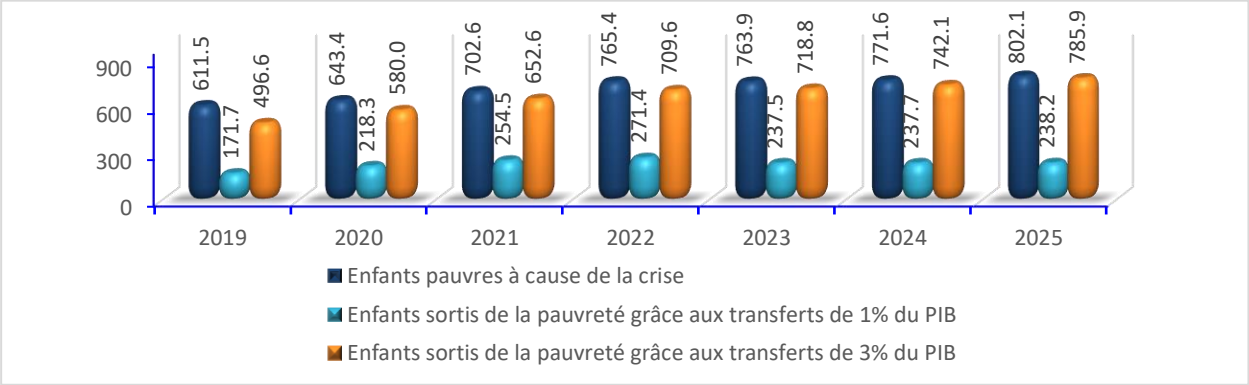

Concernant les enfants des ménages dirigés par une personne en union libre (1,57% de l'effectif total des enfants et une contribution à la pauvreté des enfants égale à 1,15% en 2018, avant tout programme de transferts), un programme de transferts de 1% du PIB n'aura d'avantages décisifs qu'à partir de 2023 (Graphique 26). En effet, de 2019 à 2022, les effets négatifs de la crise ne sont atténués que de 16,5% dans le meilleur des cas (en 2022). Ainsi, sur les 14632 enfants devenus pauvres en 2019 à cause de la crise dans ces ménages, 2034 deviennent non pauvres grâce

au programme ; et en 2022, le nombre d'enfants sortis de la pauvreté s'élève à 2800 sur les 16946 enfants plongés dans la pauvreté à cause de la crise.

En 2023 et 2024, le taux d'atténuation induit par le programme de transferts de 1% du PIB s'accroît substantiellement, en se situant à 49,61%. Cela se traduit par une sortie de pauvreté de 7420 enfants en 2023 et 7687 enfants en 2024, respectivement sur les 14956 et 15495 enfants devenus pauvres à cause de la crise. En 2025, l'effet du programme de 1% du PIB est plus probant encore, avec un taux d'atténuation de 78,39%. Cela est surtout dû au nombre relativement faible d'enfants devenus pauvres à cause de la crise (8411) et se traduit par une sortie de crise de 6593 enfants.

Au demeurant, cette politique de transferts ferait passer l'incidence de la pauvreté de 36,64% en 2018 à 29,46% en 2025 au lieu de 34,78% (scénario de crise sans transferts).

Le Graphique 26 montre que l'allocation d'une enveloppe de 3% du PIB au titre de transferts serait efficace dès la deuxième année d'application d'un tel programme. En effet, le taux d'atténuation des effets de la crise sur les enfants des ménages en considération, se situe entre 89,16% et 103,33%, de 2020 à 2024. En 2025, ce taux s'établit carrément à 141,75%, eu égard à l'impact de la crise relativement bas en cette année-là. En termes de proportion d'enfants pauvres dans ces ménages, elle passe de 36,64% en 2018 à 21,71% en 2025, un taux bien plus bas que dans les scénarios de crise et sans crise.

Graphique 26 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les <u>ménages dont le chef est en union libre</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

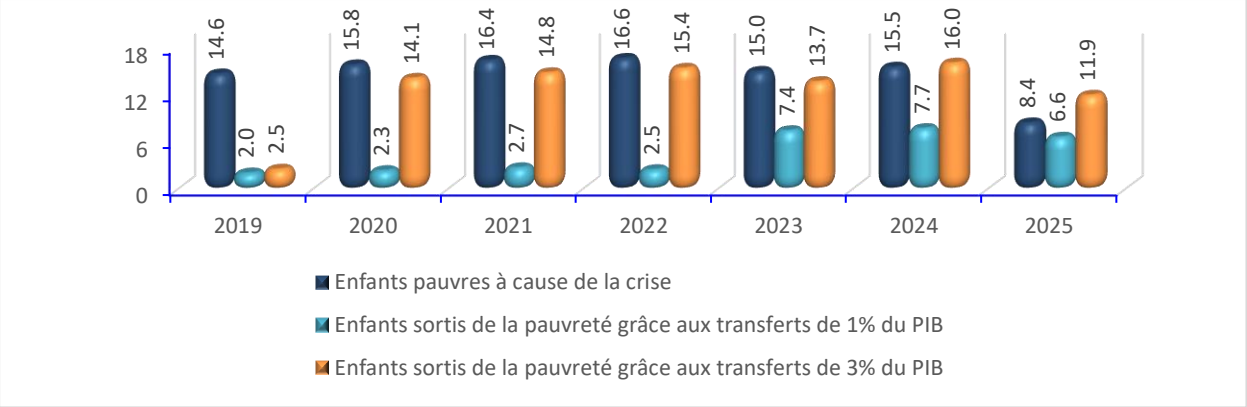

Au niveau des ménages dont le chef est célibataire (0,50% de l'effectif total des enfants et une contribution à la pauvreté des enfants égale à 0,54% en 2018), les transferts ne sont efficaces qu'à la 7ème année de leur application lorsque l'enveloppe globale initiale desdits transferts représente 1% du PIB, et à partir de la 5ème année si cette enveloppe est égale à 3% du PIB (Graphique 27). Cela pourrait s'expliquer par un écart très grand entre le seuil de pauvreté et le niveau des dépenses des enfants pauvres au début de la mise en œuvre des programmes de transferts.

Si le montant global des transferts s'élève à 1% du PIB, le taux de d'atténuation des effets de la crise est de 67,37% en 2025, alors qu'il se situent entre 0% et 12% avant cette année. Sous hypothèse d'un montant global de transferts égal à 3% du PIB, le taux d'atténuation est compris entre 9,67% et 20,30% au cours de la sous-période 2019-2022. Il s'élève à 70,79% en 2023 et devient supérieur à 101% en 2024 et 2025, le nombre d'enfants sortis de la pauvreté (13294 et

13123, respectivement en 2024 et 2025) devenant supérieur aux effectifs respectifs d'enfants pauvres à cause de la crise. Par conséquent, avec ce dernier programme, à l'horizon 2025, l'incidence de la pauvreté des enfants dans ces ménages (21,15%) devient légèrement inférieure à son niveau du scénario sans crise (21,53%) et moins de la moitié de sa valeur dans le scénario de crise (48,80%).

Graphique 27 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les <u>ménages dont le chef est célibataire</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

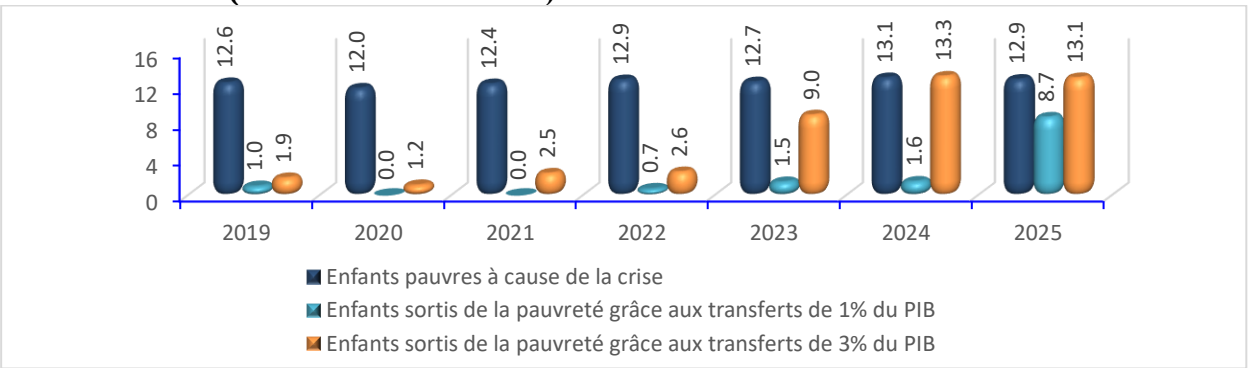

Pour ce qui est des ménages dont le chef est veuf (5,52% de l'effectif total des enfants et une contribution à la pauvreté des enfants égale à 5,48% en 2018), l'efficacité des transferts pour la réduction de la pauvreté des enfants est globalement au-dessus de la moyenne nationale présentée plus haut à la sous-section 6.2 (Graphique 19), aussi bien avec un programme de transferts de 1% du PIB qu'avec celui où le montant total alloué serait de 3% du PIB (Graphique 28). En effet, dans le premier cas, en dehors de l'année 2024 où il est égal à 24%, le taux d'atténuation des effets de la crise se situe entre 36% et 62% de 2019 à 2025, alors qu'il est compris entre 29% et 38% lorsqu'on considère l'ensemble des enfants. Dans le deuxième cas, ce taux se situe entre 87% et 131%, tandis qu'il varie de 78% à 100% si l'on prend en compte tout l'effectif des enfants.

Ainsi, à l'horizon 2025, l'incidence de la pauvreté des enfants est de 33,99%, 40,54%, 43,19% et 35,89%, respectivement dans les scénarios de transferts de 3% du PIB, de transferts de 1% du PIB, de crise et sans crise.

Graphique 28 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les <u>ménages dont le chef est veuf</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

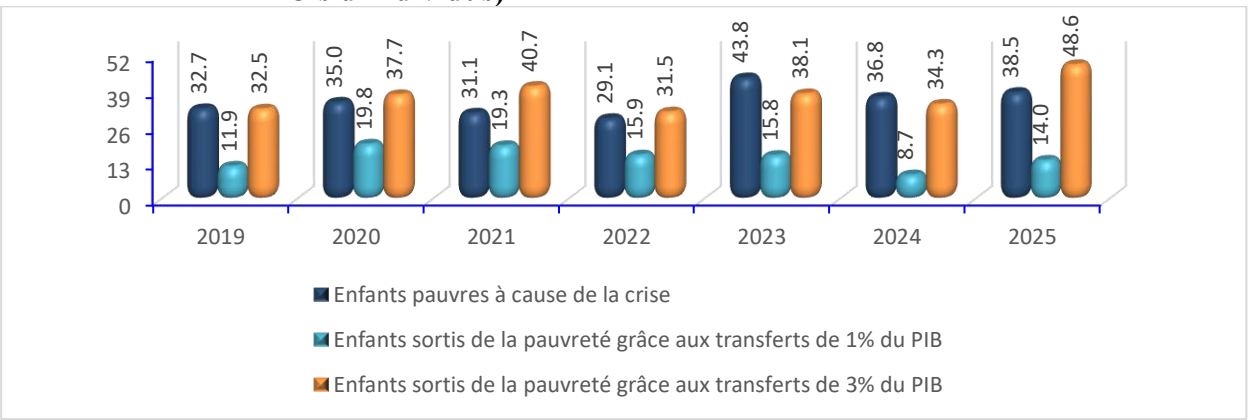

Dans le cas des enfants vivant au sein des ménages dont le chef est séparé (1,59% de l'effectif total des enfants et une contribution à la pauvreté des enfants égale à 2,10% en 2018), comme dans celui des ménages dont le chef est veuf, l'efficacité des transferts pour la réduction de la pauvreté des enfants est aussi au-dessus de la moyenne nationale (Graphique 29 ; Graphique 28). Avec un programme de transferts de 1% du PIB, en dehors de l'année 2025, les effets de la crise sont atténués à concurrence d'un taux variant entre 53% et 67%. Si c'est un programme de transferts de 3% qui est appliqué, ce taux augmente de manière ininterrompue de 57,27% en 2019 à 121,93% en 2025. Avec un tel programme, tous les effets négatifs de la crise dans cette catégorie de ménages sont anéantis dès la 5ème année de sa mise en œuvre, qui est ici l'année 2023.

Graphique 29 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les <u>ménages dont le chef est séparé</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

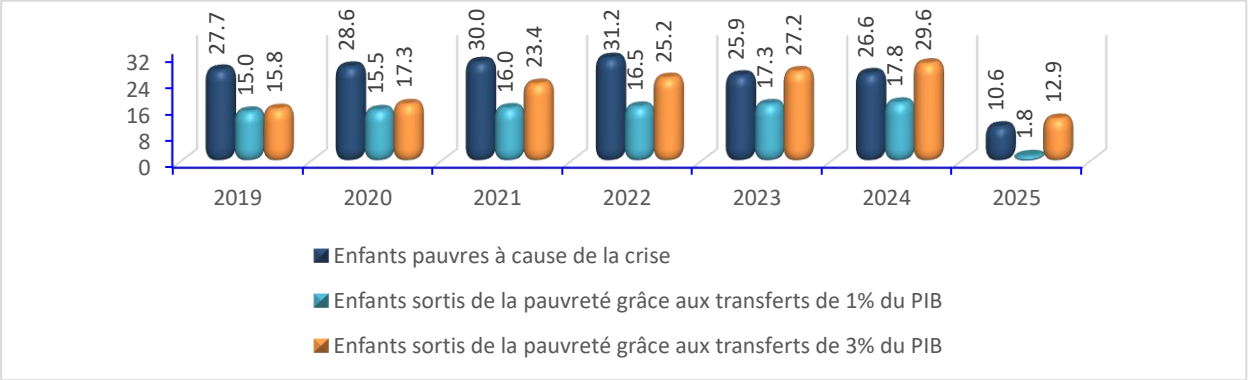

Au niveau des ménages dont le chef est divorcé (1,67% de l'effectif total des enfants et 1,45% des enfants pauvres en 2018), l'efficacité des transferts pour la réduction de la pauvreté des enfants est avérée pour l'ensemble de la période ; mais elle est en-deçà de la moyenne (Graphique 30Graphique 28) : le taux de mitigation des effets de la crise fluctue entre 8% et 33% avec un programme de transferts de 1% du PIB et entre 62% et 93% avec une dotation de 3% du PIB pour les transferts.

Dans le premier cas, partant de 43,25% en 2018, l'incidence de la pauvreté baisse jusqu'à 37,09% en 2025, année à laquelle elle s'évalue à 39,07% dans le scénario de crise et à 31,61% dans le scénario sans crise. En cas de transferts de 3% du PIB, cet indicateur se rapprocherait plus de cette dernière valeur en se situant à 33,09%.

Graphique 30 : Effets des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les <u>ménages dont le chef est divorcé</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

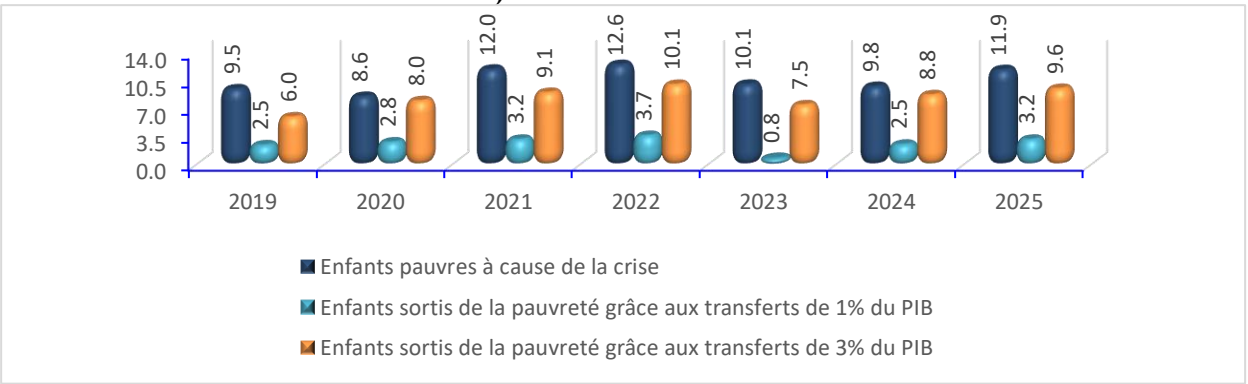

6.4.5. Effets d'une couverture étendue des politiques de transferts en espèces, sur la pauvreté monétaire des enfants selon le sexe du chef de ménage

Dans les ménages dirigés par un homme (Graphique 31)**.** Le plus grand nombre d'enfants qui sortent d'un état de pauvreté grâce aux transferts, vivent dans les ménages dirigés par un homme. Ce nombre représente 74% à 87% de l'effectif total des enfants délivrés de la pauvreté, selon les années, si le montant global des transferts est égal à 1% du PIB et varie entre 80% et 84% si ce montant correspond à 3% du PIB. Dans le premier cas, le nombre d'enfants affranchis de la pauvreté, par rapport au scénario de crise, se situe entre 155 mille et 267 mille et, dans le second, il suit une courbe ascendante partant de 446 mille en 2019 à 743 mille en 2025.

Il convient toutefois de relever que cela est fondamentalement dû au fait que ce sont ces ménages qui abritent aussi une large majorité des effectifs d'enfants en général (83,28%) et d'enfants pauvres en particulier (84,69% en 2018). Ainsi, en termes d'efficacité des programmes de transferts, le taux d'atténuation des effets de la crise est plutôt en-deçà, bien que proche de la moyenne : il se situe entre 26% et 36% si l'enveloppe des transferts est de 1% du PIB et augmente graduellement de 75,61% en 2019 à 98,76% en 2025 lorsque cette enveloppe représente 3% du PIB.

La proportion d'enfants pauvres à l'intérieur de ces ménages baisse, passant de 50,72% en 2018 à 41,69% en 2025 dans le scénario de transferts de 1% du PIB ; ce qui traduit une embellie par rapport au scénario de crise où elle ne baisse que jusqu'à 44,67% en 2025. Dans le cas d'une allocation de transferts équivalente à 3% du PIB, cette proportion baisse jusqu'à 35,34% et rattrape donc quasiment la valeur du scénario de référence qui est de 35,22%.

Graphique 31 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dirigés par une personne de <u>sexe masculin</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

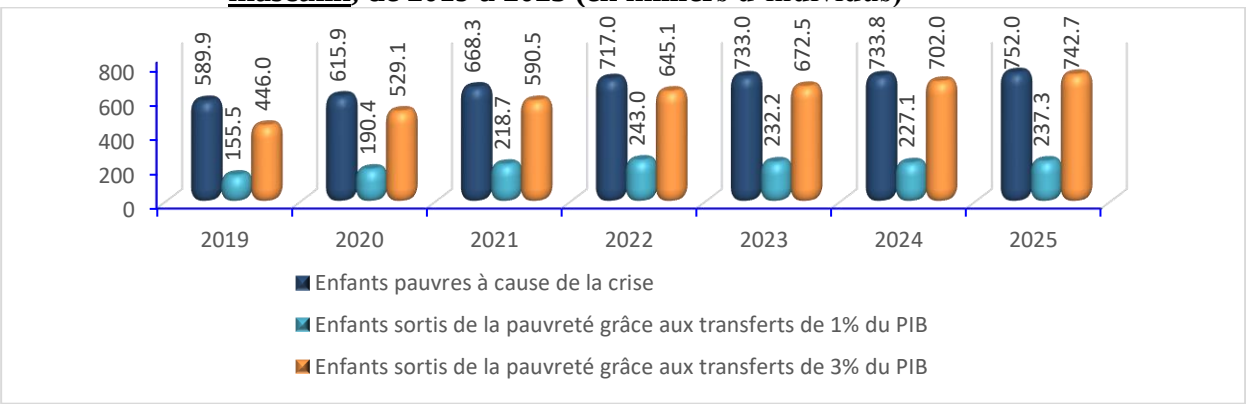

Au niveau des ménages dirigés par une femme, l'efficacité des transferts est encore plus probante que dans ceux dont le chef est de sexe masculin. En effet, la mitigation des effets néfastes de la crise est largement au-dessus de la moyenne et, par conséquent, de ce qui est observé dans les ménages dirigés par un homme, que la dotation globale des transferts soit égale à 1% (entre 27% et 54%) ou à 3% (entre 92% et 112%).

Lorsque le montant total des transferts est égal à 1% du PIB, la proportion de pauvres parmi les enfants qui vivent dans ces ménages passe de 45,65% en 2018 à 36,21% en 2025, valeur inférieure à 38,42% qui prévaut en 2025 dans le scénario de crise sans transferts. Sous l'hypothèse d'un montant total de transferts de 3% du PIB, cette proportion baisse jusqu'à 29,71% en 2025, niveau inférieur à 30,13% qui est la valeur de référence en 2025 dans le scénario sans crise.

Ainsi, le programme de transferts à 3% du PIB sort de la pauvreté un nombre d'enfants plus élevé que celui que la crise aura plongés dans la pauvreté. Il annihile donc les effets négatifs de la pauvreté dans ces ménages, pratiquement dès sa première année de mise en œuvre et y réduit davantage la pauvreté des enfants à partir de la deuxième année (Graphique 32).

Graphique 32 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dirigés par une personne de <u>sexe féminin</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

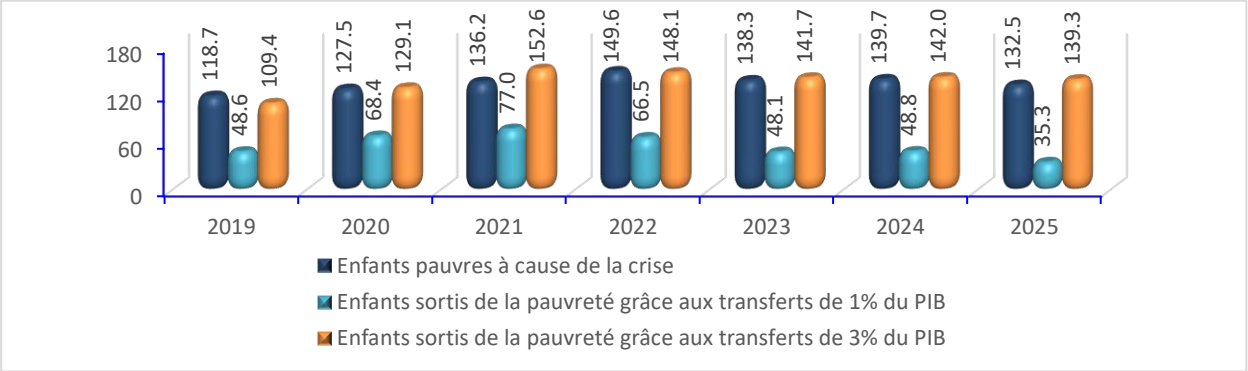

6.4.6. Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur la pauvreté monétaire des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Au niveau des ménages dont le chef est sans instruction (qui abritent 61,02% de l'effectif total des enfants et 62,79% des enfants pauvres en 2018), l'efficacité des transferts pour la réduction de la pauvreté des enfants est supérieure à la moyenne pendant les trois premières années de mise en œuvre, mais en-dessous à partir de la quatrième année : dans le scénario de transferts de 1% du PIB, la proportion d'enfants pauvres qui s'affranchissent de la pauvreté passe de 32,11% en 2019 à 38,59% en 2020, puis baisse continuellement jusqu'à 26,41% en 2025. En termes d'effectifs, le nombre d'enfants sortis de la pauvreté évolue de 131.879 en 2029 à 204083 en 2022 et régresse ensuite jusqu'à 147.619 en 2025 (Graphique 33Graphique 28).

Dans le scénario de transferts de 3% du PIB, le taux de mitigation des effets de la crise fluctue entre 77,84% et 98,04% de 2019 à 2025 ; soit un nombre d'enfants affranchis de la pauvreté qui varie entre 319.697 et 535.185 au cours de cette période.

Graphique 33 : Effets d'une couverture étendue des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont <u>le chef est sans instruction</u>, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

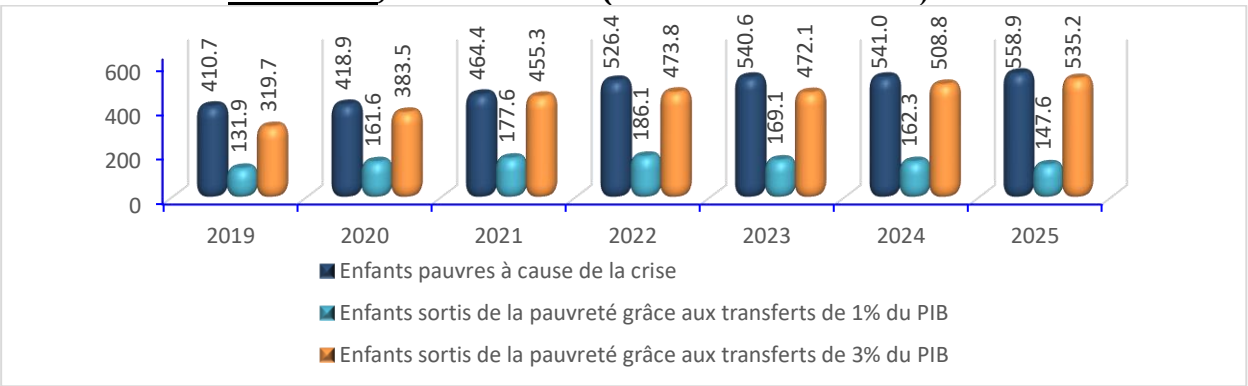

Dans les ménages dirigés par une personne de niveau d'instruction coranique (où vivent 2,12% de l'effectif total des enfants et 1,63% des enfants pauvres en 2018), les effets des transferts sont très fluctuants au fil des années. En cas de transferts de 1% du PIB, l'atténuation de l'aggravation de la pauvreté est bien plus élevée que la moyenne en 2019 et de 2023 à 2025 (avec un taux d'atténuation de 40,92% à 60,01%), alors qu'il est relativement faible de 2020 à 2022 (23,36% à 29,28%).

Dans l'hypothèse de transferts de 3% du PIB, l'efficacité est en-dessous de la moyenne durant toute la période (taux d'atténuation entre 63,93% à 93,62%) sauf en 2025 où elle est considérablement élevée (131,32%).

Au demeurant, la première option des transferts permet de sortir entre 2592 et 7538 enfants de la pauvreté, selon les années, et la seconde, entre 7754 et 14487 enfants (Graphique 34).

Graphique 34 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction coranique, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

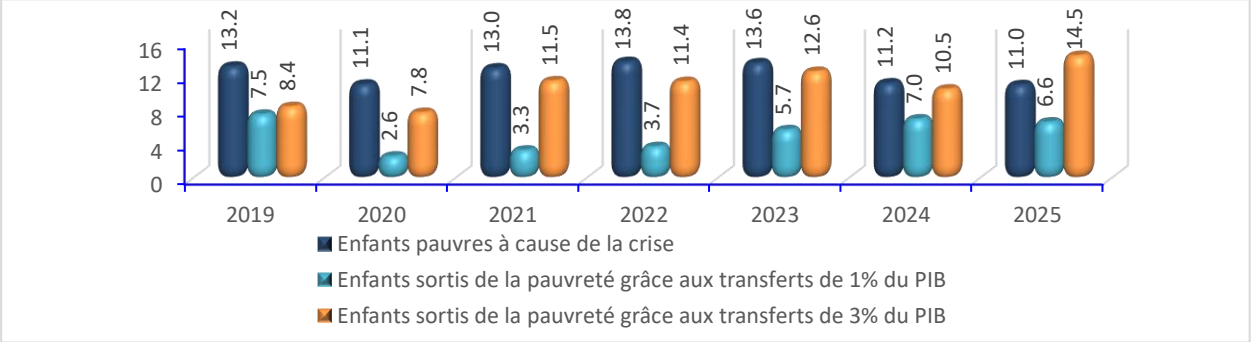

Concernant les ménages dirigés par une personne de niveau d'instruction primaire (24,00% du nombre total d'enfants et 26,74% d'enfants pauvres en 2018), le taux d'atténuation des effets de la crise est inférieur à la moyenne, sur l'ensemble de la période, lorsque le montant total des transferts s'élève à 1% du PIB (entre 13,05% et 33,76%) ; soit 34.721 à 82.643 enfants affranchis de la pauvreté selon les années. En revanche, ce taux est supérieur à la moyenne si le montant total des transferts est égal à 3% du PIB (entre 78,88% et 109,64%) ; avec un nombre croissant d'enfants sortis de la pauvreté : de 143.800 en 2019 à 266.183 en 2025 (Graphique 35).

Graphique 35 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction primaire, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

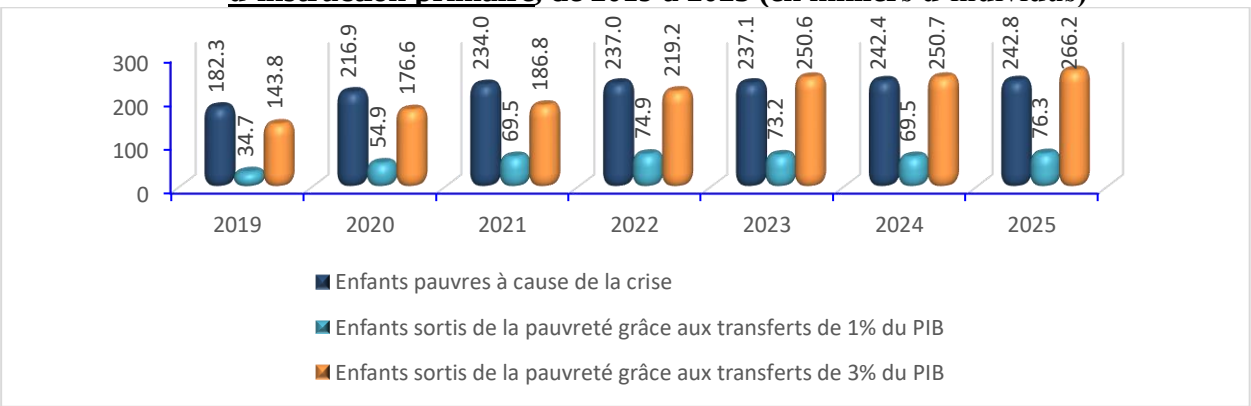

Pour ce qui est des ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire (11,29% du nombre total d'enfants et 8,54% des enfants pauvres en 2018), c'est le phénomène contraire au cas précédent qui se produit : le taux d'atténuation des effets de la crise est supérieur à la moyenne en cas de transferts d'un montant égal à 1% du PIB (entre 37,26% et 52,28%)[12], alors qu'il est inférieur à la moyenne si l'enveloppe totale des transferts s'élève à 3% du PIB (entre 77,83% et 94,04%). Cela correspond à un effectif de 25.885 à 42.709 enfants affranchis de la pauvreté dans le premier scénario et entre 78.853 et 85.985 dans le second, dépendamment des années (Graphique 36).

Graphique 36 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

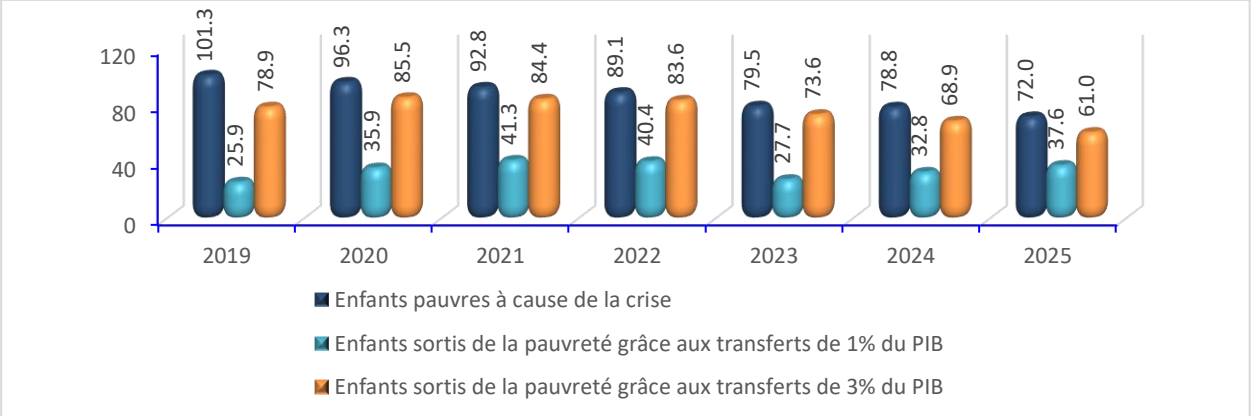

Concernant les ménages dirigés par une personne d'un niveau d'instruction professionnel (0,51% du nombre total d'enfants et 0,10% des enfants pauvres en 2018), tout programme de transferts ne représente qu'un bonus, car de 2019 à 2025, il n'y a plus d'enfants qui soient pauvres à cause de la crise. L'hypothèse de croissance positive, d'environ 5,5% par an, à partir de 2019, permet d'éliminer les effets négatifs de la crise dès 2019 sans intervention supplémentaire. L'amplitude du bonus engendré par les transferts est cependant relativement moindre, car le nombre d'enfants que les transferts permettent d'affranchir de la pauvreté reste inférieur à 400 individus, quel que soit le montant global des transferts (Graphique 37).

Néanmoins, compte tenu de la prévalence de la pauvreté déjà faible dans cette petite frange de la population d'enfants, cela permet d'y rabaisser encore plus l'incidence de la pauvreté. Ainsi, à l'horizon 2025, cet indicateur est égal à 8,07% en cas de transferts de 1% du PIB et de 7,98% si ce sont les transferts de 3% du PIB qui sont appliqués : c'est-à-dire des valeurs inférieures au taux de référence correspondant, au cas où il n'y aurait eu ni crise ni transferts (8,53%).

[12] En dehors de la première année de mise en œuvre où ce taux est égal à 25,55%.

Graphique 37 : Effets d'une couverture étendue des politiques de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction professionnel, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

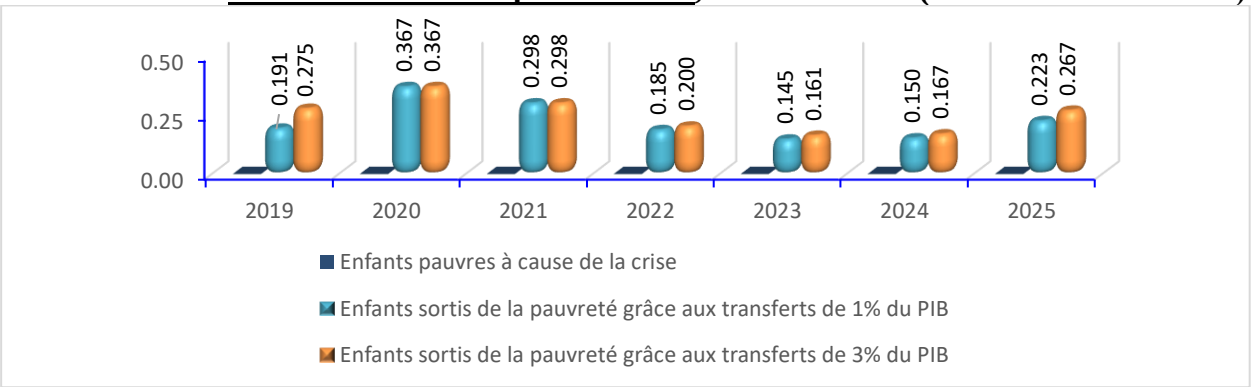

Dans les ménages dont le chef dispose d'un niveau d'instruction supérieur (1,06% du nombre total d'enfants et 0,20% des enfants pauvres en 2018), comme dans le cas précédent, tout programme de transferts ne représente aussi qu'un bonus. En effet, durant la sous-période de mise en œuvre des transferts (2019- 2025), le nombre d'enfants pauvres à cause de la crise est déjà soit nul, soit marginal par rapport à l'effectif d'enfants que les transferts permettent de sortir de la pauvreté (Graphique 38).

Si le montant global des transferts est de 1% du PIB, le nombre supplémentaire d'enfants affranchis de la pauvreté, au-delà de l'effectif de ceux devenus pauvres à cause de la crise, augmente progressivement de 2.884 en 2019 à 4.362 en 2025. Dans le cas des transferts de 3% du PIB, ce nombre évolue graduellement de 3.527 en 2019 à 5.098 en 2025.

Dans cette frange de la population enfantine, l'incidence de la pauvreté, qui est déjà très faible, devient encore plus basse à l'horizon 2025 : en cas de transferts de 1% du PIB, elle représente la moitié de la valeur de référence à cet horizon (4,44% au lieu de 8,75%) et, avec une enveloppe de transferts de 3% du PIB, elle s'amenuise encore plus (3,72%).

Graphique 38 : Effets des politiques extensives de transferts en espèces sur le nombre d'enfants pauvres vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur, de 2019 à 2025 (en milliers d'individus)

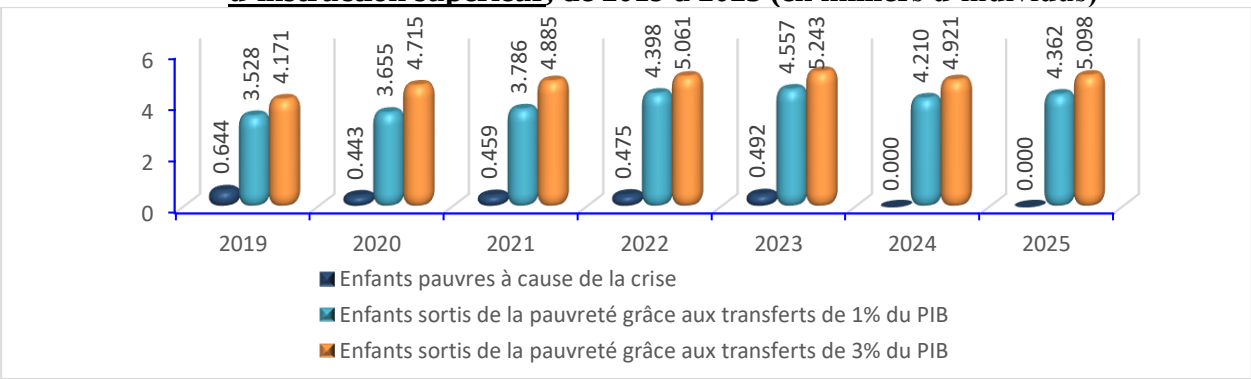

7. CONCLUSION

Les résultats de cette étude montrent que les effets de la crise économique à laquelle le Tchad fait face, suite à l'effondrement des cours mondiaux du pétrole depuis mi-2014, sont très pernicieux, pour l'économie tchadienne en général et en termes d'aggravation de la pauvreté des enfants en particulier.

Par rapport au trend économique de référence que le Tchad aurait suivi en l'absence de crise, la prévalence de la pauvreté parmi les enfants augmente depuis 2014 à cause de la crise. En 2018, l'augmentation de la proportion d'enfants pauvres est de 8,93 points de pourcentage et se situe chaque année entre 9,16 et 10,41 points de pourcentage au cours de la sous-période 2019-2025. Cela représente annuellement un accroissement de 20 à 28% du nombre d'enfants pauvres, dans la sous-période 2018-2025. En termes d'effectifs, il s'agit de 628.427 enfants que la crise plonge dans la pauvreté en 2018, comparativement à la situation sans crise. Ce nombre additionnel s'accroît continuellement jusqu'en 2025 où il atteint 884.528 enfants.

Au niveau de l'ensemble de la population tchadienne, le nombre additionnel total de pauvres est évalué à 1.146.025 individus en 2018 et s'accroitrait jusqu'à 1.506.177 personnes en 2025. La part des enfants dans ce surcroît de pauvreté est prépondérante : entre 55 et 59%, selon les années, de 2014 à 2025.

Parmi les options de politiques de réponse simulées pour juguler la pauvreté en général et la pauvreté des enfants en particulier, les programmes extensifs de transferts en espèces au profit des ménages abritant les enfants pauvres se révèlent comme étant les plus efficaces et les plus efficients.

Si on dédie une enveloppe globale initiale équivalente à 1% du PIB nominal de 2018 pour une mise en œuvre desdits transferts dès 2019, alors 29% des enfants devenus pauvres à cause de la crise sortent de la pauvreté la même année. Ce taux d'atténuation augmente régulièrement jusqu'à 38% en 2022, puis se situe autour de 31% jusqu'en 2025.

Avec un programme de transferts de 3% du PIB, à l'horizon 2025, on a quasiment une élimination complète du surcroît de pauvreté des enfants causé par la crise. En effet, dans ce cas, 78% des enfants plongés par la crise dans la pauvreté sont affranchis de ce fléau dès 2019 et, progressivement, jusqu'à pratiquement 100% en 2025 ; soit un effectif total de 881.969 enfants qui seraient ainsi préservés de la pauvreté en 2025. Le nombre d'enfants pauvres se stabiliserait autour de 3,3 millions d'une année à une autre, au lieu de suivre une pente ascendante.

Au niveau de l'ensemble de la population, dans le cas d'une dotation de 1% du PIB pour les transferts, le nombre de personnes qui seraient affranchies de la pauvreté progresserait de 323.078 en 2019 à 526.198 individus en 2022 et décroitrait par la suite jusqu'à 451.245 en 2025. En revanche, si l'enveloppe globale du programme est équivalente à 3% du PIB, ce nombre augmentera continuellement de 858.749 individus en 2019 à 1.411.042 personnes en 2025, soit 94% des personnes devenus pauvres à cause de la crise, tandis que le nombre total de pauvres au Tchad ne suivrait plus une courbe ascendante, mais resterait constant autour de 5,3 millions chaque année.

Au regard des résultats des simulations, cette étude recommande donc l'adoption d'une politique extensive de transferts monétaires, avec une enveloppe budgétaire globale ***d'au moins 1% du PIB nominal*** *de l'année précédant la mise en œuvre effective de ladite politique. Les transferts devront être distribués aux ménages proportionnellement au nombre d'enfants qui y*

vivent et en tenant compte de la croissance démographique, afin de maintenir le même taux d'allocation par enfant d'une année à une autre, pendant un certain nombre d'années. Il faudrait toutefois concevoir un dispositif de ciblage efficient et qui permette une implémentation aussi facile que possible.

En plus du problème de ciblage, l'un des principaux défis d'un programme de transferts monétaires de cette envergure est celui de son financement et de sa viabilité dans le temps. Au regard des tensions budgétaires dont le Gouvernement fait face depuis l'avènement de la crise, il serait opportun que les différents partenaires techniques et financiers du Tchad constituent un fonds pour financer une telle initiative, **à titre transitoire***, et travaille avec le Gouvernement sur les modalités de financement domestique au-delà de la période probatoire. Dans cette veine, un accent devra être mis sur la recherche des actions permettant aux récipiendaires de s'autonomiser après une période probatoire de départ, de manière à favoriser leur sortie du programme dans le futur avec une probabilité faible de les voir se plonger à nouveau dans la pauvreté. Les options analogues à celle « d'argent contre travail » seraient dans ce sens à encourager.*

Par ailleurs, bien qu'à une échelle plus basse, les résultats intéressants du scénario d'annulation de la TVA sur les produits alimentaires conduisent à penser que cette politique peut être associée avec profit à celle des programmes extensifs des transferts monétaires.

Enfin, ***en dehors des simulations****, il ressort clairement de l'analyse statistique des profils de pauvreté, à partir de la base de données ECOSIT3, que l'éducation est un déterminant fondamental du niveau de pauvreté : plus le niveau d'instruction du chef de ménage ou d'une conjointe est élevé, mieux vivent les membres du ménage. Il y a donc lieu d'encourager particulièrement les efforts faits pour promouvoir l'éducation nationale jusqu'au supérieur, d'inciter les citoyens à atteindre au moins le niveau secondaire, de promouvoir et diversifier la formation professionnelle et technique, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, puisque la prévalence de la pauvreté chute particulièrement à partir du niveau d'instruction secondaire et/ou si la conjointe ou le conjoint est diplômé(e).*

8. BIBLIOGRAPHIE

Baffes, John, M Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker. 2015. *The Great Plunge in Oil Prices: Causes, Consequences, and Policy Responses*. Coll. « Development Economics », PRN/15/01. World Bank Group.

Baffes, John, M Ayhan Kose et Franziska Ohnsorge. 2015. « Chute libre ». *Finances & Développement*, vol. 52, nº 4 (Décembre), p. 20-23.

Balma, Lacina, John Cockburn, Ismaël Fofana, Samuel Kaboré et Luca Tiberti. 2010. « Simulation des effets de la crise économique et des politiques de réponse sur les enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre: Le cas du Burkina Faso ». *UNICEF Innocenti Research Centre*, nº IWP-2010-03.

Banque Mondiale. 2016. « La Banque mondiale appuie un système de filets sociaux pour réduire la vulnérabilité de 15 000 ménages pauvres au Tchad ». *Communiqué de Presse n° 2017/001/AFR, 1er septembre 2016*.

Boccanfuso, Dorothee et Luc Savard. 2008. « Groundnut Sector Liberalization in Senegal: A Multi-household CGE Analysis ». *Oxford Development Studies*, vol. 36, nº 2, p. 159-186. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:taf:oxdevs:v:36:y:2008:i:2:p:159-186>.

Bourguignon, Francois, Maurizio Bussolo et Luiz A. Pereira da Silva, éd. 2008a. *The Impact of MacroEconomic Policies on Poverty and Income Distribution: Macro-Micro Evaluation Techniques and tools*. New York and Washington D.C. : The World Bank and Palgrave Macmillan, 362 p. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-5778-1>. Consulté le 4 novembre 2018.

Bourguignon, Francois, Maurizio Bussolo et Luiz A. Pereira da Silva. 2008b. « Introduction: Evaluating the Impact of Macroeconomic Policies on Poverty and Income Distribution ». In *The Impact of MacroEconomic Policies on Poverty and Income Distribution: Macro-Micro Evaluation Techniques and tools*, sous la dir. de Bourguignon, Francois, Maurizio Bussolo et Luiz A. Pereira da Silva, p. 1-23. New York and Washington D.C. : The World Bank and Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-5778-1>. Consulté le 4 novembre 2018.

Childhood Poverty Research and Policy Centre (CHIP). 2004. « Children and poverty: Some questions answered ». *CHIP Briefing 1: Children and poverty*, p. 4.

Chitiga, Margaret, Ramos Mabugu et Tonia Kandiero. 2007. *A Computable General Equilibrium Micro-Simulation Analysis of the Impact of Trade Policies on Poverty in Zimbabwe*. 2007-15. Department of Economics, University of Pretoria, 36 p. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:lvl:mpiacr:2005-01>.

Cockburn, John, Erwin Corong et Caesar Cororaton. 2010. « Integrated Computable General Equilibrium (CGE) microsimulation approach ». *International Journal of Microsimulation*, vol. 3, nº 1, p. 60-71. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:ijm:journl:v:3:y:2010:i:1:p:60-71>.

Cockburn, John, Luc Savard et Luca Tiberti. 2015. « Macro-Micro Models ». *PEP Working Paper*, nº 2015-12 (August), p. 27. <https://doi.org/10.1108/S0573-855520140000293020>.

Colombo, Giulia. 2008. *Linking CGE and Microsimulation Models: A Comparison of Different Approaches*. 08-054. ZEW - Zentrum für Europäische Wirtschaftsforschung / Center for European Economic Research. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:zbw:zewdip:7377>.

Decaluwé, Bernard, Jean-Christophe Dumont et Luc Savard. 1999. *Measuring Poverty and Inequality in a Computable General Equilibrium Model*. 99-20. Quebec : CREFA - Département d'économique, Université Laval, 25 p. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:lvl:laeccr:9926>.

Decaluwé, Bernard, André Lemelin, Véronique Robichaud et Hélène Maisonnave. 2013. *pep-1-t. The PEP standard single-country, recursive dynamic CGE model*. vol. July 2013. Partnership for Economic Policy, 127 p.

Foster, James, Joel Greer et Erik Thorbecke. 1984. « A Class of Decomposable Poverty Measures ». *Econometrica*, vol. 52, nº 3, p. 761-766. <https://doi.org/10.2307/1913475>. Consulté le 3 novembre 2018.

INSEED. 2012. *Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2, 2009) : Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique*. N'Djaména (Tchad) : INSEED - Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, 92 p.

INSEED. 2013. *Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3). Rapport Final: Profil de pauvreté au Tchad en 2011*. N'Djaména (Tchad) : INSEED - Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, 143 p.

INSEED. 2018a. *Tableau Ressources-Emplois 2011 du Tchad*. Coll. « Fichier Excel non publié, accessible localement ». N'Djaména (Tchad) : INSEED - Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques.

INSEED. 2018b. *Tableau des Comptes Economiques Intégrés 2010 du Tchad*. Coll. « Fichier Excel non publié, accessible localement ». N'Djaména (Tchad) : INSEED - Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques.

Lundberg, Mattias et Alice Wuermli, éd. 2012. *Children and Youth in Crisis: Protecting and Promoting Human Development in Times of Economic Shocks*. Washington DC : The World Bank, 318 p. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-9547-9 ; License: Creative Commons>.

Minujin, Alberto, Enrique Delamonica, Alejandra Davidziuk et Edward D. Gonzalez. 2006. « The definition of child poverty: A discussion of concepts and measurements ». *Environment and Urbanization*, vol. 18, nº 2, p. 481–500. <https://doi.org/10.1177/0956247806069627>.

Minujin, Alberto, Ernesto Enrique Delamonica, Edward D. Gonzalez et Alejandra Davidziuk. 2005. *Children Living in Poverty. A review of child poverty definitions, measurements and policies*. Division of Policy and Planning (UNICEF) and Graduate Program in International Affairs (New School University), 55 p. <https://www.unicef.org/policyanalysis/files/child_poverty_final_draft_4_05.pdf%0Ahttp://eau.sagepub.com/cgi/content/refs/18/2/481%5Cnhttp://eau.sagepub.com/cgi/reprint/18/2/481 (pdf)>.

Organisation des Nations Unies (ONU). 1989. *Convention internationale des droits de l 'enfant. Résolution 44/25 de l'Assemblée générale, 20 novembre 1989*.

Ortiz, Isabel, Louise Moreira Daniels et Solrun Engilbertsdóttir. 2012. *Child Poverty and Inequality: New Perspectives*. New York : United Nations Children's Fund (UNICEF), Division of Policy and Practice, 299 p. <http://www.ssrn.com/abstract=2039773>. Consulté le 3 novembre 2018.

PNUD. 2018. *Indices et indicateurs de développement humain. Mise à jour statistique 2018*. One United Nations Plaza New York, NY 10017 : Programme des Nations Unies pour le développement, 112 p.

Savard, Luc. 2004. *Poverty and Income Distribution in a Cge-Household Micro-Simulation Model: Top-Down/Bottom Up Approach*. 03-43. CIRPEE - Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi, 41 p.

The World Bank. 2018a. « World Development Indicators ». <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>. Consulté le 20 octobre 2018.

The World Bank. 2018b. « Crude Oil (petroleum) Monthly Price - US Dollars per Barrel ». In *Index Mundi: The World Bank collection of monthly commodities prices and indices from 1960 to present*. <http://www.indexmundi.com/>. Consulté le 20 octobre 2018.

The World Bank. 2018c. *World Development Indicators*. <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>. Consulté le 20 octobre 2018.

Tiberti, Luca, Martin Cicowiez et John Cockburn. 2017. « A Top-Down Behaviour (TDB) Microsimulation Toolkit for Distributive Analysis ». *PEP Working Paper*, nº 2017-24, p. 17. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3159366>.

UNDP - International Poverty Centre. 2004. « Children and Poverty ». *In Focus*, nº March 2004.

UNICEF. 2005. *La situation des enfants dans le monde 2005. L'enfance en péril*. New York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF, 164 p.

UNICEF Innocenti Research Centre. 2012. *Measuring Child Poverty. New league tables of child poverty in the world's rich countries*. Coll. « Report Card », vol. 10. 40 p. <https://doi.org/10.18356/07082fe9-en>.